L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1269 - VENDREDI 09 MAI 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Louer votre matériel en 2014
Tracteurs. Téléscopiques

Réservez votre matériel au
07 87 07 46 86

AXILOC
Location courte et longue durée

Vols en série, incendies criminels...

L'agriculture organise LA RIPOSTE



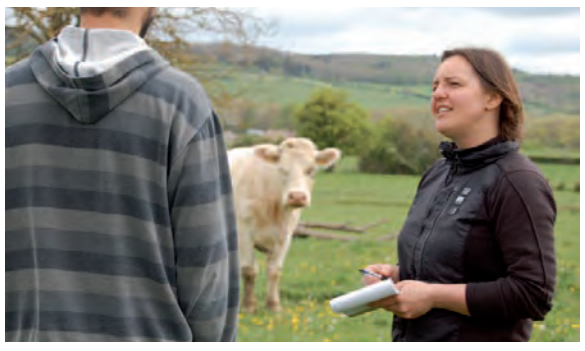
Les hangars et les champs sont devenus la cible des réseaux organisés. Certaines campagnes sont mises en coupe réglée tandis que d'autres voient leurs stocks de fourrage partir en fumée. Signe des temps ou pas, le ras-le-bol est général car il ne s'agit plus de petits larcins mais d'atteintes à l'outil de travail. Sur le terrain, les professionnels s'organisent et la gendarmerie est mobilisée. A la demande de la FNSEA, Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, devrait venir constater, de visu, l'ampleur des dégâts. *Pages 04 et 10*

Encartés avec cette édition: Mailing CRA occasions et Mailing Avenir Motoculture (sur certains cantons de Côte d'Or).

Côte d'Or

› **Chambre d'agriculture**

Un soutien aux jeunes éleveurs



Nièvre

› **Maraîchage dans la Nièvre**

Des légumes... et des projets



Yonne

› **Filière porcine**

Visite du préfet chez des éleveurs de porcs



CONDITIONS de FINANCEMENT EXCEPTIONNEL
sur toute la gamme fenaison disponible en stock



G. BUCHEZ
Secteurs: Autun - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
Nevers
KUHN
be strong, be KUHN
* Soyez forts, soyez KUHN
03 86 20 17 38

PICOUET SNC - ETA
TRAVAUX AGRICOLES ET RURAUX - ELEGROE
Préparation de vos semences céréales, colza, pois...
Pour minimiser vos coûts de semences faites confiance à un trieur à façon, *contactez-nous !*



S.T.A.F.F
Les Bruyères - 89100 Collemiers
Tél. 03 86 95 04 81
Email: eta-picouet@orange.fr

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Infos
03 • Économie : Leçons d'agriculture anti-crise à la Grecque

Côte d'Or
04 • Lutte contre les incendies criminels: Le mercure monte à Baigneux
05 • Production laitière: Une exploitation «sereine»
• Gibier: Les premières attributions sont tombées
06 • Assemblée générale de la FDSEA le 16 mai: "Sécuriser son revenu" c'est utile et c'est vital

Nièvre
07 • Maraîchage dans la Nièvre: Des légumes... et des projets
08 • Syndicalisme: La FDSEA en assemblée générale
09 • CETA Entre Loire et Allier: Découvrir COPERNIC le 14 mai à Mars-sur-Allier

Yonne
10 • Vols et cambriolages: Lutte contre les vols dans les exploitations agricoles
• DDT: Rappel sur les conditions restrictives de l'abattage d'urgence à la ferme, des bovins
11 • Filière: Visite du préfet chez des éleveurs de porcs
• PAC 2014: Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE)

Bourgogne...
12 • La transmission de son exploitation en 5 questions
13 • Les JA Bourgogne face au scénario Afterres 2050
14 • Élevage: La Brebis à la pointe du progrès
15 • Cultures: Vers une interdiction d'épandre les pesticides la journée
16 • Viticulture: «Incontournable»... CAVB

Services
18-19 • Cours et marchés
20-21 • Petites annonces
22-23 • Annonces légales
24-27 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

enbref

FAFSEA Les formations de 7 h de nouveau prises en charge

Fin 2013, le conseil d'administration national FAFSEA avait pris la décision de ne plus prendre en charge les formations de moins de 14 h.La FRSEA Bourgogne avait marqué sa désapprobation à l'égard de cette décision.Après une nouvelle discussion sur cette question, le conseil d'administration national du FAFSEA a décidé de revenir sur la position antérieure : les formations faites dans le cadre de l'accompagnement à l'effort de formation d'une durée minimum de 7h sont de nouveau prises en charge.Cette décision s'applique à compter du 25 avril 2014. Pour toute précision, consulter le site du FAFSEA (WWW.FAFSEA.COM) ou la délégation régionale (03.80.72.98.52 ou bourgogne@fafsea.com).

Contrats Emploi-Avenir Pas de temps à perdre pour conclure

Les contrats Emploi Avenir permettent aux exploitations et entreprises agricoles de recruter des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, peu ou pas qualifiés, en bénéficiant d'une aide financière de l'Etat à hauteur de 35% du salaire brut mensuel pendant 3 ans, à condition de s'engager à les former. Ce dispositif a été mis en place au cours du second semestre 2013 et à ce jour, pas moins d'une soixantaine d'emplois d'avenir ont été conclus dans la branche agricole en Bourgogne. Cette aide a été reconduite pour 2014, mais avec des crédits moins importants et le nombre de contrats financés est en passe d'être atteint très prochainement. Ainsi, il est vivement recommandé aux employeurs qui auraient le projet de recruter un jeune, de le faire avant le 30 juin 2014. Les services juridiques FDSEA proposent un accompagnement tant sur la vérification de l'éligibilité du jeune pour bénéficier de l'aide, que sur la rédaction du contrat de travail ou la construction du parcours de formation.

PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'ODASEA. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'Etat). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Nicole GABALDA (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38.

Saône et Loire Déclaration de cessation d'activité agricole

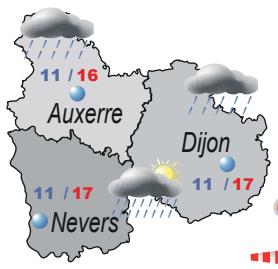
L'article L 330-2 du code rural impose que dix huit mois au moins avant leur départ prévu à la retraite, les exploitants agricoles fassent connaître à la Chambre d'Agriculture leur intention de céder leur activité. Au delà de l'aspect réglementaire, cette démarche vous permettra d'entrer en contact avec un spécialiste des questions de cessation d'activité et de transmission qui vous proposera un rendez vous pour vous accompagner dans votre réflexion, vos démarches de transmission et votre recherche de successeur (accueil financé par l'Europe (FSE) et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Pour tout renseignement, contacter Gaël PELLENZ au 03.85.29.57.33.

Yonne Le Point Info Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 9 au 18 mai

Vendredi 9 Mai

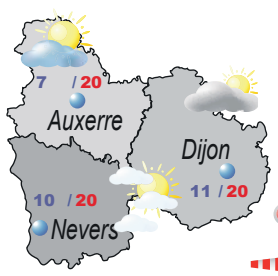


Perturbé
Un ciel menaçant et de nombreuses précipitations en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Pacôme
Soleil : 06:18 - 21:08
Lune : 15:29 - 03:38

Samedi 10 Mai



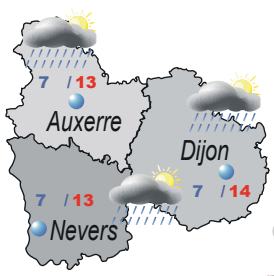
Beau temps
Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Solange
Soleil : 06:16 - 21:10
Lune : 16:32 - 04:03

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 11 Mai



Averses
Ce dimanche se déroulera sous de nombreuses averses. Les températures seront en baisse l'après-midi et les vents modérés.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Estelle
Soleil : 06:15 - 21:11
Lune : 17:37 - 04:29

Prévisions à 7 jours

Lundi 12 au Mercredi 14 Mai :

De nombreuses averses en perspective.

Vents : Est à 20 km/h
T° mini. : 1 à 10 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Jeudi 15 au Dimanche 18 Mai :
Un ciel nuageux pour jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous des averses.

Vents : Est-Sud-Est à 30 km/h
T° mini. : 8 à 13 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

clin d'œil



Économie

Leçons d'agriculture anti-crise à la Grecque

Face à la crise, la production agricole est concrète, locale et indispensable à la population. Les filières alimentaires développent des stratégies pertinentes.



Pierrick Bourgault

Delta-Vivartia affiche des promotions spectaculaires sur ses produits laitiers : jusqu'à -1,30 euro.

En Grèce, les agriculteurs ne trouvent pas de femme à épouser : les parents préfèrent voir leur fille mariée à un banquier plutôt qu'à un paysan!» ironise Ianis Katris, éleveur de bovins viande près d'Agrinio, dans une splendide vallée à l'ouest du pays. Avec la crise, cette image évolue et l'activité agricole redevient une valeur sûre.

Sur dix jeunes de moins de 25 ans, six sont au chômage et sans allocations. La plupart habitent chez leurs parents et bénéficient de la solidarité familiale. Ils aident au jardin et pour les récoltes, en particulier des olives. Certains décident même de revenir à la terre. Lors d'un séminaire organisé à Paris par l'Agence bio durant le dernier Salon de l'Agriculture, Dimitris Koveos, doyen de la faculté agricole de Thessalonique, a présenté une initiative originale : la mise en culture bio de plus de 600 jardins par les habitants, accompagnés d'un suivi agronomique universitaire. Une partie de la population découvre l'agriculture. Des actions de vente directe telles le *«Mouvement des patates»* s'organisent : de l'agriculteur au consommateur, légumes, huile d'olive voire agneaux se vendent à moitié prix, en court-circuitant des intermédiaires jugés trop gourmands. Des médias alternatifs, des réseaux sociaux, voire des municipalités, relaient ces actions.

De même, la grande distribution concurrence les petits commerces et les entrées de gamme se développent. Le hard discount allemand Lidl est largement présent et des fast-foods locaux supplantent les leaders mondiaux tels McDonalds.

Le renouveau du vin grec

L'exportation sauve les vignerons. La qualité a bien évolué et le retzina servi dans les restaurants du quartier Saint-Michel à Paris n'est heureusement pas le seul vin produit en Grèce. En mars dernier à Düsseldorf, le salon ProWein a rassemblé 71 exposants grecs, dont plusieurs furent distingués. Selon Théodore Georgopoulos, directeur de l'Union du vin grec : *«25 à 30 % de notre vin est exporté, vers deux destinations principales: l'Allemagne pour les premiers prix et les USA pour les qualités supérieures. Chine et Amérique du Nord sont des marchés en croissance»*. Christos Fotiatis, du domaine Lazaridis, confirme ses exportations vers 16 pays: *«soit 30% de notre volume et 50% de notre chiffre d'affaires»*. Leurs vins et tarifs se situent dans le haut de gamme. Il y a deux raisons pour qu'un consommateur choisisse un produit grec : son identité grecque s'il y est sensible, si elle lui rappelle de bons souvenirs de vacances, ou son prix compétitif.

Certaines entreprises se spécialisent dans l'entrée de gamme. *«Quand la situation est dure, tout le monde doit devenir meilleur»* affirme Panayiotis Stathakopoulos, qui a travaillé 10 ans chez Coca-Cola et 12 ans chez Pepsi. Il a choisi de revenir à Néméa pour des raisons familiales et dirige Nemeanwines. Fort de ses précédentes expériences, il valorise le vrac dans d'élégantes bouteilles en plastique vendues à 1,60 € dans les magasins. Le *«magnum»* rouge est à 2,80 € seulement. Les ventes augmentent de 50% par an et la coopérative réalise 30% de son chiffre d'affaires à l'export, en particulier vers l'Allemagne. Le marketing n'est pas sa seule force : Nemeanwines rafle aussi des distinctions dans les concours. Cette capacité à proposer des prix bas est bien sûr appréciée en Grèce.

Avec sa chaîne d'embouteillage robotisée ultra-moderne, Cavino réussit à vendre 1,25 € la bouteille de vin blanc ou rouge, sortie de cave, en verre bulgare. *«Mais à ce prix-là vous m'en prendrez un camion !»* précise M. Tsiris, œnologue. Il exporte 95% des 7 à 9 millions de bouteilles produites annuellement, surtout vers l'Allemagne.

Filières laitières

L'identité grecque de la feta a été confirmée après une intense bataille juridique européenne. Comme d'autres laitiers, la Société des Caves de Roquefort a dû ôter de sa communication toute référence à la Grèce et au mot feta; seule demeure la sonorité de la marque Salakis. L'Appellation d'origine protégée feta concerne exclusivement le fromage au lait de brebis ou de chèvre élaboré en Grèce, dans des conditions de collecte souvent artisanale.

Alexandros Bottos dirige la laiterie familiale Roussas Dairy à Volos, dans le bassin laitier du nord de la Grèce : *«Nous produisons 4 500 t de feta par an, que nous exportons à 95% vers les USA, la France (Super U, Auchan, Carrefour…), le Royaume-Uni, la Suède et même Dubai»*. Cette production traditionnelle s'est diversifiée et adaptée aux usages contemporains : feta dans l'huile, aux herbes, marinée, fromage de chèvre en boule et à la crème comme la mozzarella… La feta se vend en barquettes de 120 à 200 g, pratiques pour le consommateur. Le lait vient de brebis rustiques, de petite taille, qui donnent seulement 150 à 160 litres par an car la transhumance dans la montagne consomme de l'énergie. La traite s'effectue assez souvent à la main par les bergers ; le lait est réfrigéré dans des tanks prêtés par la laiterie et payé 1 € le litre. Riches en saveurs, ces produits sont élaborés dans des conditions difficiles, voire anachroniques - telles la traite manuelle - avant de se retrouver propulsés sur le marché mondial. Cette pratique artisanale constitue à la fois le talon d'Achille et la force de l'agriculture grecque.

PIERRICK BOURGAULT

Prêts pour le Sial

En 2012, le dernier Salon international de l'alimentation avait rassemblé à Paris plus de 150 exposants grecs, qui se préparent activement pour la prochaine édition prévue du 19 au 23 octobre 2014. Selon l'Ambassade, le dernier bilan ayant été satisfaisant, les exposants devraient être plus nombreux. Produits laitiers, huiles d'olives, raisins de Corinthe, amandes, chocolats, miel, sauces… tous ces produits de Méditerranée ont le vent en poupe. Les qualités pour la santé, une sensation de vacances, mais aussi une facilité de consommation, bien adaptée aux apéros dînatoires.

▸ Focus

Lait frais : la fin de l'exception grecque

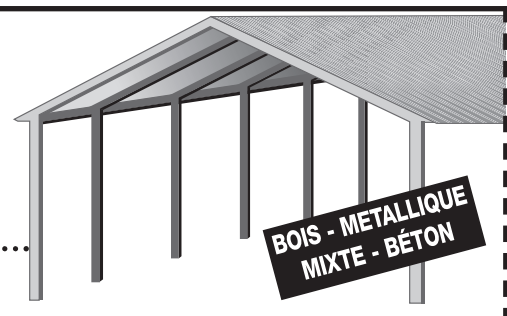
Fin mars 2014, en pleine présidence grecque de l'Union Européenne, une tempête de lait renverse presque le gouvernement. Pour débloquer une avance de 10 milliards d'euros, la Troïka[1] exige que la Grèce se conforme aux règles de la concurrence communautaire. Dans l'Union, un lait est qualifié de frais pendant 11 jours, alors qu'en Grèce ce délai dure seulement 5 jours. Un détail ? Pas pour les éleveurs grecs : ils étaient les seuls à pouvoir fournir leur marché national et seront désormais concurrencés par des camions venus du nord de l'Europe. Le monde paysan s'est soulevé contre cette ouverture du marché aux multinationales laitières, qui risque d'accélérer la disparition des petits éleveurs et la mort des villages. Payé 0,45 euro le litre compte tenu de la petite taille des exploitations et des difficultés de collecte, le lait de vache grecque est le plus cher d'Europe - contre seulement 0,34 euro le litre en Allemagne. Les marges des intermédiaires seraient aussi à examiner. Le prix pour le consommateur, également le plus élevé d'Europe, devrait diminuer. L'ancien maire conservateur d'Athènes Nikitas Kaklamanis et l'ancien premier ministre socialiste Geórgios Papandréou ont voté non, mais la loi a été finalement approuvée au parlement en procédure d'urgence durant la nuit du 30 au 31 mars, après la démission du vice-ministre de l'agriculture. Le virement de 10 milliards d'euros était à ce prix.

(1) La Troïka des créanciers d'Athènes rassemble des experts du Fonds monétaire internationale (FMI), de la Banque centrale européenne (BCE) et de l'Union européenne.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Lutte contre les incendies criminels

Le mercure monte à Baigneux

La FDSEA a convié les agriculteurs, les services de gendarmerie et l'administration sur une exploitation frappée par un troisième feu volontaire depuis 2011.





Plus de 80 agriculteurs ont répondu à l'invitation de la FDSEA.
Après 2011 et 2012, Didier Robin a de nouveau été touché par un incendie volontaire le 25 avril. Son hangar est détruit, tout comme son stock de paille. Quarante-huit heures plus tout, le même calvaire était connu par Jean-Christophe Mongin, à Ampilly-les-Bordes.

«Pour moi, c'est la troisième fois en deux ans … Là, le bâtiment avait un an et demi, il est détruit et il n'y a plus de paille. Il va falloir tout recommencer depuis le début…. Je vous passe les démarches administratives. J'imagine que ça va devenir plus compliqué avec mon assurance. A chaque fois qu'une voiture fera demi-tour en haut de chez moi, je me lèverai systématiquement. Je ne vais pas dormir pendant quinze jours». C'est sur ces propos de Didier Robin, agriculteur à Baigneux-les-Juifs, qu'a débuté le rendez-vous fixé par la FDSEA le 28 avril, soit trois jours après les faits. Cette rencontre s'est déroulée en présence de plus de 80 agriculteurs, du sous-préfet de Montbard et de plusieurs représentants de la gendarmerie. *«Il y a eu deux incendies la semaine passée sur le canton avec celle d'Ampilly-les-Bordes 48 heures plus tôt. Il n'y a aucun doute sur la piste criminelle. La série débutée en 2011 se poursuit»* déplorent Jean Bertrand et Bernard Ehret. Pour le président cantonal et le secrétaire adjoint de la FDSEA, cette situation *«n'est plus tenable»*. La mise en œuvre de *«nouveaux moyens»* pour assurer la protection des outils de production et des habitations attenantes a été demandée, avec l'appui, notamment, de Vincent Lavier et Marc Frot, respectivement président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et conseiller général de Baigneux-les-Juifs.

Un plan de surveillance

Les échanges avec le sous-préfet de Montbard et les services de gendarmerie ont été nombreux et visiblement constructifs. Un nouveau plan de surveillance va être mis en place avec la désignation d'un référent agriculteur par commune. Chacun aura pour mission de faire remonter, auprès des services de gendarmerie, le moindre comportement suspect aux abords des exploitations agricoles. *«Chaque référent aura des contacts plus rapides avec les gendarmes. Il ne faudra surtout pas hésiter à lui transmettre des informations. Le sous-préfet va écrire un courrier à tout le monde: agriculteurs, maires… pour expliquer la démarche. J'espère que notre demande de renforts sur le canton sera également entendue»* mentionne Jean Bertrand. Cette réunion a débouché sur une belle action de solidarité entre agriculteurs pour la reconstitution des stocks fourragers des exploitations touchées. Plusieurs remorques de paille ont été mises à disposition le surlendemain de ce rendez-vous.

AURÉLIEN GENEST



«Voir autant de monde à ce rendez-vous donne une idée de l'inquiétude qui règne par ici» confie Jean Bertrand.

Orges d'hiver brassicoles
Visite d'essai Arvalis le 21 mai

La Bourgogne est la première région française productrice d'orges d'hiver brassicoles. Les producteurs se doivent de répondre à un cahier des charges toujours plus précis, défini par les malteurs et les brasseurs, au travers de la mise en place d'un certain nombre de techniques culturales. Arvalis-Institut du Végétal invite tous les agriculteurs et techniciens intéressés mercredi 21 mai de 9h30 à 12 heures sur sa plateforme d'essais orges d'hiver à Arc-sur-Tille. Les participants à cette demi-journée pourront échanger sur quatre thématiques: la génétique (actualité variétale), la jaunisse nanisante (variétés et stratégies de lutte), la fertilisation azotée (variétés, doses, fractionnement) et les maladies (stratégies de lutte).
Cette visite d'essais sera animée par Nathalie Robin, spécialiste des ravageurs céréales basée à Montardon (64), Yves Messmer, ingénieur régional de Lorraine basé à Laxou (54) et l'équipe régionale de Bourgogne/Franche Comté.

Chambre d'agriculture

Un soutien aux jeunes éleveurs

Un suivi post-installation est proposé par le service *«productions animales»* de Créancey.



Amélie Fercoq contacte directement les agriculteurs. Des échanges téléphoniques précèdent une visite de l'exploitation.

Conseillère spécialisée *«bovins viande»*, Amélie Fercoq apporte une analyse technico-économique aux éleveurs installés depuis moins de trois ans. *«La profession a fait le constat, il y a plusieurs années et au niveau national, d'une dégradation des résultats technico-économiques en élevage. L'augmentation de la taille des troupeaux en serait la principale raison»* indique la jeune femme, citant une baisse de la fertilité des troupeaux et une hausse de le mortalité des jeunes animaux, *«la mission que l'on m'a confiée concerne les jeunes exploitants : si des problèmes techniques sont constatés dès leur installation, il y a tout intérêt à intervenir le plus rapidement possible»*.

Un travail en commun

Dans la pratique, les éleveurs sont contactés suivant la date de leur installation. Des échanges téléphoniques précèdent une visite de l'exploitation, un état des lieux et une liste de recommandations. *«Nous abordons les performances techniques dans un premier temps, car c'est le domaine qui intéresse le plus les éleveurs. Nous les mettons ensuite en lien avec les résultats économiques»* relève Amélie Fercoq. Pour le poste fertilité, certains éleveurs arriveraient à un taux de 95%, quand d'autres peineraient à dépasser les 70%. *«Cet écart est très important, c'est vrai, même si je n'aime pas trop parler de chiffres…»* insiste la conseillère, *«un taux de fertilité assez moyen peut cacher la volonté d'un éleveur de garder une vache intéressante d'un point de vue génétique. Si elle donne naissance à un jeune taureau l'année suivante, l'opération économique sera intéressante. Dans toute la démarche, nous prenons l'exploitation dans sa globalité. L'objectif est de la consolider !»*

AURÉLIEN GENEST

Contexte et enjeux

Les membres du bureau de la Chambre d'agriculture avaient décidé, fin 2012, d'organiser un poste vers le développement et l'appui technique des jeunes éleveurs, en rebondissant sur l'obligation d'un *«soutien post-installation»* lors de l'attribution d'aides JA. Ce soutien permet la réalisation de diagnostics financés dans le cadre du Programme régional à l'installation (PRI).

Production laitière

Une exploitation «sereine»

L'assemblée du syndicat Prim'holstein s'est déroulée au Gaec du Serein à Précy-sous-Thil. Un robot de traite et un élevage porcin en support amènent une certaine sérénité dans cet élevage.



Jean-Luc Rémond et l'une de ses 45 Prim'Holstein.

C'est une des rares fermes du département à cumuler productions laitière et porcine -et peut-être même la seule-. *«Quand j'ai repris l'exploitation familiale, les vaches à lait et les porcs étaient déjà là. Mes parents n'avaient pas beaucoup de surfaces et avaient opté pour du hors-sol»* relève Jean-Luc Rémond, gérant du Gaec du Serein avec son associé Vincent Aubry. Le Côte d'orien voit du positif dans cette double production : *«les fluctuations de prix, ici, on les connaît depuis très longtemps avec les cours porcins qui sont constamment en dents de scie. L'effet yo-yo constaté désormais dans toutes les productions comme le lait, c'est vrai, nous y sommes habitués. On se dit qu'il y aura des moments difficiles, d'autres plus favorables... Les bonnes années, nous mettons de la trésorerie de coté pour lisser les revenus quand ça va moins bien»*. Jean-Luc Rémond croise les doigts en ce moment, puisque les cours de ses deux productions sont un contexte plutôt favorable : *«en effet, le lait est passé de 290 à 360€/10000l en un an et demi, les cours porcins sont montés à 1,6€/kg, eux qui étaient à 1€/kg il y encore six mois. Mais rien ne dit que ça va durer !»* commente l'éleveur.

Arrivée de la robotisation

Le Gaec du Serein dispose d'un robot de traite depuis plusieurs mois. *«C'est le bonheur !»* lance Jean-Luc Rémond, *«la machine fonctionne très bien, elle est fiable et amène un confort physique et même familial car l'astreinte de la traite n'existe plus»*. Une augmentation de la production est même constatée : *«je manque un peu de recul car 2012 était un mauvaise année, mais je suis persuadé que cette hausse arrivera aux alentours de 15%. Les vaches sont en moyenne à trois traites par jour. Certaines passent même cinq fois !»*. Avec le robot, les vaches sont également moins stressées. *«C'est simple, une vache à lait, c'est généralement faignant et ça ne veut pas qu'on l'embête»* poursuit Jean-Luc Rémond, *«les Prim'Holstein vont désormais toutes seules à la traite. Elles sont aujourd'hui plus calmes : quand on traverse le bâtiment, elles restent couchées, ce qui n'était pas le cas avant»*.

AURÉLIEN GENEST

Le parage : favoriser le préventif

Une démonstration de parage était proposée aux 35 professionnels présents à l'assemblée. Jean-Luc Rémond a particulièrement apprécié : *«Ma vision des choses a changé depuis. Pour moi, le parage, c'était en curatif. Une vache boitait, je m'occupais d'elle. Mais après cette démonstration et les explications qui ont suivi, réaliser du parage en préventif apparaît bien plus intéressant. En atelier laitier, une vache qui se met à boiter chute rapidement en production.*
Si l'on perd 20% pendant une semaine, cela vaut sans doute la peine de faire appel à un pareur. Et pourquoi pas suivre moi-même une formation, la vitesse d'exécution était impressionnante».

Le mot du président

Dans son rapport moral, Guy Buntz a successivement abordé les parties concours, génotypage et tuberculose bovine : *«Les adhérents PH sont assez frileux pour participer aux divers concours proposés : celui de Châtillon-sur-Seine a du être annulé faute de participants. La surcharge de travail et tous les problèmes sanitaires en sont la cause, dommage! Félicitons néanmoins Benoît Fournier et Benoit Puech pour leur participation à Gen&Tech à Chalon-sur-Saône. Votre syndicat vous a aidé cette année encore pour le génotypage ou pour l'aide à l'achat des doses sexées. Le génotypage n'est peut être pas la priorité de tous les élevages, mais cette recherche est intéressante pour cibler les meilleurs animaux de votre troupeau. Les doses sexées optimisent l'agrandissement et parfois le repeuplement important de nos troupeaux en évitant l'achat d'animaux extérieurs parfois onéreux et décevants. La tuberculose nous procure toujours beaucoup de soucis, beaucoup trop d'élevages sont bloqués suite à la prophylaxie. C'est un réel problème, sachez que je suis souvent convié à plusieurs réunions et que j'insiste à chaque fois auprès des politiques et des services de la DDPP, pour leur faire prendre conscience de la grande difficulté du blocage de nos élevages. L'estimation et le paiement des animaux, le remplacement compliqué et la gestion des veaux de 10 jours sont des points évoqués avec détermination».*

Gibier

Les premières attributions sont tombées

La commission départementale «faune sauvage» vient de déterminer le nombre de bracelets qui seront disponibles à l'ouverture de la chasse.

Comme chaque année, des représentants des agriculteurs, des chasseurs et de l'administration se sont réunis pour déterminer le nombre de bracelets de sangliers, chevreuils et cerfs qui seront disponibles à l'ouverture de la chasse. *«Cette réunion fait suite au travail mené dans chacune des treize unités de gestion, les commissions techniques locales (CTL), qui sont réparties dans tout le département»* explique Thierry Besançon. Avant de dévoiler les chiffres tombés lors de cette réunion départementale, le président de la commission *«dégâts de gibier»* de la FDSEA tient à rappeler deux choses : *«tout d'abord, il est important pour les agriculteurs de participer à ces CTL dans lesquelles il faut faire remonter les dégâts constatés sur les exploitations. Lors de notre réunion départementale, nous faisons entièrement confiance aux avis locaux. D'autres part, les chiffres qui sont tombés ne concernent qu'une première attribution : celle qui servira à démarrer la saison de chasse. Un bilan à mi-parcours sera dressé et de nouvelles attributions pourront être décidées»*. Le nombre de bracelets de sangliers se situe cette année aux alentours de 12 600 unités, en nette baisse par rapport à la précédente campagne (environ 15 000). *«Ce nombre est à mettre en relation avec les plans de chasse réalisés l'année dernière»* commente Thierry Besançon, *«encore une fois, il ne s'agit que d'une première attribution ! Et cela se traduit également par une baisse des populations constatées sur l'ensemble du département». «A force de faire remarquer l'explosion des populations et des dégâts engendrés, nous commençons d'être entendus»* se réjouit le représentant de la FDSEA, *«la suppression de l'agrainage a certainement contribué à réguler ces populations. Mais des points noirs persistent et il faut continuer le travail entrepris. Des prélèvements de sangliers à plus de 10 000 unités est encore très important, nous sommes toujours au-delà de la norme. L'idée serait d'arriver à 7000 sangliers abattus sans trop de dégâts»*. Le nombre de bracelets de chevreuils et cerfs se maintiennent quant à eux aux alentours de 14 000 et 2 600 unités.

AURÉLIEN GENEST

Le retour de l'agrainage ?

«Il semblerait, contre l'avis des agriculteurs, que l'agrainage fasse son retour dans le nouveau schéma cynégétique mis en place par les chasseurs, qui sera présenté lors d'un forum le 22 mai à Sombernon en présence du préfet»* informe Thierry Besançon, *«il y a aurait la possibilité d'agrainer selon certaines conditions que je connais pas aujourd'hui. Le préfet prendra ses responsabilité avec les chasseurs. La profession agricole considère qu'il est encore bien trop tôt pour agrainer, nous nous y opposons formellement».

Samedi 24 mai 2014, A partir de 9 heures
Rencontre Agricole, Artisanale et Commerciale du Canton de Liernais
Organisée en partenariat avec la Maison Familiale Rurale de Liernais et la Communauté de Communes de Liernais.




Au Programme





- Représentations d'animaux (bovins, ovins et équins),
- Nombreux stands animés par les artisans et commerçants du canton,
- Exposition de matériel agricole,
- Repas champêtre (sur réservation),
- Concours de pétanque en doublette (inscription 2€ sur place, à partir de 14h),
- **Journée portes ouvertes de la Maison Familiale Rurale**

Présentation de nos Formations par alternance

- **4ème et 3ème** *(Stages tous secteurs d'activités)*
- **CAPA PAUM** *(Productions agricoles/Utilisation de matériel)*

Options : Productions animales (bovins, équins, ovins) ou Productions végétales/ Agroéquipement.

- **BAC PROFESSIONNEL** : CGEA (Système à dominante élevage), en partenariat avec une autre structure ou Agroéquipement.

Maison Familiale Rurale
Petite Rue du Crot
21430 LIERNAIS
Tel : 03-80-84-41-60

Comice agricole de Liernais
Mairie, Rue de la Guette
21430 LIERNAIS
Tel : 06-18-10-70-63

▸ Agenda

16/05 Assemblée générale de la FDSEA

La FDSEA 21, tiendra son assemblée générale le vendredi 16 mai de 13h30 à 18h00 à la Salle Polyvalente Pierre Aubert de Varois et Chaignot. Après le traditionnel huit clos du début d'après midi, réservé aux adhérents FDSEA, l'assemblée générale sera ouverte au public à partir de 14h45 et consacrée à la Gestion des risques et la sécurisation des revenus. Luc Smessaert, représentera la FNSEA.

MSA Instants Santé à Beaune

La MSA Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles âgés de 25 à 74 ans. C'est l'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Ces bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge, se dérouleront pour le canton de Beaune, du 19 au 23 mai et du 26 au 28 mai de 7h30 à 11h30 à l'agence MSA de Levernois.

▸ Formations

Concevoir une aire de lavage du pulvérisateur

Raisonner sa fertilisation et enregistrer ses interventions en tenant compte des nouvelles références de la méthode des bilans et de la nouvelle réglementation spécifique aux zones vulnérables
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 22 mai 2014 à Saint Julien et 16 juin à Genlis
Public concerné : Agriculteurs(trices) dont l'exploitation est située en zone vulnérable.
Contact :
Responsable de stage : Anne Hermant (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 28 81 29
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Directive Nitrates : faites le point sur les évolutions

Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 26 mai 2014 – Secteur Bligny sur Ouche ; 3 juin 2014 – Secteur Gevrey Chambertin ; 6 juin 2014 – Dijon
Public concerné : Agriculteurs(trices) dont l'exploitation est située en zone vulnérable.
Responsable de stage : Anne Hermant (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 28 81 29
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Assemblée générale le la FDSEA le 16 mai

"Sécuriser son revenu" c'est utile et c'est vital

Invité à débattre sur le thème de l'assemblée générale de la FDSEA, le 16 mai prochain à Varois et Chaignot, Luc Smessaert, vice-président de la FNSEA en charge du dossier "gestion des risques" prend la problématique à bras le corps et en appelle à la responsabilité de tous.

«*Nous devons bâtir une politique ambitieuse de gestion des risques, à moyen et long terme, basée sur la prévention et soutenue par une fiscalité adaptée (DPA-DPI), avec une dotation pour aléas plus souples*». En une phrase tout est dit -ou presque- car le dossier «*gestion des risques*», que Luc Smessaert connaît parfaitement, est complexe. «*On est au milieu du gué*» précise le responsable professionnel «*la réforme de la PAC 2015-2020 ne satisfait pas la FNSEA et ne me satisfait pas, car elle ne soutient pas la production, pire elle joue contre la productivité des systèmes agricoles. La loi d'avenir qui sera votée en juin n'a d'avenir que son nom, elle va alourdir la machine réglementaire. Rien n'est prévu pour encourager l'innovation, la recherche. Rien qui reconnaisse la modernité de l'agriculture*». Il faut cependant agir, trouver des solutions, bâtir des outils car «*depuis trois à quatre ans nous subissons des bouleversements climatiques et le monde agricole est en première ligne*».

Le projet de la FNSEA en matière de gestion des risques prend la problématique dans sa globalité car les risques ne sont pas seulement climatiques, ils sont aussi sanitaires, financiers... Depuis des années insiste Luc Smessaert, les agriculteurs sont soumis à des hausses incessantes de leurs charges fixes, «*l'objectif c'est donc de garantir un minimum de chiffre d'affaires pour faire face aux charges et aux aléas. On ne peut pas imaginer un système efficace de protection sans le soutien de l'État. Et L'État choisit au contraire de baisser le taux de prise en charge des primes et cotisations des assurances climatiques de 65% à 43%. Deux agriculteurs sur trois en grandes cultures sont sans assurance. On ne peut pas concevoir aujourd'hui qu'une exploitation ne soit pas assurée sur sa récolte. Il faut trouver les moyens d'élargir les outils de gestion du risque au plus grand nombre*».

La FNSEA se donne trois ans pour bâtir une vraie dynamique autour de la gestion des risques et aboutir à un panel d'outils propres à garantir les exploitants vis-à-vis des risques climatiques, sanitaires et de la volatilité des prix. «*Un système assurantiel bien compris doit servir les mauvaises années, comme pour l'assurance habitation ou l'assurance voiture, on espère cependant ne jamais en avoir besoin*». Tous les agriculteurs sont concernés aujourd'hui par la gestion des risques, rendez-vous donc le 16 mai à Quétigny, pour que chacun apporte sa pierre au dossier.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Fête départementale de l'agriculture

Aucun doute, c'est là-bas le 17 août !

Les jeunes agriculteurs de Vitteaux auront le privilège d'organiser la manifestation la plus festive de l'année.



Si la désignation de Vitteaux comme ville organisatrice de la prochaine fête départementale de l'agriculture a un peu tardé, elle est aujourd'hui officielle. L'évènement se déroulera dimanche 17 août à l'hippodrome vitellien. Pour Brian Jeannin, 26 ans, agriculteur à Beurizot et président cantonal, c'est un «*grand honneur*» d'organiser une telle fête : «*Ce sera l'occasion de promouvoir notre métier et, je l'espère, relancer notre équipe de JA. Nous ne sommes qu'une quinzaine aujourd'hui et je souhaite que l'équipe en ressortira grandie. Je suis en contact avec plusieurs jeunes actuellement en écoles d'agriculture. Ils pourraient nous rejoindre par la suite, nous avons tous à y gagner !*». Les JA de Vitteaux ont déjà bien avancé dans le démarchage des partenaires. «*Nous attendons toutefois encore quelques réponses. En fonction de celles-ci, nous pourrions organiser une journée professionnelle avec du matériel agricole le samedi, veille de la journée grand public, c'est un des rares points qui n'est pas encore calé aujourd'hui*» ajoute Brian Jeannin.

Un an après Châtillon

Le programme du dimanche est connu dans ses grandes lignes, comme l'annonce le jeune agriculteur plein de dynamisme : «*nous aurons l'inévitable course de moiss'batt cross, une mini-ferme, un concours Trait auxois, des démonstrations de chiens de troupeaux sur bovins et ovins, des promenades en calèches, un marché du terroir, une exposition de bovins et de nombreuses animations pour les enfants. Concernant l'activité phare, nous avions pensé à faire venir des vaches landaises, type inter-villes comme cela c'était déjà fait à Merceuil il y a quelques années, mais c'est un investissement assez conséquent. Aujourd'hui, nous partirions davantage vers des baptêmes en hélicoptère. Nous y réfléchissons*». Vitteaux succèdera donc à Châtillon-sur-Seine pour l'organisation de la fête départementale : «*j'étais à La Barotte l'an passé, c'était particulièrement réussi*» souligne Brian Jeannin, «*de notre côté, nous n'aurons pas les ambitions de faire aussi grand. Cinq ou six mille personnes seraient déjà bien. Après, ce sera forcément en fonction de la météo. En 2006, notre canton avait déjà organisé cette fête départementale et il avait fait un temps de m... J'espère que ce ne sera pas le cas cette année !*». Contact : 06 25 12 03 55 ou brianjd21@hotmail.fr

AURÉLIEN GENEST

Lycée de Quetigny-Plombières

Solidaires, les profs d'agro-alimentaire

Quatre enseignants du lycée Félix Kir se lancent dans une épreuve caritative.

Trailwalker Oxfam. Ce nom ne vous dit sans doute rien. Il s'agit d'un défi que peut se lancer n'importe quelle équipe de quatre personnes... un minimum motivées ! L'objectif est d'aider Oxfam, qui est une confédération internationale de solidarité travaillant dans plus de 90 pays. Oxfam France agit sur plusieurs thématiques et notamment le droit à l'alimentation, à la santé et à l'éducation. «*Il nous est apparu naturel, pour un établissement agro-alimentaire comme le nôtre, de s'investir sur ce type de problématique. C'est une occasion supplémentaire pour aborder des thèmes comme les agrocarburants, les règles de commerce internationales ou les changements climatiques avec les élèves*» soulignent les enseignants du lycée Félix Kir de Plombières-lès-Dijon.

Un don de 1500€

Trailwalker Oxfam se déroule en deux temps. «*Il a fallu réunir la somme de 1500€ pour pouvoir participer. C'est chose faite grâce au Crédit Mutuel et plusieurs donateurs privés que nous tenons à remercier*» poursuivent les enseignants. La deuxième partie du défi, cette fois-ci sportive, se déroulera le week-end des 17 et 18 mai au départ d'Avallon, pour un périple de 100 km au cœur du Morvan. Les quatre professeurs dijonnais, sous le nom de «*X-agro du Kir*» devront marcher ensemble et boucler le parcours en moins de 30 heures. Les 1500€ serviront, quel que soit le résultat sportif, à financer des actions humanitaires. Des photos et vidéos seront diffusées sur le compte «*facebook*» du lycée.

AURÉLIEN GENEST



Claudine Bizouard (techniques commerciales), Catherine Gitton (éducation socio-culturelle), Alain Gardiennet (mathématiques) et Christine Gond (EPS) vont parcourir 100 km dans le Morvan.

Maraîchage dans la Nièvre

Des légumes... et des projets

Les projets de création d'exploitations maraîchères, le plus souvent biologiques, se multiplient dans le département. Les élus professionnels encouragent cette tendance qui peut «ramener un peu de valeur ajoutée à la ferme Nièvre» au même titre que d'autres idées de diversification.

Ce n'est pas un hasard si Michèle Kirry, la préfète de la Nièvre, a consacré l'une de ses journées de visites mensuelles, le 30 avril, au maraîchage péri-urbain. Répondant à un engagement pris il y a quelques semaines, elle a voulu constater sur le terrain, les efforts réalisés par plusieurs exploitants agricoles de la périphérie de Nevers, en matière de production de légumes. Chez Denis Sanchez, à Varennes-Vauzelles, sur l'espace-test agricole de La Baratte ou deux jeunes agriculteurs viennent de s'engager, sur l'exploitation de Christophe Soleilhac puis aux Jardins de Marigny, chez Mathilde et Jean De Gesnais, à Sauvigny-les-Bois, la représentante de l'État s'est laissée guider par ses hôtes entre les plants de salades et de carottes. Et se faire expliquer les techniques, les volumes, les besoins et les freins à l'activité de ces exploitants un peu particuliers. Dans la Nièvre, pourtant, les projets de maraîchage ne manquent pas. Lors de la dernière assemblée générale du Groupement des agrobiologistes de la Nièvre (GABNI), il y a quelques semaines à Saint-Saulge, Laurent Barle, son animateur, en avait recensé une dizaine d'entre eux rien qu'en bio, ce qui constitue le secteur le plus porteur en terme de diversification dans le département. Et les élus professionnels appuient cette tendance, au premier rang desquels Éric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture, parie sur *«un moyen parmi d'autres de ramener de la valeur ajoutée à la ferme Nièvre»* à côté des productions dominantes traditionnelles que sont l'élevage bovin allaitant et les grandes cultures. *«Il y a de la place pour tous et les légumes, comme le porc, les moutons, les chèvres ou les fruits rouges»* peuvent aussi permettre d'installer des exploitations viables dans le département.

Maraîchage exemplaire

Si les légumes remportent une telle adhésion des porteurs de projets, c'est qu'ils offrent des avantages conséquents, tels que l'investissement matériel limité ou le besoin réduit de foncier. Et que, moyennant une démarche de communication indispensable, ils peuvent répondre à des demandes de consommation dans l'air du temps. C'est ainsi qu'en 2012, un quadragénaire habitant sur la commune de Montigny-en-Morvan, a lancé les Jardins de Pannecière, son exploitation de légumes de plein champ et sous tunnel sur une SAU de 1,3 ha. Laurent Minéo, qui est un hors cadre familial, a bénéficié du soutien de la Chambre d'agriculture et du Centre d'études et de recherches sur la diversification (CERD), notamment pour l'étude de marché, puisqu'il a décidé de commercialiser ses produits bio sur les marchés de Château-Chinon, Corbigny et Moulins-Engilbert mais aussi sous forme de paniers sur l'exploitation et dans la restauration collective (école de Montigny-en-Morvan, restaurants à Saint-Honoré les Bains...). Il bénéficie de l'espace-test agricole mis en place par le Conseil général et la Chambre d'agriculture dans le Morvan. A ce titre, le maraîchage est exemplaire de ces démarches partenariales des responsables professionnels et des Phhouvoirs publics.



Michèle Kirry, préfète de la Nièvre, a consacré sa journée du 30 avril à une visite des exploitations maraîchères péri-urbaines, autour de Nevers.

Espace-test maraîcher

Dans l'agglomération neversoise aussi, un espace-test maraîcher, à La Baratte, a été mis sur pied en 2012. Deux jeunes porteurs de projets ont été agréés et installés. Guillaume Debeer a l'ambition de *«créer une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)»* en se servant *«du tremplin qui lui est donné par cette structure»*. Quentin Vitry se réjouit de *«cette opportunité de (se) tester pendant ces trois ans, faire des choix et prendre des responsabilités»*, *«en commercialisant mes produits dans les magasins bio et au marché Saint-Arigle»*. Pour tous les deux, dans le cadre d'un Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) d'une durée de 1 à 3 ans, les acteurs se sont mobilisés collectivement: la Ville de Nevers met à disposition le site éco-certifié de 4 ha, le Conseil général permet l'acquisition d'équipements, la Chambre d'agriculture, le lycée de Challuy, les maraîchers locaux et le Sedarb apportent le conseil technique et enfin le Pays Nevers Sud-Nivernais et Nevers agglomération apportent leurs soutiens financiers à cette couveuse d'entreprises maraîchères... L'idée mise en avant est de *«relancer une filière maraîchère locale en aidant de jeunes porteurs de projets, donner en exemple des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, permettre aux habitants de Nevers de bénéficier de produits frais locaux par la création d'un circuit court « producteur-consommateur»*.

Contre l'artificialisation foncière

L'exemple de l'espace-test neversois, en maraîchage, est aussi symbolique d'une autre préoccupation des Pouvoirs publics, souvent pointée par le syndicat des jeunes agriculteurs: l'artificialisation des terres agricoles à proximité des villes. La préfète, la semaine dernière, a pu entendre les chiffres dévoilés par la Chambre d'agriculture, à la suite d'une étude qu'elle a menée en 2009. Moins de 90 exploitations agricoles survivent autour de Nevers et leurs surfaces ne cessent de diminuer: moins 86 ha à Varennes-Vauzelles entre 1994 et 2009, moins 65 ha à Marzy, moins 33 ha à Garchizy... sur la même période. L'extension de zones d'activités industrielles et commerciales, la construction de logements, l'aménagement de l'autoroute A77 sont pointés du doigt, dans cette lente érosion de l'agriculture périurbaine. **E.C.**

► Agenda

12, 13, 15 et 16/05

Ramassage des déchets vétérinaires

Le prestataire choisi par le GDS58 pour la récupération des fûts de déchets de soins vétérinaires annonce le calendrier de sa nouvelle tournée. Cette année, 4 dates sont prévues dans différents endroits du département:
Lundi 12 mai, les rendez-vous sont fixés de 8h à 8h45 à la Coopérative Axéréal d'Alligny-Cosne (Suchet), de 9h15 à 10h45 à la Coopérative Axéréal de Varzy (route de Champlemy) et de 11h15 à 13h à la Sicagemac (marché au cadran) de Corbigny (route de St-Saulge).
Mardi 13 mai, de 8h à 9h30 au GDS58 (ZA du Clos Ry) à Sermoise; de 10h à 10h45 à la Coopérative Axéréal de Guérigny (ZI Villemenant) et de 11h30 à 13h à la Coopérative Axéréal de Châtillon-en-Bazois (route d'Aunay). Jeudi 15 mai, de 8h à 9h45 à la Sicafome (marché au cadran) de Moulins-Engilbert (29 route de Châtillon); de 10h15 à 11h15 sur le parking municipal Jean Sallonnyer de Château-Chinon et de 11h45 à 12h45 sur le parking (près du Crédit agricole) de Montsauche-les-Settons.
Vendredi 16 mai, de 8h à 9h45 à la Coopérative Axéréal de Decize (route de Champvert); de 10h15 à 11h45 à la coopérative Axéréal de Cercy-la-Tour (route de Decize) et de 13h à 14h30 à la gare de la Coopérative Teol à Luzy.
Merci de se conformer aux dates et horaires indiqués, aucune autre possibilité de collecte n'étant prévue en 2014. Les deux fûts doivent être remis fermés, l'autocollant *«code barre»* reçu avec la facture collé sur le fût de 50 litres (ou à défaut inscrire le numéro d'élevage).
Un bon de prise en charge sera délivré et devra être conservé.
Il sera possible d'acquérir un nouveau kit (fût de 50 l et petit fût) moyennant 26,50 euros TTC à l'occasion des ramassages. La facture acquitée sera adressée ultérieurement par la société EDC. Seuls les règlements par chèque seront acceptés. Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au GDS au 03 86 90 18 90)

Herd Book Charolais Ouverture de la vitrine à l'herbe

La vitrine à l'herbe 2014 vient d'ouvrir ses portes. Au total, 29 taureaux de 18 mois ont rejoint le site du Marault. Trois d'entre eux seront préparés pour le prochain Concours national adultes, organisé à l'occasion du Mondial charolais les 28, 29 et 30 août prochains. Sur la base des 2200 éleveurs adhérents au HBC, la commission de sélection a retenu pour cette édition 2014, 29 animaux issus de 11 départements. L'objectif de cette vitrine est, suite au travail de sélection effectué par les adhérents du HBC, de donner la possibilité à tous les éleveurs charolais d'acquérir des reproducteurs certifiés. Chaque éleveur trouvera le reproducteur adapté à ses besoins. Cette édition propose des reproducteurs typés: viande, élevage, vêlages faciles ou encore concours. Tous ces taureaux sont dès à présent en exposition et en vente sur le site du Marault. Ils présentent de solides garanties d'un point de vue génétique et sanitaire. Les visites sont organisées sur rendez-vous, auprès de Charolais expansion au 07 89 05 42 39 ou du GIE du Marault au 06 12 83 04 77. Renseignements sur www.charolaise.fr.



▸Agenda

13/05 AG de la FDSEA 58

La FDSEA 58 tiendra son assemblée générale annuelle, mardi 13 mai, de 10h à 16h30, à la ferme du Marault à Magny-Cours. L'invitée d'honneur de la réunion sera Christiane Lambert, 1ère vice-présidente de la FNSEA, brillament réélue le 9 avril dernier lors du Conseil d'administration national à Paris. Le thème n'est pas encore établi définitive-ment mais il devrait tourner autour des relations entre l'administration et la profession agricole.

14/05 Lancement du projet Copernic

Le CETA Entre Loire et Allier organise une demi-journée de lancement de son projet intitulé Copernic (CO-innovation pour des systèmes doublement PERformants dans les exploitations Nivernaises avec des rotations à base de Céréales), mercredi 14 mai, de 14h à 17h30, chez Jean-Luc Marx (Domaine de l'Isle) à Mars-sur-Allier. Pour présenter leur projet, les agriculteurs adhérents du Ceta proposent d'assister à des exposés à la fois en salle et au champ. Programme: En salle, de 14h à 16h, introduction par Eric Bertrand (président de la Chambre d'agriculture) et Eric Dewavrin (président du Ceta); présentation du Ceta et de Copernic (historique, problématiques, implication dans le territoire) par Eric Dewavrin et Michaël Geloen (CA58); le projet Copernic et l'apport du collectif dans la recherche de systèmes doublement performants par Alain Chevalier (Ceta) et Raymond Reau (Inra), exemple de l'atelier réalisé chez Jean-Luc Marx et premiers tests au champ par Jean-Luc Marx (Ceta) et Marie-Sophie Petit (CRAB); au champ, de 16h15 à 17h30, visite du système testé dans le cadre de Copernic par Jean-Luc Marx (Ce-Ta) et Michaël Geloen (CA58), retours d'expériences et échanges autour d'autres exploitations du Ceta par les agri-culteurs adhérents et Josuah Morlet et Cédric Zambotto (CA58); conclusion et pot de l'amitié. Contacts: Eric Dewav-rin (Ceta) au 06 09 24 63 23 ou Magali Fourier (CA58) au 03 86 93 40 60.



Syndicalisme

La FDSEA en assemblée générale

La FDSEA de la Nièvre tiendra sa 68ème assemblée générale à Magny-Cours le 13 mai prochain. *«Pour des relations de travail pertinentes entre Pouvoirs publics et profession agricole !»* tel sera le thème de cet évènement syndical annuel.

L'année 2013 aura été marquée par une fulgurante montée en pression entre le syndicalisme agricole Nivernais et ses interlocuteurs publics.

Difficulté de concertation d'un côté et sur-administration du métier de l'autre, auront conduit à la tenue d'actions syndicales multiples et parfois musclées, qui auraient pu être évitées si l'intégralité des acteurs de l'agriculture de la Nièvre avait su se pencher raisonnablement sur des dossiers aux impacts non négligeables pour les exploitations agricoles de notre département.

C'est ainsi et sur le thème *«Pour des relations de travail pertinentes entre profession agricole et Pouvoirs publics»* que des intervenants du Parc Naturel Régional du Morvan, du Conseil général de la Nièvre, de l'Etat et de la profession se retrouveront, mardi 13 mai à Magny-Cours pour débattre des orientations futures qu'ils souhaitent donner au renouveau d'une concertation constructive et au service de l'agriculture Nivernaise entre leurs organisations et la profession agricole.

Christiane Lambert, 1ère vice-présidente de la FNSEA sera par ailleurs l'invitée d'honneur de cette assemblée générale élective, qui verra 24 nouveaux membres élus au conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

Nous vous attendons nombreux pour cet évènement où en tant qu'agriculteurs, la possibilité vous sera offerte de vous exprimer sur votre ressenti quotidien dans la mise en œuvre des politiques publiques agricoles de la Nièvre.

S.L – FDSEA 58



L'an passé la FDSEA de la Nièvre avait réuni près de 180 participants à Tannay à l'occasion de son assemblée générale.

▸Le programme

De 9h30 à 12h30 (assemblée statutaire à huis clos) :
- Accueil
- Ouverture de l'assemblée par Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA 58
- Rapport financier par Benoît Mathe, trésorier
- Rapport d'activité des sections spécialisées et commissions de la FDSEA
- Intervention de Christiane Lambert, 1ère vice-présidente de la FNSEA et échanges avec les adhérents
- Elections des membres du conseil d'administration

De 14h00 à 17h00 (Assemblée générale ouverte au public) :
- Ouverture de l'assemblée générale par le maire de Magny-Cours, Jean-François Guitterez
- Rapport d'activité vidéo
- Rapport d'orientation présenté par Stéphane Aurousseau, secrétaire général adjoint de la FDSEA
- Table ronde sur le thème *«Pour des relations de travail pertinentes entre profession agricole et pouvoirs publics !»*
- Clôture de l'assemblée générale et verre de l'amitié

Point de vue

Les GMS organisent la baisse du prix à la production !

Emmanuel Bernard, président de la section bovine FDSEA et secrétaire général adjoint FNB, revient sur les enjeux de la remontée du prix de la viande bovine et met en garde GMS et aval de filière !

Les cours de la viande bovine ont lourdement chuté en animaux femelles depuis le décrochement brutal du mois d'août de l'an dernier. En bovins mâles, la pression de l'aval est enclenchée pour un scénario identique, espèrent-ils ! Mais, cette spirale de prix bas pour les éleveurs, nous ne pouvons pas l'accepter. Nous voulons vivre de notre métier, et valoriser notre production. De plus, rien sur un plan économique et de marché ne justifie cette baisse des prix à la production. D'ailleurs, pendant que nos cours dégringolent, les prix de la viande bovine au consommateur eux continuent d'augmenter (+3% depuis le début d'année – source Panel Kantar) ! … Arrêtons de nous faire raconter des histoires par l'aval ! Le résultat de la baisse des prix producteur c'est que l'aval a déjà *«engrangé»* plus de 300 millions d'euros depuis mi-2013 avec la baisse des prix qui a été enclenchée. Cà suffit ! Notre Section bovine s'inscrit en conséquence totalement dans le mot d'ordre national d'action syndicale que vient de lancer la FNB pour la remontée des prix-producteur. Un seul objectif : des prix à hauteur de notre coût de production ! Et nous ne *«calerons pas»* là-dessus. Aujourd'hui il faut 4,50 euros en moyenne par kg carcasse alors que nous ne sommes qu'à 3,65 euros à peine en moyenne France, payés éleveur. Nous appelons les éleveurs du département à se mobiliser activement avec nous dans cette perspective. Première étape : les GMS, avec des actions *«en continu»* dans les différentes enseignes pour :
faire entendre cet impératif de remontée des prix-producteur,
«faire le ménage» dans des magasins qui mêlent allègrement promotions abusivement basses, taux de marge excessif un peu plus loin, et insuffisance de professionnalisme de gestion des rayons dans beaucoup d'endroits.
vérifier le respect de l'étiquetage d'origine de la viande bovine et la mise en avant de *«Viandes de France !»*
Quant aux outils d'abattage et de transformation, qu'ils prennent garde. Leur tour viendra ! Notre combat est celui du revenu des producteurs, mais c'est aussi celui du maintien de l'emploi et de l'activité économique. La course aux prix bas ne mène nulle part.

Emmanuel Bernard

Jeunes Agriculteurs

Alexandre Lorré réélu président



Dans la foulée de l'assemblée générale du 25 avril à Châtillon-en-Bazois, le nouveau Conseil d'administration des JA58 s'est réuni lundi 28 avril à Bona, afin de désigner le nouveau bureau départemental du syndicat jeune. En dépit de son souhait de voir arriver de nouveaux responsables avec des idées neuves, Alexandre Lorré, le président sortant, a été reconduit à la tête de la structure départementale pour un nouveau mandat de deux ans. Il sera entouré d'une équipe renouvelée dont voici le détail:
- Président: Alexandre Lorré (Epiry)
- Vice-président Elevage: Benoît Michot (Moulins-Engilbert)
- Vice-président Grandes cultures: Jacques-Antoine Rose (Prémery)
- Vice-président Installation: Bertrand Larue (Achun)
- Secrétaire général: Clément Blandin (Saint-Péreuse)
- Secrétaire général adjoint: Benoît Dubuis (Chitry-les-Mines)
- Trésorier: Emilie Lantier (Montreuillon)
- Trésorier adjoint: Jean-Charles Seutin (Saint-Germain des Bois)
- Membre: Vivien Gaume (Saint-Sulpice)
- Membre: Thomas Lemée (Saint-Agnan), qui siège également en tant que vice-président dans le bureau régional de JA Bourgogne, aux côtés de Florent Point (Verneuil), lui aussi administrateur départemental et régional.

CETA Entre Loire et Allier

Découvrir COPERNIC le 14 mai à Mars-sur-Allier

CO-PER-NI-C, pour « CO-innovation pour des systèmes doublement PERformants dans les exploitations Nivernaises avec des rotations à base de Céréales »: tel est le nom donné au projet porté par le CETA Entre Loire et Allier, qui organise, mercredi 14 mai, une journée de lancement chez Jean-Luc Marx à Mars-sur-Allier.



Éric Dewavrin, président du Ceta Entre Loire et Allier, retracera l'historique et les enjeux de Copernic, lors de la journée de lancement du 14 mai, à 14h, chez Jean-Luc Marx (Domaine de l'Isle) à Mars-sur-Allier.

Tout est parti du constat que des problématiques de désherbage (vulpin, géranium, gestion des résistances, retrait des matières actives) sont de plus en plus observées chez les adhérents du Ceta Entre Loire et Allier. Et aussi du fait que les rendements y plafonnent, malgré la simplification du travail du sol et des systèmes de cultures, opérée il y a une quinzaine d'années. Créé dans les années 50, aujourd'hui fort de 24 adhérents autour de leur président, Éric Dewavrin, le Ceta a toujours mis l'accent sur la réflexion de groupe et les échanges au cœur de son activité. Et c'est donc naturellement pour tenter de répondre collectivement aux problématiques techniques et économiques qu'ils rencontrent, que les adhérents ont poussé leur travail vers de nouvelles idées, alimentées par eux-mêmes, autour d'autres réseaux tels que le RMT systèmes de cultures innovant ou le projet européen Pure et aussi dans le cadre de l'appel à projets du ministère de l'Agriculture en faveur de l'agro-écologie qui l'a primé. Depuis 2013, avec l'objectif d'atteindre une double performance économique et environnementale, le Ceta explore donc d'autres façons de produire via des ateliers de conception *«de ferme en ferme»*, pour ébaucher un projet personnalisé avec le groupe, via une mise à l'épreuve pas à pas sur un ensemble de parcelles de l'exploitation et via un accompagnement en tour de plaine, afin de faciliter le partage d'expérience entre agriculteurs. Telle est donc la raison d'être de cet ensemble d'objectifs et de méthodes, baptisé Copernic.

Echanges en salle et au champ

«Avec Copernic, nous anticipons ensemble les problèmes agronomiques et les évolutions réglementaires pour prendre de l'avance et mieux nous adapter» témoigne Alain Chevalier, agriculteur adhérent de Magny-Cours. Cette envie de progresser ensemble a trouvé une oreille attentive auprès des élus des OPA du département. Et, pour la journée de lancement du 14 mai, Éric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, ne sera pas le dernier à vanter les mérites partagés de cette démarche innovante. Il introduira la demi-journée, en salle, à 14h, aux côtés d'Éric Dewavrin, afin de présenter à la fois le Ceta et le projet Copernic, tandis que le président du Ceta et Mickaël Geloen, technicien de la Chambre, détailleront leur historique, leurs problématiques et leurs implications dans le territoire. Puis, Alain Chevalier et Raymond Reau (INRA) préciseront en quoi consiste le projet et quel est l'apport du collectif dans la recherche de systèmes doublement performants. Enfin, Jean-Luc Marx, l'hôte de la réunion, présentera l'exemple de son atelier et les premiers tests réalisés au champ, avec l'éclairage de Marie-Sophie Petit (Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne). Enfin de 16h15 à 17h30, c'est dans les champs du même Jean-Luc Marx que se poursuivront les débats, là où il a déjà testé un système innovant dans le cadre de Copernic. Mickaël Geloen apportera son regard de technicien et des retours d'expériences venant d'autres adhérents du Ceta (Mathilde et Jean De Gesnais, Alain chevalier, Maja et Ueli Baumgartner, Benoît et Bernard Loisy, François Dulong...) seront dévoilés et analysés par Josuah Morlet et Cédric Zambotto, techniciens de la Chambre d'agriculture.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

A la DDT depuis 2006

René Dufoux prend sa retraite

C'était un visage connu et apprécié du monde agricole nivernais. Il avait mené les différentes enquêtes «calamités agricoles» (sécheresse puis inondations) de ces dernières années au nom de la DDT de la Nièvre. René Dufoux est parti en retraite le 7 mai.



René Dufoux (en blouson beige, au centre) avait mené, pour la DDT, de nombreuses missions d'enquête « calamités » au cours de ces dernières années, comme ici, chez Thierry Laporte, à Chougny, au printemps 2013.

Connu pour être attentif et méticuleux, l'ancien ingénieur de l'agriculture et de l'environnement de la DDT de la Nièvre, qui était arrivé dans le département en 2006, vient de mettre un point final à son service dans l'administration. Mercredi, il a officiellement fait valoir ses droits à la retraite et a dit au revoir à ses collègues de la rue Charles Roy. Ces dernières années, il avait été très souvent sollicité par les agriculteurs nivernais pour venir constater sur le terrain les dégâts de la sécheresse, en 2011, puis des inondations, au printemps derniers, au cours de missions d'enquête rentrant dans la procédure des *«calamités agricoles»*. Après un Bac D et des études à l'Enita de Toulouse jusqu'en 1975, René Dufoux avait commencé sa carrière, en 1977, comme maître auxiliaire au lycée agricole de Besançon (Dannemarie sur Crête), avant de réussir, en 1982, le concours d'ingénieur des travaux agricoles. En 1983, en tant qu'ingénieur au lycée agricole de Cibeins à Trévoux (01), il enseignait la phytotechnie et les sciences économiques et humaines. C'est de 1985 à 2000 qu'il a entamé son brillant parcours dans l'administration publique de l'agriculture, à la DDAF de l'Ain (calamités agricoles, gestion des aides aux productions végétales, mise en oeuvre des actions agro-environnementales...). De 2000 à 2006, il est devenu chef de la cellule modernisation des exploitations agricoles (aides européennes, installations des JA, gestion agridiff, gestion de programme de l'OCM fruits et légumes...) à cette même DDAF de l'Ain. Puis, le 1er octobre 2006, René Dufoux avait été promu ingénieur divisionnaire, au sein du Service économie agricole de la DDAF de la Nièvre, adjoint au chef de service et chef du bureau de l'agro-environnement et des bâtiments (MAE, PMBE, PVE, PPE...).
Terres de Bourgogne souhaite aujourd'hui à René Dufoux une bonne et heureuse retraite.

E.C.

▸ Agenda

15/05 AG des Éleveurs nivernais
La section des Éleveurs nivernais, adhérents à la coopérative CIALYN, tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 15 mai à partir de 9h15, au siège de la Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre, 36 route de Château-Chinon (lieu-dit «Forges») à Sauvigny-les-Bois. Ordre du jour: assemblées générales ordinaire et extraordinaire de section, point sur les marchés (viande, maigre, matières premières...), repas en commun à 13h30. Contact: Cialyn au 03 86 58 39 39 ou par mail à billy@cialyn.fr.

16/05 Portes ouvertes au Lycée agricole du Morvan
Le Lycée agricole du Morvan tiendra des Portes ouvertes vendredi 16 mai, de 13h30 à 18h. L'objectif est de présenter aux jeunes intéressés les 4ème et 3ème de l'enseignement agricole, le BAC Pro conduite et gestion de l'exploitation (support bovin, ovin ou équin), le BTS ACSE en alternance, le BP REA en présentiel ou en formation ouverte et à distance, et le lieu-test pour l'installation. Contact: 03 86 79 49 80 ou site internet: http://formavenir.pronde.net.

19/05 AG de Service de remplacement - Nièvre
L'assemblée générale annuelle du Service de remplacement Nièvre se déroulera le 19 mai, à partir de 19h à la salle des fêtes de Rouy.

▸ Formation

Mai Formations Certiphyto
Au premier semestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 13 et 15 mai à Decize et les 26 et 28 mai à Saint-Pierre-le-Moutier. Par ailleurs, d'autres voies d'obtention du Certiphyto sont possibles, soit par QCM, soit par formation + QCM. Contact et renseignements: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

▸ Agenda

11/05 Fête des Saints de glace à Vareilles

La commune de Vareilles (à 15 km à l'est de Sens, en Pays d'Othe), organise dimanche 11 mai, de 9 h à 19 h, la 18e édition de la *«Grande fête du jardin et des jardiniers de l'Yonne»*. cette manifestation réunit des professionnels, des associations, des artistes et des amateurs autour du jardin.
Au programme : plantes vivaces et annuelles, plants de légumes bio, rares et anciens, mobilier et ornement de jardin, conseils en jardinage, l'Association des Jardiniers de France, un vide greniers «spécial jardin», des épouvantails, des musiciens, un stand d'échanges de plants et de rencontres d'amateur, l'association des apiculteurs, etc… Animations diverses: fanfare, artistes de rues, expositions. Restauration sur place assurée. Entrée libre
Renseignements supplémentaires sur :
http://lapucedevareilles.dyndns.org

18/05 *«Saveurs et Terroirs»* à Villevallier

Dimanche 18 mai, de 10 h à 18 h, la MFR de Villevallier organise sa journée *«Saveurs et Terroirs»*, avec dégustation, exposition, matériel agricole, vente de produits de la ferme et repas champêtre (sur réservation : 11 € adultes, 6 € enfants).
Renseignements et réservation :
tél 03 86 91 12 15
Email : mfr.villevallier@mfr.asso.fr

Vols et cambriolages

Lutte contre les vols dans les exploitations agricoles

Dans le cadre du plan national de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée, des mesures destinées à renforcer la sécurité des exploitations agricoles ont été mises en œuvre depuis octobre dernier et ont commencé à donner des résultats encourageants

L'Observatoire de la délinquance affiche une hausse de 66 % en cinq ans des vols sur les exploitations agricoles et recense sur 2013, 10 000 vols sans prise en compte des vols de tracteurs ou de carburant.
Ces vols suscitent, depuis plusieurs années, une préoccupation légitime et croissante des agriculteurs. Le département de l'Yonne n'est pas épargné : vols de matériel, fourrage, animaux, vin…

Pour l'année 2013, 218 vols ont été enregistrés au détriment du monde agricole, ce qui correspond à une augmentation de 23,9% par rapport à l'année précédente. Les engins agricoles, le carburant et les métaux sont les cibles privilégiées des malfaiteurs qui agissent surtout durant la période hivernale. Ces faits représentent 55 délits pour 1000 agriculteurs dans l'année. La circonscription de la compagnie d'Auxerre est particulièrement touchée avec 53,20% des faits du département.

Afin de sensibiliser les agriculteurs et les inciter à sécuriser leurs exploitations (prévention, protection et intervention), la gendarmerie, la Chambre d'agriculture de l'Yonne et Groupama organisent des réunions locales les 14 et 15 mai 2014 :


Laetitia Le Breton
Les cambrioleurs n'hésitent plus à s'attaquer aux matériels dans les vignes, afin d'en récupérer les métaux.

Avallon : Mercredi 14 mai, à 10h, Salle A - Rez de chaussée de l'Hôtel de Gouvenain, 7 rue des Odebert
Auxerre : Mercredi 14 mai, à 14 h 30, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer
Sens (Saint-Clément) : Jeudi 15 mai, à 10 h, Salle des fêtes, à Saint-Clément
Toucy : Jeudi 15 mai, à 14 h 30, Salle des Fêtes de Toucy
Chablis : (Une réunion sera organisée ultérieurement. Nous vous informerons dès la programmation de celle-ci).

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Communiqué DDT

Rappel sur les conditions restrictives de l'abattage d'urgence à la ferme, des bovins

Au cours de la précédente campagne de contrôles relatifs à la conditionnalité des aides PAC, plusieurs éleveurs ont été pris en défaut concernant le respect de la réglementation relative à l'abattage d'urgence de bovins sur leur lieu d'élevage.

Plus globalement, l'analyse de la Base de Données Nationale de l'Identification des bovins laisse apparaître que dans un certain nombre d'élevages icaunais, quelques bovins sont abattus chaque année à la ferme dans des circonstances indéterminées.
Pour des raisons évidentes de protection de l'environnement, de bien être animal et de sécurité alimentaire, l'abattage d'un animal hors d'un abattoir est strictement encadré par la réglementation. Si, par dérogation, l'abattage à la ferme des porcs, petits ruminants, volailles et lagomorphes des animaux élevés par l'exploitant agricole et destinés à l'usage exclusif de sa famille (plus précisément des ascendants et descendants à l'exclusion des collatéraux) est toléré, il en va différemment pour les bovins.
La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection de la Population (DDCSPP) rappelle que l'abattage d'urgence à la ferme des bovins accidentés ou dangereux est autorisé à certaines conditions prescrites par la réglementation communautaire (Paquet Hygiène) :
- Un vétérinaire doit effectuer une inspection ante mortem de l'animal
- L'animal abattu et saigné doit être transporté vers l'abattoir dans des conditions hygiéniques et sans retard indu. Le prélèvement de l'estomac et des intestins, à l'exception de tout autre habillage, peut être pratiqué sur place, sous le contrôle du vétérinaire. Tous les viscères enlevés doivent accompagner l'animal abattu jusqu'à l'abattoir et être signalés comme lui appartenant
- Si plus de deux heures s'écoulent entre l'abattage et l'arrivée à l'abattoir, l'animal doit être réfrigéré. Si les conditions climatiques le permettent, la réfrigération active n'est pas nécessaire
- Une déclaration établie par l'éleveur indiquant tout produit vétérinaire ou autre traitement qu'il a administré ainsi que les dates d'administration de ces traitements et les temps d'attente doit être acheminée avec l'animal abattu jusqu'à l'abattoir
- Une déclaration établie par le vétérinaire attestant le résultat favorable de l'inspection ante mortem, la date, l'heure et le motif de l'abattage d'urgence ainsi que la nature du traitement éventuel administré à l'animal doit être acheminée avec l'animal abattu jusqu'à l'abattoir
La DDCSPP préconise toutefois, pour des motifs de sécurité alimentaire, que dans la mesure où le bovin accidenté depuis moins de 48 heures est transportable, il soit acheminé à l'abattoir sous couvert d'un certificat vétérinaire d'information dûment renseigné par le vétérinaire sanitaire et transmis à l'arrivée au vétérinaire officiel chargé de réaliser l'inspection ante-mortem.
Elle rappelle, qu'en vertu du Code Rural, le fait d'abattre un animal en dehors d'un établissement d'abattage dans des conditions illicites est passible de six mois d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

DDT 89



Filière porcine

Visite du préfet chez des éleveurs de porcs

En visite au Gaec Butin, à Bligny-en-Othe, le préfet de l'Yonne y a rencontré des éleveurs qui ont fait de l'autonomie alimentaire de leur atelier porcin un cheval de bataille

Succédant à leur père, éleveur de veaux de boucherie, Pierre et Jean Butin ont souhaité dès la création du Gaec, en 1995, *«réorienter l'entreprise vers un modèle plus autonome et moins dépendant de son environnement»* Les quotas laitiers étaient passés par là et les cours du veau de boucherie écroulés, c'est ainsi que la ferme familiale s'est dotée d'un atelier de 150 truies naisseur/engraisseur et d'un élevage de volailles de chair sur 1650 m². Les deux frères se fixant pour objectif d'assurer un maximum d'autonomie alimentaire à leur cheptel porcin et créer un vrai lien au sol, grâce aux 61 ha de SAU que comptait l'exploitation. Une surface passée à 110 ha deux ans plus tard, après reprise de l'exploitation voisine, qui a permis de renforcer l'autonomie alimentaire en l'amenant à 75% des besoins. Trois tonnes d'aliments sont ainsi fabriqués quotidiennement sur la ferme, à base de blé, orge, tourteaux de colza et de soja, compléments minéraux, après être passés par un broyeur et une cellule mélangeuse. Une fabrication gérée par ordinateur en fonction des besoins : aliments croissance, aliments finition, 2ème ou 3ème âge, et transférée par un réseau souterrain dans les silos distants d'une centaine de mètres.

Précurseurs des normes à venir, ils sont passés au *«bien-être animal»* dès 2006, profitant de la rénovation de leur bâtiment verrats et truies gestantes. Démarrant la même année une activité de vente à la ferme, après s'être rapprochés d'un prestataire de découpe, soucieux d'établir un vrai lien social avec la population du village : *«apporter une image positive de l'élevage sur notre environnement et s'insérer socialement, faisaient partie de nos enjeux, notamment en donnant accès à nos voisins à des produits en direct de la ferme…»*

Une visite en musique

C'est par un contrat de reprise de lisier, que s'instaure en 2008, un partenariat avec le voisin, Thierry Desvaux, exploitant céréalier sur 250 ha. Partenariat qui s'étend rapidement au partage de matériels, avec notamment une tonne à lisier et une moissonneuse batteuse achetées en copropriété, ainsi qu'au développement de chantiers. De là est née le projet d'assolement en commun et de mutualisation des moyens de production, concrétisé l'année suivante par la création d'une société en participation agricole, la SEP de Bord, qui réunit aujourd'hui l'ensemble des cinq agriculteurs installés sur les communes de Bligny et Paroy-en-Othe. Plus de 600 tonnes de fumier et 4500 m³ de lisier produits par le Gaec Butin sont ainsi mis à disposition de la SEP chaque année, pour un gain estimé à 10% des besoins en apports azotés et une économie totale de 15% d'engrais si l'on y ajoute le bénéfice des couverts et engrais verts.



Ce jeune porcelet semble apprécier les bras du préfet de l'Yonne… !



Pierre Butin a créé avec son frère Jean l'atelier porcs en 1995

Accompagné du directeur adjoint à la DDT de l'Yonne, Jean-Luc Sagnard et du responsable du Service de l'Économie Agricole départementale, Jean-Paul Levalet, le préfet Le Deun a parcouru l'ensemble des installations de l'atelier porcin, s'attardant notamment dans le bâtiment maternité, où les truies mettent bas, ainsi que dans la *«nursery»*, où les porcelets sont élevés une fois sevrés, jusqu'à l'âge de 54 jours et avant la période d'engraissement. Une visite entamée en musique, avec Mozart en fond sonore, les mères venant de mettre bas bénéficiant d'un environnement musical adapté. L'idée, explique Pierre Butin dans un sourire, *«étant de détendre aussi bien les animaux que les éleveurs…»* De quoi peut-être donner des idées à l'administration pour ses prochains rendez-vous avec la profession agricole !

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

PAC Mesurer les impacts et identifier les pistes d'adaptation

Les changements de la nouvelle PAC étant nombreux et avec des impacts forts sur vos exploitations, la Chambre d'agriculture vous propose une journée pour comprendre cette réforme, mesurer les impacts et identifier les pistes d'adaptation sur votre exploitation.
Des sessions de formations ont été mises en place pour les céréaliers et les éleveurs :

- Lundi 26 mai à Auxerre (Grandes cultures)
- Lundi 2 juin à Auxerre (Grandes cultures)
- Lundi 16 juin à Gron (Grandes cultures)
- Lundi 23 juin à Avallon (Éleveurs)

Pour tous renseignements ou inscription, contactez le 03 86 94 28 48.
*Formation cofinancée par le VIVEA (Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant) et l'Union Européennes.

17/05 Rallye découverte dans le Vézelien

Samedi 17 mai, l'association Route touristique des vignobles de l'Yonne organise son 8ème rallye découverte, dans le vignoble du Vézelien. A vélo, en voiture ou à cheval, les participants découvriront de manière ludique et festive le Vézelien avec son vignoble et ses richesses touristiques.
Participation : 25 € (adultes), 15 € (étudiants), gratuite pour les moins de 15 ans.
Information et inscription au plus tard le mercredi 13 mai auprès de l'office de tourisme de Vézelay, 12 rue Saint Etienne.
Renseignements au 03 86 33 23 69 et sur vezelay.otsi@wanadoo.fr. Plus d'informations sur : www.vins-vignobles-yonne.com

PAC 2014

Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE)

SET (Surface Équivalente Topographique)
Pour la campagne 2014, le taux de SET reste fixé à au moins 4% de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation, dès lors que la SAU est supérieure ou égale à 15 hectares. La liste des particularités topographiques qui peuvent être retenues au titre des SET est définie par l'arrêté ministériel du 15 avril 2014 relatif à l'admissibilité de certaines surfaces et modifiant l'arrêté du 31 juillet 2010 relatif aux BCAE. Les largeurs maximales des haies, des bandes tampons, des fossés et des bosquets varient selon les départements. Dans l'Yonne, ces largeurs sont les suivantes :
- haies : 4 mètres
- bandes tampons : 10 mètres
- fossés : 2 mètres
- bosquets : 20 mètres.

Une particularité qui dépasserait ces limites ne pourra être prise en compte ni dans la superficie de la parcelle agricole, ni pour le calcul des SET.

BCAE
Les dispositions départementales relatives aux autres mesures de BCAE pour la campagne 2014 (bandes tampons, entretien des terres…) sont précisées dans l'arrêté préfectoral du 23 avril 2014 relatif aux BCAE dans le département de l'Yonne.

Nouveautés 2014
Les parcelles boisées ne sont pas considérées comme agricoles et donc admissibles que si la densité d'arbres est inférieure ou égale à 50 arbres/ha ; la date limite de semis des parcelles en gel est repoussée au 31 mai.
Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.yonne.gouv.fr à la rubrique *«Politiques publiques > Agriculture > Conditionnalité > BCAE»*.

DDT 89
SERVICE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE



Anticiper, se former, transmettre

La transmission de son exploitation en cinq questions

En Bourgogne, plus d'une exploitation sur deux compte au moins un exploitant de 50 ans ou plus. La part des moins de 35 ans ne s'élève qu'à 11%.

Une exploitation agricole est un ensemble de biens professionnels ayant des incidences directes sur le patrimoine privé de l'exploitant, sur sa famille elle-même.

L'agriculteur est confronté à une multitude de réglementations spécifiques, en matière de :
- droit rural pour le transfert des terres exploitées au cessionnaire,
- droit social pour sa retraite,
- droit fiscal pour ses impôts,
- droit économique pour le transfert de ses droits à produire,
- droit patrimonial pour sa succession…

Le panel des compétences nécessaires autour de la transmission est large. Il ne s'agit pas de regarder par le petit bout de la lorgnette, l'affaire de toute une vie ! Ainsi, l'agriculteur qui veut transmettre son exploitation doit connaître tous les tenants et les aboutissants de sa décision.
C'est pourquoi, les Chambres d'agriculture de Bourgogne vous proposent d'y réfléchir ensemble au travers de 5 questions essentielles.

1. A quel âge vais-je m'arrêter ?

L'augmentation progressive de la durée d'activité pour tous les assurés, quel que soit leur régime constitue le cœur de la réforme votée fin 2010 : l'âge légal de départ à la retraite passe progressivement de 60 à 62 ans.
Pour le bénéfice d'une retraite à taux plein dépend de l'âge mais aussi de différents critères : date de naissance, incapacité, handicap, carrière longue...
La dernière réforme des retraites reconduit les dispositifs de départ anticipé pour les personnes ayant commencé tôt leur activité professionnelle, pour les travailleurs handicapés et au titre de la pénibilité.
La déclaration d'intention de cessation d'activité (Dica), précède la demande de retraite de l'agriculteur. La demande de retraite doit être déposée auprès de la caisse de la MSA au moins 4 mois avant la date prévue du départ à la retraite.

2. A qui vais-je transmettre ?

Parmi les successions, c'est l'installation dans le cadre familial qui est privilégiée (9 exploitations sur 10). Toutefois, les installations hors-cadre familial représentent actuellement 20% des installations aidées et cette part est en augmentation constante.
Afin de faciliter la mise en relation entre cédants et repreneurs, les exploitants doivent faire connaître leur intention de céder leur exploitation et les caractéristiques de celle-ci avant leur cessation d'activité. Les informations ainsi recueillies sur les exploitations sans repreneur sont portées à la connaissance du R.D.I. (Répertoire-Départ-Installation).

3. Comment transmettre ?

Il existe plusieurs modalités de transmission : la donation, la vente, la location, la constitution d'une société.

4. Que transmettre et comment l'évaluer ?

Une exploitation est une entreprise composée d'actifs dont l'estimation lors d'une transmission est incontournable. L'estimation des éléments de production doit être faite de façon quantitative et qualitative (le foncier, les bâtiments d'exploitation, le cheptel, le matériel, éventuellement la maison d'habitation).
Pour déterminer une valeur de l'exploitation, différentes méthodes d'évaluation peuvent être utilisées : la valeur patrimoniale, la valeur de rentabilité et la valeur de reprenabilité. La combinaison de ces dernières peut permettre de définir un espace de négociation entre cédant et cessionnaire.

Pour réussir sa transmission, le mot d'ordre c'est l'anticipation !



5. Quelles sont les contraintes liées à mon exploitation ?

Les contraintes liées à l'exploitation doivent être listées et connues de façon à gérer au mieux les incidences fiscales. Ces contraintes peuvent être juridiques, fiscales, économiques ou réglementaires.
Conscients que les contraintes pesant sur le chef d'exploitation sont nombreuses, les centres de formation des Chambres d'agriculture de Bourgogne vous accompagnent par des actions de formation pour vous informer et vous préparer à la transmission. Ces formations sont cofinancées par Vivea (Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant) et l'Union Européenne.

LES CENTRES DE FORMATION DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE

Chambres d'agriculture	Les formations	Dates ou période	Lieux	Contacts Centres de formation
21	Les clés pour anticiper et préparer ma cessation d'activité	3 sessions à partir d'octobre 2014	Sur tout le département	Alexis PARENT Point Info Transmission Association (P.I.T.A.) Tél : 03 80 68 67 84 Mail : alexis.parent@cote-dor.chambagri.fr
	Evaluer la valeur de mon exploitation dans une perspective de transmission	Printemps 2015	Selon les inscriptions	
	Réunions d'information à la retraite : 18/09/2014 (9h30/12h00) à Pouilly en Auxois et 27/11/2014 (9h30/12h00) à Dijon			
58	Transmettre sereinement son exploitation	A définir	Nevers	Carole SIMON Tél : 03 86 93 40 15 Mail : carole.simon@nievre.chambagri.fr
	Inventer sa retraite en toute sérénité	A définir	Selon les inscriptions	Marie-Solange DURAND Tél : 03 86 93 40 32 Mail :marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr
89	« Réussir la transmission de son exploitation » (3,5 jours)	Novembre 2014	Auxerre	Sylvie HUYGHE Tél : 03 86 94 22 16 mail: s.huyghe@yonne.chambagri.fr
	« Prendre sa retraite, un projet à construire »	Mars-Avril 2015	Auxerre	Marc ABONNET Tél : 03 86 94 21 95 Mail : m.abonnet@yonne.chambagri.fr

▶ Témoignages

Patrick, 60 ans polyculteur dans le canton de Montbard

«J'ai le projet d'arrêter mon activité en août 2015. Mon exploitation sera transmise à mes deux fils en cours d'installation.
Pour éviter de faire des erreurs, j'ai préféré anticiper ma cessation d'activité et préparer au mieux la transmission de mon exploitation.
J'ai dernièrement participer à une formation autour de la cessation d'activité organisée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. J'ai ainsi pu faire le point sur les démarches à engager, les interlocuteurs à contacter en lien avec ma situation personnelle. J'ai aussi beaucoup apprécié les échanges et le travail en groupe.
Demain, je ne serai plus en activité mais je garderai un œil bienveillant sur l'installation de mes enfants. Ils pourront toujours compter sur moi pour leur donner un coup de main».

Sylvie Huyghe responsable de la formation à la Chambre d'agriculture de l'Yonne

«Réussir la transmission de mon exploitation» **qui existe depuis 2008 à la Chambre d'agriculture de l'Yonne :**
«Le bilan de ces 6 années montre que cette formation joue un rôle important pour l'information, l'acquisition de compétences et facilite les contacts et les démarches pour l'agriculteur. La formation est aussi un lieu de partage d'expériences et de doutes. Les stagiaires repartent plutôt apaisés !»

Marie-Solange Durand et Maud Perroy - Coachs à la Chambre d'agriculture de la Nièvre pour cette formation

Ont mis en place cette première formation intitulée *«Inventer sa retraite... En toute sérénité»* **dans la Nièvre à la demande d'agriculteurs mais aussi des conseillers en charge du dossier transmission des exploitations.**
«Les uns se posent des questions sur cet après professionnel lourd de conséquences : quitter un milieu de travail et la maison, laisser une entreprise... Les autres constatent que la difficulté de transmettre son exploitation tient en grande partie au fait que les personnes n'ont pas de projet pour la retraite.
Nous avons donc fait un pari : si les personnes se préparent à envisager leur retraite sereinement, il leur sera sans doute plus facile de s'inscrire dans un processus de transmission. D'où le titre de la formation proposée. Nous n'apportons pas d'informations techniques. Au contraire, nous abordons la question sous l'aspect humain : quel nouveau projet de vie pour moi et ma famille et comment le mettre en œuvre.
Dans un premier temps, nous proposons aux stagiaires de travailler sur ce qui leur pose problème dans la retraite, et de faire une relecture de leur vie professionnelle : leurs réussites, leurs compétences et les valeurs qui les font vivre. La deuxième étape consiste à aller rechercher ce dont chacun a envie ou besoin pour être heureux, afin de mettre en forme un projet et définir les étapes nécessaires à sa réalisation».

En assemblée générale régionale à Château-Chinon (58)

Les JA Bourgogne face au scénario Afterres 2050

Une fois n'est pas coutume. L'AG régionale de JA Bourgogne avait lieu, cette année, dans la Nièvre, au lycée agricole de Château-Chinon, le 30 avril dernier. Le thème choisi *«Quelle utilisation des terres en 2050 en France?»* jouait la *"provoc"* et Madeleine Charru, directrice de l'association Solagro, enfonçait quelques clous. Samuel Legrand, nouveau président régional des jeunes agriculteurs y voyait là l'occasion *«d'élargir nos horizons et d'acquérir d'autres schémas argumentaires»*.



80 JA de Bourgogne se sont réunis à Château-Chinon pour un débat sur *«l'utilisation des terres en 2050 en France»*.

«On est jeune. Profitons-en pour réfléchir à l'avenir de notre agriculture et de nos forêts» témoignait un jeune présent la semaine dernière au lycée agricole de Château-Chinon. Et Samuel Legrand, le nouveau président des JA Bourgogne d'enfoncer le clou: *«Certes, ce n'est pas ce que l'on souhaite entendre mais c'est bien que cela nous fasse réagir et débattre. Les précédentes générations de JA ont déjà changé les choses, pourquoi pas nous? Je ne suis pas OK avec tout ce que je viens d'entendre mais je sais déjà qu'il y a des choses que je ferai sur mon exploitation dans les trente ans à venir »...*

Sous les réactions pour le moins fraîches de certains d'entre eux, dont Jean-Pierre Condamine, le président de la FDSEA58 présent dans la salle, Madeleine Charru, la directrice de l'association Solagro, venait de présenter le scénario *«Afterres 2050»*, un outil de réflexion sur l'avenir de l'agriculture au regard des perspectives démographiques, économiques et écologiques mondiales. Avec des préconisations, certes pas nouvelles, mais délicates à faire passer à un public de jeunes professionnels de l'agriculture.

Passation de pouvoir... dans l'émotion



Il l'a reconnu lui-même... Au moment de passer le flambeau de la présidence régionale des JA Bourgogne à son successeur, Fabrice Genin (à gauche sur la photo) a confié qu'il *«n'a pas l'habitude d'être très protocolaire... mais je suis ému»*. Il a tenu à remercier *«les gens du réseau, qui m'ont beaucoup apporté personnellement, et mes collègues de toujours, les Côte d'Oriens Antoine Daurelle, Simon et Aurélien, ainsi que ma famille et mes associés qui m'ont laissé le champ libre pour m'investir dans mon mandat syndical»*. A l'occasion de cette AG toute nivernaise, c'est donc une nouvelle équipe, franchement renouvelée, qui va présider aux destinées de l'organisation. Samuel Legrand (à droite sur la photo), installé en 2007 en tant que hors cadre familial sur une exploitation céréalière de la périphérie d'Auxerre, va reprendre les rênes, entouré d'une équipe motivée: le Saône-et-Loirien Yoan Delage en tant que secrétaire général, le Saône-et-Loirien Jérémy Decerle en tant que vice-président Installation (également membre du bureau national de JA), le Nivernais Thomas Lemée, en tant que vice-président Elevage et le Côte d'Orien Benoît Lahaye comme trésorier. Samuel Legrand s'est déjà fixé quelques objectifs: *«asseoir notre légitimité en Bourgogne auprès des OPA, depuis que nous avons fait le choix d'une structure distincte de la Franche-Comté, continuer à faire vivre notre réseau, sans oublier les cantons et les départements mais en relevant les exigences au niveau des centres de décisions politiques et économiques régionaux, sans passer outre la Pac et aussi pour défendre notre cheval de bataille qui demeure l'installation»*. Et de préciser sa méthode: *«On peut être dans la concertation mais aussi dans la rue. Ce n'est pas forcément ma conception mais si je dis «on monte à Dijon avec du fumier»... on le fera»*.

«Bon appétit !» et pas *«Bonne chance !»*

«C'est un travail prospectif et non pas une feuille de route pour les 40 ans à venir» s'est empressée de préciser l'intervenante qui fixait les enjeux: *«peut-on à la fois se nourrir, produire de la biomasse pour l'énergie et la construction tout en construisant une agriculture respectueuse de son environnement ?»* Le postulat de départ, c'est de *«maîtriser les consommations, s'appuyer sur les techniques connues, faire vivre une agriculture et des territoires ruraux dynamiques»*... Mais les efforts à consentir en désarçonnent plus d'un : *«diminuer les gaz à effet de serre quand on sait que l'agriculture, de la fourche à la fourchette, en est responsable à hauteur de 40%... Retrouver un équilibre nutritionnel, mis à mal par les crises de la vache folle, du poulet à la dioxine, des lasagnes au cheval, qui nous permettra de dire «bon appétit» et non pas «bonne chance»... Stopper l'artificialisation et la perte de 80000 ha par an... Diminuer la part de protéines animales au profit de protéines végétales dans l'alimentation... Nourrir neuf milliards d'humains en 2050 en réduisant les sucres courts dans les produits agroalimentaires de masse... Ramener l'indice de masse corporelle (IMC) à celui de l'an 2000, diviser par 2,5 les gaspillages entre la ferme et l'assiette (190 kg sur 900 kg/personne/an)... Remplacer le travail du sol (labours) par des facteurs biologiques (légumineuses et fumure organique) pour arriver à une «agriculture écologiquement intensive»...*

Vaste programme! Et il n'y a pas de mystère, si on réduit le rendement, *«comment assurer les besoins ?»* ou *«combien d'agriculteurs resteront encore en exercice dans un équilibre économique viable ?»* s'est-on demandé dans la salle. Les réponses sont moins évidentes que les pronostics. Solagro, qui compte 200 adhérents et 27 salariés depuis 30 ans, est soutenue par la Fondation Charles Léopold Mayer et gagne sa vie comme bureau d'études (méthanisation...). Solagro, donc, n'y répond pas encore. *«La 1ère étape consistait à fabriquer les outils de modélisation. La 2ème, qui est en cours, s'attachera à la territorialisation et l'évaluation socio-économique, la 3ème étape, de 2015 à 2017, se demandera «comment fait-on, quelles transitions engager en France et en Europe»*? a prévu Madeleine Charru. D'ici-là, d'autres débats syndicaux auront été engagés.

E.C.



Élevage ovin

La Brebis à la pointe du progrès

Identification électronique, photovoltaïque, modernisation des pratiques, l'élevage ovin du futur se prépare et a fait l'essentiel du congrès de la FNO, à Arles les 24 et 25 mai derniers.


Réussir

Loin de l'image d'Epinal du berger gardant ses brebis près de sa cabane en bois au pied d'un sommet enneigé, l'éleveur ovin se situe aussi aujourd'hui à la pointe de la modernité. Identification électronique, photovoltaïque sur les bâtiments, modernisation des exploitations, génétique, formation... l'élevage du futur existe bel et bien et il était d'ailleurs présent lors du dernier congrès de la Fédération nationale ovine qui s'est tenu à Arles les 24 et 25 mai dernier.

Confronté aux crises à répétition, le secteur ovin a dû se débrouiller pour survivre. Aujourd'hui, dans un contexte plus favorable et avec une réforme de la Pac dont ils sortent gagnants, les éleveurs comptent bien continuer. Un exemple ? L'identification électronique imposée à marche forcée il y a trois ans, se voit maintenant encouragée comme un atout, un outils au service des éleveurs et de la filière, avec des perspectives d'utilisation multiples relevées lors du dernier congrès par des éleveurs plutôt bricoleurs et innovants.

Baisse de la production en 2014

La production de viande ovine française devrait continuer de baisser en 2014, de 2%. Avec une production prévisionnelle de près de 5,3 millions de têtes, du fait de la baisse constatée fin 2013 des effectifs de brebis et agnelles ovins viande.



Un fonds d'investissement pour soutenir l'initiative

La professionnalisation de l'élevage ovin va désormais de soi, car professionnaliser l'élevage c'est aussi alléger les contraintes de travail et redonner envie aux jeunes de s'installer dans cette production. Pour installer, la FNO innove aussi en créant le premier fonds d'investissement destiné à capter des capitaux extérieurs pour investir dans l'agriculture. La production ovine sera ainsi la première production à expérimenter ce fonds. Depuis mai 2013, des agriculteurs ont pu s'installer grâce au fonds d'investissement Labéliance. Ce fonds, qui bénéficie d'une fiscalité avantageuse, fait financer des projets agricoles par des investisseurs à haut patrimoine.

Au sein de l'élevage ovin, tout le monde cependant n'a pas la même définition du progrès. Certains dénoncent la tentation du modèle industriel et le manque de rentabilité globale du secteur. Pour beaucoup le problème reste avant tout économique, avec des importations importantes de viande ovine qui entrent en concurrence avec la production française.

Les «*ressources*» à venir de la mondialisation

En 2010, la France comptait 32 000 exploitations de moins de 50 brebis (65% des ateliers), contre 435 de plus de 750 brebis (4%). La concentration est en marche. Si le nombre de brebis destinées à produire de la viande dans les exploitions de moins de 50 brebis a diminué, le nombre de brebis produites par les exploitations de plus de 750 animaux a progressé dans le même temps. Les exploitations qui produisent le plus (42% du total), sont celles qui élèvent entre 150 et 450 brebis. Mais la France ne produit que 40% de la viande ovine qu'elle consomme.

Selon certains responsables professionnels, la mondialisation qui a tant nui à l'élevage ovin pourrait demain assurer son salut, car les marchés extérieurs se développent, dans le monde musulman, en Europe de l'Est et en Asie. Des marchés qui pourraient bien intéressés les principaux concurrents de la filière ovine sur le marché français. Resterait alors à travailler finement sur la gestion de l'offre et la contractualisation pour que les prix restent durablement à la hauteur des espérances des éleveurs ovins.

Viande bovine

La Fédération bovine a manifesté dans une grande surface d'Ile de France

Des administrateurs de la Fédération nationale bovine et des éleveurs ont manifesté leur ras-le-bol dans les rayons du magasin Carrefour de Créteil (94) le 29 avril.

Vêtus de t-shirts *«producteurs de viande bovine en colère»* ils sont venus *«dénoncer les pratiques de la grande distribution qui pressure le producteur»* par la voix du secrétaire général de la FNB, Pierre Vaygarny. Jean-Pierre Fleury, président de la FNB a a regretté pour sa part : *«les prix à la production ont baissé de 10% depuis un an, alors que les prix à la consommation ont augmenté de 2 à 5%»*. Les éleveurs ont recouvert les codes barres de barquettes de viande avec des autocollants *«viande d'origine incertaine»*, et découvert des produits de viande dont l'étiquette mentionnait à la fois *«bovin laitier»* ou charolais.

Après une heure de discussion, le directeur de l'établissement a accepté de rencontrer l'ensemble de la délégation. *«Il plaide pour une erreur, nous disons que c'est une fraude»* a expliqué Jean-Pierre Fleury à l'issue de la rencontre.

A l'occasion de ce mouvement il a aussi souligné l'importance économique de l'élevage en France, où *«150 000 éleveurs font vivre 1 million de salariés»*.



Réussir

Abeilles

Vers une interdiction d'épandre les pesticides la journée

Un arrêté interministériel proscrivant l'épandage avant le coucher de soleil de tous les insecticides et acaricides pendant la période de floraison doit être publié dans moins de quatre mois.

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a assuré qu'un arrêté d'interdiction des épandages - pendant la période de floraison - des insecticides et des acaricides en journée devrait être publié dans trois à quatre mois, lors d'une conférence de presse à Paris, le 28 avril. Pour l'heure, l'arrêté du 28 novembre 2003 [1] interdit déjà l'épandage de ces pesticides pendant la période de floraison, mais n'interdit pas systématiquement l'épandage en journée. Et pour cause, des dérogations existent pour un certain nombre de produits qui se voient attribuer une



«mention abeilles». Avec ce dispositif, l'épandage était autorisé pendant la période de floraison, mais sous conditions : notamment, *«en dehors de la présence d'abeilles»*. Tout le débat tournait autour de cette dernière notion. Olivier Belval, président de l'Union nationale de l'apiculture française, assure que *«d'une part, la mention abeilles est délivrée un peu à la légère. D'autre part, les apiculteurs constatent des écarts sur les épandages qui sont faits à n'importe quel moment de la journée»*.

La luminosité attire les abeilles

L'interdiction d'épandre en journée en modifiant l'arrêté du 28 novembre 2003 devrait ainsi faire suite à la publication, le 31 mars dernier, d'un avis de l'Anses. Des précisions sont apportées sur la présence ou non des abeilles. L'Anses observe que *«près de 90% des abeilles ont été observées entre 10h30 et 15h30»* et que *«les plus fortes densités d'abeilles sont observées quelques jours après le début de la floraison»*. Le paramètre déterminant selon l'Anses est donc la luminosité. *«Il conviendrait que, quelle que soit la culture concernée, les traitements phytopharmaceutiques bénéficiant d'une dérogation, ne puissent être appliqués qu'après l'heure de coucher de soleil et dans les trois heures suivantes»*, recommandent les experts de l'Anses. Ainsi, Stéphane Le Foll, s'appuyant sur cet avis, a affirmé qu' *«il va falloir modifier les pratiques d'épandages vers des épandages le soir»*.

L'Unaf souhaite aller plus loin

Olivier Belval a ajouté que l'interdiction devrait être étendue aux fongicides et aux herbicides. *«Ces produits chimiques ont aussi des impacts sur la mortalité des abeilles»*, soutient le président de l'Unaf. Si Stéphane Le Foll, sur avis de l'Anses, a satisfait la demande de l'Unaf sur l'interdiction d'épandre les insecticides et les acaricides en journée, la partie n'est pas gagnée s'agissant des fongicides et des herbicides.

(1) L'arrêté du 28 novembre 2003, paru au JO du 30 mars 2004, fixe les conditions d'utilisation des insecticides et acaricides en vue de protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs.

Protection des abeilles : la féverole condamnée selon la Fop

La Fédération des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (Fop) voit dans l'avis de l'Anses sur la protection des abeilles *«quasiment l'arrêt de mort de la culture de la féverole en France»*. En cause, *«l'impossibilité de procéder aux traitements indispensables au moment nécessaire»*, selon un communiqué du 29 avril. Un problème pour la féverole, notamment dans la lutte contre la bruche. *«Sacrifier ainsi une production qui est pourtant un véritable atout et offre un tel potentiel tant pour les abeilles que pour l'alimentation humaine ou animale est une hérésie complète et une faute grave à l'heure où l'on parle d'agro-écologie, de rotation des cultures et de biodiversité»*, juge la Fop.

Multiplicateurs de semences

De l'intérêt de produire des semences saines...

La Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences (Fnams) met en avant l'importance de la qualité des semences pour réduire l'usage des phytos. Elle souligne le besoin de laisser du temps aux agriculteurs en vue de leur adaptation aux contraintes réglementaires.

«On ne pourra pas demain produire comme hier», a considéré le président de la Fnams Jean-Noël Dhennin, en présentant aux journalistes son congrès du 6 juin. *«Un levier pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires réside dans les semences saines»*, a-t-il ajouté, le 30 avril lors d'une conférence de presse, en soulignant la perspective d'une baisse des matières actives à disposition. *«Les agriculteurs ont besoin de temps pour s'adapter aux contraintes réglementaires»*.

Une étude menée avec l'Inra et les principaux instituts techniques[1] évalue à *«près de 200 le nombre de configurations où la qualité de la semence est déterminante pour la maîtrise d'un parasite, d'une maladie ou d'une adventice»* dans la culture qui suit, d'après le communiqué de la Fnams.

Le prochain congrès s'inscrit dans le contexte d'une chute de 70 % des substances actives dans l'Union européenne entre 1993 et 2009, d'après les chiffres de la fédération.

Thème choisi : *«Comment produirons-nous des semences dans 10 ans ?»* Les instituts techniques planchent notamment sur des alternatives aux phytos. Cela inclut le désherbage mécanique, le biocontrôle. *«Il faut réfléchir à l'agronomie : la rotation, la conduite des cultures»*, selon Jean-Noël Dhennin. Autre solution avancée, l'implantation sous couvert.

Utilisation de l'article 51 du règlement européen

La Fnams se montre aussi intéressée par l'exemple danois concernant l'utilisation de produits de protection des cultures fourragères. Il s'agit de jouer sur le règlement européen 1107/2009 relatif à la mise en marché des produits phytopharmaceutiques.

En particulier son article 51, peu exploité en France et qui concerne l'extension des autorisations pour utilisations mineures. *«Nos possibilités d'utilisation de phytos sont moins étendues qu'au Danemark»*, a relevé Jean-Noël Dhennin.

Au-delà des aspects réglementaires, la Fnams a pointé une crise de vocation dans le métier de multiplicateur de semences. Une situation liée aux difficultés techniques et à l'insécurité économique de ce type de production. Des initiatives existent pour y remédier. La Fnams a cité l'exemple de Cap Filière Semences, mis en place avec le conseil régional du Centre. La démarche vise à motiver les jeunes, via la formation, l'accompagnement des investissements, l'engagement d'entreprises semencières à proposer des contrats pluriannuels, une sensibilisation des banques.

(1) dans le cadre du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Grandes cultures à haute performance économique et environnementale.



Organisme de contrôles Bourgogne Beaujolais

Rapprochement en vue pour Icone Cibas

Christophe Ferrari est le nouveau président d'Icone. Depuis le 17 décembre, l'organisme de contrôles des vins de Bourgogne est ainsi diriger par un professionnel. Lors de l'assemblée générale de l'Union des producteurs de vins Mâcon, il a annoncé un «rapprochement en vue» avec le Cibas, son homologue pour les appellations beaujolaises. «C'est un sujet très important pour la région», expliquait le vigneron d'Irancy, dans le chablisien, qui entendait par là, la Grande Bourgogne. Le symbole d'un premier rapprochement entre les deux vignobles, comme les présidents – Claude Chevalier et Louis-Fabrice Latour – le sous-entendaient déjà lors de leurs investitures.

Vendredi dernier, le conseil d'administration de la CAVB, la Confédération des appellations et vignerons de Bourgogne a voté et décidé de vendre une partie de ses parts que le syndicat d'appellation détenait dans Icone. Ainsi, Icone va «recevoir dans son capital social l'Union des vignerons du Beaujolais (UVB). La nouvelle structure (SAS) qui en résultera, dont le nom n'est pas fixé, gardera un équilibre «toujours à 50 % viticulture et 50 % négoce». «Il faut aller vite sinon on repoussera d'un an et cela n'aurait aucun intérêt puisque toutes les parties sont d'accord», s'avançait Christophe Ferrari. Ainsi, la Grande Bourgogne semble d'ores-et-déjà prendre un tournant majeur.





Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne

«Incontournable»... CAVB

La Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne a convié ses partenaires de la filière viticole et autres institutions, à débattre autour du foncier à l'issue de son assemblée générale vendredi 25 avril à Beaune.



Une longue liste de sujets très diversifiées pour un exercice 2013/2014 chargé.

«*La CAVB est l'organisme incontournable. Après sept ans d'existence et son changement de missions, elle continue de s'installer dans le paysage viticole*». Les premiers mots du rapport moral du président étaient sans équivoque. Pour Jean-Michel Aubinel, d'autres dossiers «*imprévus*» sont également venus s'ajouter à ses missions : la flavescence dorée, la lutte anti-grêle (Arelfa), les pertes de récoltes successives… «*230 vignerons ont perdu l'équivalent d'une récolte entière ces deux dernières campagnes. Les répercussions seront sur la durée*». Ces sujets préoccupent aussi le négoce.

Alors que le Chablisien a pu compter sur les VCI à titre d'expérimentation, la totalité des appellations blanches bourguignonne qui en avaient fait la demande cette année, n'ont constitué que 1819 hl de réserve, contre 25733 hl en 2011 pour la seule AOC Chablis. La CAVB réclame de pouvoir les conditionner, pour un aspect qualitatif, que les Fraudes ne veulent pas entendre.

Pour le président de la commission chargée des «*contrôles internes*», Jérôme Chevalier présentait quelques nouveautés. La CAVB «*accompagne*» désormais les ODG Saint-Véran et Viré-Clessé. La gestion des habilitations documentaires est désormais réalisée par la CAVB et ne sera pas refacturée lorsqu'il s'agit de modifications de dossiers, comme avant par Icone. D'ailleurs, il y a désormais un unique plan de contrôle pour les AOC validé en février 2014, nécessitant un «*calage au démarrage*» avec l'organisme de contrôle.

Ouverture pour chercher un consensus

Un travail en lien avec la commission Technique, Terroirs et Environnement a été au cœur du dossier flavescence dorée. Sans connaître encore le contenu des futurs arrêtés pris par les services préfectoraux, les viticulteurs vont devoir être «*extrêmement présents surtout pour la prophylaxie*». Les techniciens de la Fredon Bourgogne et des Chambres d'agriculture auront une lourde tâche, dans un temps restreint par la biologie de la cicadelle, pour les comptages qui déclencheront ou non certains insecticides toujours obligatoires. «*La région se veut pilote dans la stratégie des insecticides et a souhaité les minimiser au maximum pour chaque village*». Et la Bourgogne sera particulièrement observée il est vrai, après la condamnation d'Emmanuel Giboulot, qui avait refusé de suivre la lutte collective l'an dernier.

Des services et des conventions

De communication, il était toujours question mais festive avec Raphaël Dubois dont la commission s'occupe de la Fête des Grands Vins à Beaune (6000 entrées dont 3300 payantes). Cette «*antichambre*» orientant la communication de l'Interprofession sera prochainement présidée par le président de l'ODG saint-véran, Thierry Nouvel.

En Côte d'Or et dans l'Yonne, les commissions géographiques travaillent notamment sur les baux ruraux et rencontre les Safer pour que «*chaque village ait un représentant et une liste de critères d'attribution*», rappelait Christophe Ferrari, en charge du service accompagnement et qui laisse sa place à Aubert Lefas, pour présider Icone. L'accompagnement se poursuivra sur les questions rurales (juridiques, fiscales, aides…) grâce à la convention signé avec la FRSEA qui permet d'échanger sur les sujets «*pointus*», social et fiscal.

Douche froide pour les bourgognes

L'ODG des bourgognes est justement en pleine étude de la décision du conseil d'État remettant en cause potentiellement la délimitation de l'appellation régionale dans le Beaujolais. Une «*douche froide*» pouvant avoir «*des répercussions sur d'autres AOC, comme les crémants*». La CAVB surveillera donc les impacts possibles sur les replis «*et le yoyo des cours*», s'inquiétait Jean-Michel Aubinel.

Concernant les droits de plantation, les vignerons appellent les politiciens à la plus grande «*vigilance*» sur la «*mise en musique de la réforme qui s'appliquera en 2016*» qui risque de permettre la plantation de vins sans IG sur des aires AOC avec les mêmes cépages. Le bassin viticole a demandé «*l'étanchéité*» sur ces deux points et s'est positionné pour obtenir 1 % de croissance annuel en terme de potentiel de plantations, géré régionalement.

Taxes publiques, privées et morales

Des inquiétudes internationales aussi sur la commercialisation avec la gestion des noms de domaines, Internet cette fois-ci, géré par l'Icann. Les américains voulant vendre les extensions .vin et .wine à des «*sociétés privées*» ne garantissant pas la protection des signes de qualités, qui pourrait tromper les e-consommateurs, usurper des marques et entraînerait une spéculation à la hausse des achats d'URL.

Retour en France enfin. La Loi pour la Santé publique continue d'inquiéter puisque Vins & Société n'obtient pas de réponses du Ministère de la Santé sur les mesures envisagées (logo femme enceinte plus gros, apposer les unités d'alcool, alcool dangereux pour la santé…). Car, «*nous sommes loin des conseils de modération*», pédagogiques et responsables, regrette la profession. De la pédagogie, il en faudrait également sur la taxe Transport. En effet, les saisonniers – agricoles en général – sont pris en compte dans son calcul. Avec un lissage des déclarations trimestrielles MSA, la majorité des exploitations viticoles pourrait pourtant espéré ne plus être taxées d'avoir plus de neuf salariés annuels. Affaires à suivre.

CÉDRIC MICHELIN

Table ronde

Comment sécuriser le foncier ?

«*Les transactions récentes donnent du relief à notre thème*», débutait Louis-Michel Liger Belair pour introduire la table ronde sur le «*foncier viticole et sur sa sécurisation*». Plutôt qu'un «*fond de commerce*», le Vicomte de Vosne-Romanée compare le foncier aux «*murs commerciaux*». Des murs qui «*n'appartiennent plus ou de moins en moins aux exploitants*», mais plus aux membres de famille, à des investisseurs privés voire institutionnels. Positivant ce fait «*inéluctable*» pour lui, il voyait là un témoignage «*de l'attractivité*» du vignoble bourguignon «*à comprendre pour l'optimiser dans l'intérêt des exploitants*». Certes, sauf qu'après les différentes interventions, les positions étaient diamétralement opposées si l'on se plaçait dans l'optique du vendeur, de l'acheteur ou du locataire. La présidente de la chambre régionale des notaires, Maître Bidegaray-Grivot l'avait bien analysé et avait d'ailleurs préféré «*susciter des réflexions sur la transmission viticole*» : «*Préparer sa succession n'a jamais fait mourir personne*», résumait-elle, avant de parler de quelques formes d'organisation. Représentant Vinea transactions en Bourgogne, mais issu d'une famille vigneronne du Beaujolais, Sébastien Jacquemont avait «*un regard un peu différent*». «*On est sur une problématique de marges et de gâteaux à partager entre ceux en place et ceux qui veulent arriver après*». S'aventurant dans des idéologies politiques, il voyait deux scénarii : celui d'un vignoble ouvert, libéralisé, et celui d'un vignoble fermé, réglementé. Ce à quoi lui répondait le président régional de la Safer, Jean-Luc Desbrosses : «*En Bourgogne, il y a une belle complémentarité entre les systèmes agricoles, le négoce apporte beaucoup à la viticulture, tout comme les caves coopératives et les caves particulières. D'ailleurs les Safer se sont ouvertes pour avoir de véritables réflexions de filières et d'entreprises. Nous allons dans le sens du vital pour l'emploi etl'économie. Nous veillons à garder un lien avec la valeur économique réelle sinon il serait dommage que des familles de viticulteurs ne puissent même plus transmettre à leurs enfants en raison des droits de succession trop élevés derrière*».

Reste que les guerres de villages, de familles ou de personnes ne sont jamais bien loin en matière de foncier. Et la réglementation n'est pas toujours adaptée. Avocat spécialisé en droit rural, Maitre Cabocel parlait du repiquage ou rebrochage, qui repose sur la loi de 1946 précise que c'est au bailleur d'assurer la permanence et la qualité des plantations. «*Sauf que depuis, les maladies du bois reposent la question de qui doit payer ?*». En Saône-et-Loire, les contrats types ont été retravaillés et sont «*précis sur ce sujet*», reconnaissait-il. «*Tant que la vigne n'atteint pas 40 ans, il appartient au bailleur de replanter par des pieds fournis par le propriétaire*». Les vignerons de Côte d'Or et d'Yonne l'apprenaient visiblement…

CÉDRIC MICHELIN

Pulvérisateurs

Choisir sa suspension de rampe



Vicon

La vitesse d'avancement, la largeur de pulvérisation et le relief conditionnent le choix de suspension de rampe.

À chaque constructeur, ses systèmes de suspensions de rampe. Il est possible de les classer dans quatre grandes familles.

La suspension de rampe a pour objectif de limiter la transmission des mouvements engendrés par le terrain cahoteux vers la rampe. Elle doit limiter les phénomènes de roulis et les effets de fouettements horizontaux de la rampe. Elle joue ainsi un rôle écologique et économique en limitant les surdosages et les sous-dosages, en réduisant la fatigue de la rampe et en permettant de travailler à plus grande vitesse. Contre le fouettement, la majorité des constructeurs proposent différents systèmes (boule d'azote, ressort avec amortisseurs, lames ressort…) au départ de chaque demi-rampe. Plusieurs constructeurs proposent des systèmes anti-fouettement centralisés à l'arrière du cadre ou au niveau de l'axe de pivot du pendulaire. Par ailleurs, ces dernières années, les dispositifs de contrôle de la hauteur de rampe par ultrasons se sont démocratisés, sur les grandes largeurs. Le chauffeur ne se préoccupe plus du contrôle du dévers et de la géométrie variable. Ces outils sont complémentaires à la suspension de rampe, puisqu'ils ne sont réellement efficaces que si la rampe est stable.

La suspension à biellettes se compose d'une ou deux paires de biellettes formant généralement le trapèze du cadre de rampe. Lorsque le pulvérisateur passe dans une ornière, le trapèze se déforme pour maintenir la rampe à l'horizontale. Un vérin verrouille le trapèze au besoin. Ce type de suspension convient aux rampes de petites largeurs pour des vitesses de travail de 8-9 km/h. Au-delà, il est nécessaire d'équiper la suspension d'amortisseurs pour lui donner plus de stabilité.

La suspension pendulaire relie le bâti au cadre support par un axe au centre de la rampe, monté sur pivot. Utilisée par bon nombre de constructeurs, elle est largement employée sur les pulvérisateurs automoteurs à rampe avant, car elle n'entrave pas beaucoup le champ de vision. La rampe s'oriente d'elle-même de façon à ce que son centre de gravité reste à la verticale du pivot. En dévers, elle doit être verrouillée ou maintenue parallèle au sol par un vérin de correction. Presqu'entièrement désolidarisées du pulvé, les suspensions pendulaires offrent un bon comportement sur le plat, sur sols cahoteux et sur les pentes légères à des vitesses pas trop élevées. Pour évoluer dans les virages, les constructeurs équipent généralement leur suspension d'amortisseurs, qui empêchent la rampe de se déséquilibrer et de piocher dans le sol.

La suspension pendulo-biellettes reprend la construction d'une suspension à biellettes, l'ensemble étant relié au bâti par un pivot. Par rapport à la suspension à bielletes, elle offre plus de mouvement et plus d'amortissement, mais se révèle aussi plus chère.

La suspension axiale reprend dans son principe la suspension pendulaire. La différence réside dans la position du point de pivot, situé juste au-dessus du centre de gravité de la rampe. De ce fait, cette suspension ne souffre pas autant des effets de ballant dans les virages, notamment à grande vitesse. Ce type de suspension axiale offre un bon parallélisme avec le sol, à plat comme en dévers ou en virage. Elle montre quelques limites dans les terrains cahoteux, et notamment dans un relief accidenté avec des ornières prolongées. D'où l'apparition de la suspension pendulo-axiale, qui permet de passer d'une configuration axiale à une configuration pendulaire.

LUDOVIC VIMOND

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
• Caillebotis • Barrières
• Logettes • Rateliers
• Cornadis
Conseils et devis
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
MORTE SAISON !
Fabriqué en France
Et aussi la Protection de votre Domaine
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI — St Clément 03 86 83 02 01 ; Brienon 03 86 43 07 90 ; et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09
SARL MANIÈRE — Verrey sous Salmaise 03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER — Toucy 03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU (Groupe Methivier) — St Martin/Nohain 03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE — Avallon 03 86 34 18 35 ; Tannay 03 86 22 11 54

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 30/04/2014	Bourg-en-Bresse 06/05/2014	St Christophe-en B. 30/04/2014	National 30/04 au 06/05/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,10 €	4,15 €
	R	3,80 €	3,75 €	3,90 €	3,77 €
	O	-	3,55 €	-	3,37 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,45 €	3,40 €	-	3,40 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,03 €
	P	-	2,75 €	-	2,78 €
Génisses VML	U	-	4,50 €	4,88 €	4,44 €
	R	-	4,00 €	4,30 €	3,87 €
	O	-	3,45 €	-	3,27 €
Taureaux VML	URO	2,95 €	2,85 €	2,82 €	2,86 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 06/05

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,28	3,05
250-300 kg	-	3,21	2,89
300-350 kg		2,97	2,84
350-400 kg	-	2,86	2,79
400-450 kg	-	2,75	2,62
450-500 kg	-	2,72	2,59
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	2,74
250-300 kg	-	2,71	2,59
300-350 kg	-	2,67	2,60
350-400 kg	-	2,52	2,43
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,77	2,68
400-450 kg	-	2,75	2,62
450-500 kg	-	2,72	2,59
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,67	2,60
350-400 kg	-	2,52	2,43
400-450 kg	-	2,47	-
450 kg et +	-	2,32	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,79	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	2,34	2,08 -
5 -10 ans	-	2,19	1,92
+10 ans	-	2,02	1,81 1,59
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,21	2,48	2,15

Bovins : 891

Broutards-Taurillons-Laitonnes - Génisses : Cours reconduits dans l'ensemble. La préférence des acheteurs s'oriente peu à peu sur les lots herbés. Les lots d'écurie ne sont pas boudés pour autant, et trouvent encore facilement preneur.

Taureaux : cours reconduits.

Vaches et Génisses 3 ans : les cours soscillent entre stabilité et fermeté. Très peu d'invendus.

Infos : Vendredi 16 mai 2014 : Foire Concours aux Bovins Culards. Réception des animaux de 4h00 à 5h30.

Divers :
Génisses culardes de 18 à 24 mois: 1350 à 2580€ (4,23 à 4,81s)

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 05/05

Bovins (170))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
220 à 330 kg	610 - 900	2,57 - 2,93
400 à 460 kg	1110 - 1230	2,67 - 2,76
420 à 520 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
385 à 435 kg	1050 - 1200	2,71 - 2,83
Laitonnes		
205 à 280 kg	580 - 750	2,48 - 2,83
3130 à 400 kg	850 - 990	2,46 - 2,68
Génisses		
285 à 430 kg (16-24mois)	670 - 960	1,88 - 2,50
445 à 610 kg (24-36mois)	1050 - 1500	2,13 - 2,63
Taureaux		
595 à 1060 kg	1030 - 1720	1,55 - 1,77
Vaches		
suitées mâles et femelles	1500 - 1730	
légères	940 - 1110	
entre-deux	1160 - 1400	
lourdes	1490 - 2080	

En mâles et femelles d'export, la demande s'oriente principalement sur les sujets herbés à des cours facilement reconduits. Tarifs stables en sujets de stabulations. Demande calme en taureaux sans variation de tarifs.
Peu d'apports en vaches maigres, cours reconduits avec un invendu.

Prochain marché bovins le lundi 12 mai, aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 30/04/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,20	2,85
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,60
300 à 350 kg	2,81	2,55
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,20
Vaches		
- 5 ans	2,18	2,08
de 5 à 10 ans	2,10	1,97
+ 10 ans	-	1,79

Broutards : En raison des fêtes, apports restreints. Reconduction des cours de la semaine précédente.

Laitonnes-Génisses : cours reconduits sauf pour les bêtes d'âge et trop maigres.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 6/05/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc

Tendance : Demande modérée, cours difficilement reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 28/04/14 au 04/05/2014*

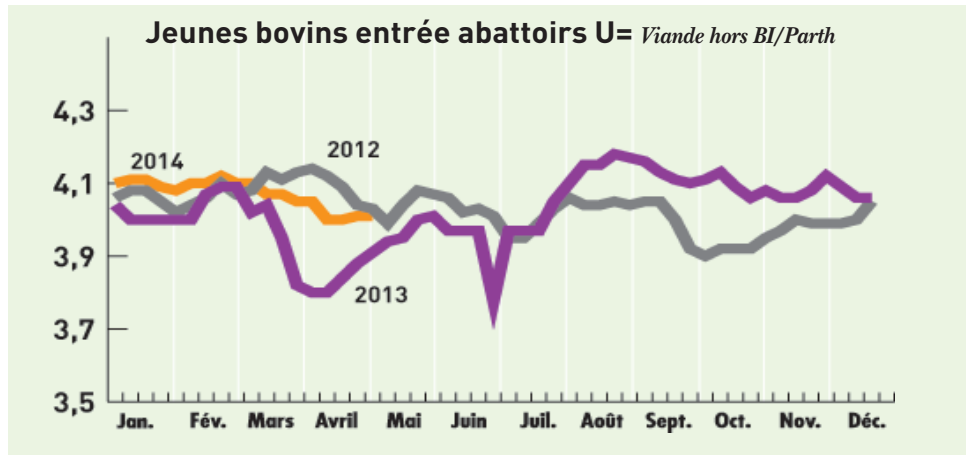
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,82 €	-
350 kg	-	2,73 €	-
400 kg	-	2,61 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,47 €	-
500 kg	-	2,38 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,59 €	2,45 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	2,35 €

Tendance :
Marché difficile influencé par les difficultés des jb en italie.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 28/04/14 au 04/05/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,01 €	3,84 €	-			
Races mixte		-	3,64 €	3,63 €	-	-	
Races lait					-	3,37 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,29 €	4,16 €	4,06 €	3,80 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,29 €	4,12 €	4,04 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,64 €				
Races mixte	-	-	-	3,68 €	3,61 €	-	-
Races lait				-	-	3,14 €	3,09 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,75 €	4,55 €	4,32 €	4,24 €			

Tendance : Baisse du commerce. beaucoup de sortie dans les génisses. surabondance dans les génisses.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 28/04/14 au 04/05/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,11 €	4,09 €	-		-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,87 €	4,47 €	4,36 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,15 €	4,12 €				
Races mixte					3,64 €	3,61 €		-
Races lait						-	3,17 €	3,09€
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,05 €	4,77 €	4,43 €	-				

Tendances SEM. DU 6 AU 9 MAI 2014

Bovins de boucherie

L'activité commerciale est assez calme dans le secteur allaitant avec des abatteurs qui couvrent facilement leurs besoins pour cette semaine écourtée du 8 mai. Les femelles charolaises haut de gamme ou les Limousines bien conformées sont stables avec des sorties peu importantes et en adéquation avec les besoins mesurés du marché. La tendance est au maintien des prix pour les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises, alors que le commerce se durcit dans les bonnes vaches âgées. Les vaches R sont suffisamment offertes pour cette semaine écourtée avec des tarifs qui se maintiennent. En réformes laitières, les travaux saisonniers limitent les sorties ce qui entraîne une légère détente pour les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, les échanges sont calmes avec un maintien des cours dans les bons charolais ou limousins. Les échanges sont plus réguliers dans les jeunes bovins R ainsi que pour les laitiers. ■

Broutards

Les transactions demeurent régulières dans la marchandise de qualité pour laquelle les volumes se tassent avec l'avancement de la saison. La demande est suivie pour les premiers broutards charolais ou limousins herbés. Les tarifs sont stables dans les sujets de moyenne conformation. Dans les femelles, l'activité commerciale est plus calme y compris dans les bonnes lourdes. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

La stagnation des prix de la viande et des perspectives de hausse de plus en plus hypothétiques, entraînent une très grande prudence chez les acheteurs. Les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises lourdes ou avec du potentiel restent recherchées et normalement valorisées. Le placement est un peu plus calme pour le bétail ordinaire à herbager avec un tri plus marqué de la part des acheteurs dans les animaux plus communs ou âgés. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale est régulière avec une bonne tenue des prix dans les veaux frisons, abondances ou montbéliards. Dans les croisés laitiers, le tri est marqué dans les légers alors que les bons sujets se vendent sans trop de difficulté. En élevage, les bons veaux croisés montbéliards ou blanc bleu frais et viandés se négocient sans difficulté face à une offre saisonnière encore juste suffisante. ★

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 05 mai)

«L'offre se raréfie en femelles et mâles laitiers, et les sorties de jeunes bovins viande s'écoulent sans difficulté. Malgré des semaines d'abattage réduites en raison des «ponts de mai», une remontée progressive des prix doit donc s'observer dans les différentes catégories.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 28/04*

Agneaux (327)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	**3,60 - 3,64**	**3,35 - 3,41**
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	**3,41 - 3,67**	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg) 88 à 125€	**1,23 - 1,41**	**1,03 - 1,26**	-
Divers			
Béliers: 114 € à 125 €	**1,16 - 1,84**		
Agneaux maigres :			
Chèvres : 5 à 40 €			
Boucs :			

Ovins : 496

Agneaux : L'offre est très modérée, mais de très bonne qualité, ce qui entraîne une vente rapide, totale à des cours élevés.

Brebis : Forte demande et cours en légère hausse, grâce à une très belle présentation.

Effectifs :
Agneau : 174
Brebis : 141
Béliers : 4
Caprins : 8

Prochain marché :
Le lundi 12 mai 2014
(pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 05/05*

Ovins : 40	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**130 - 148**	**3,04 - 3,61**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**75 - 85**	**0,97 - 1,00**
Béliers		

Pas beaucoup d'apports mais de bonne qualité entraînant une vente rapide à des tarifs plus fermes dans l'ensemble des catégories. Vente totale.

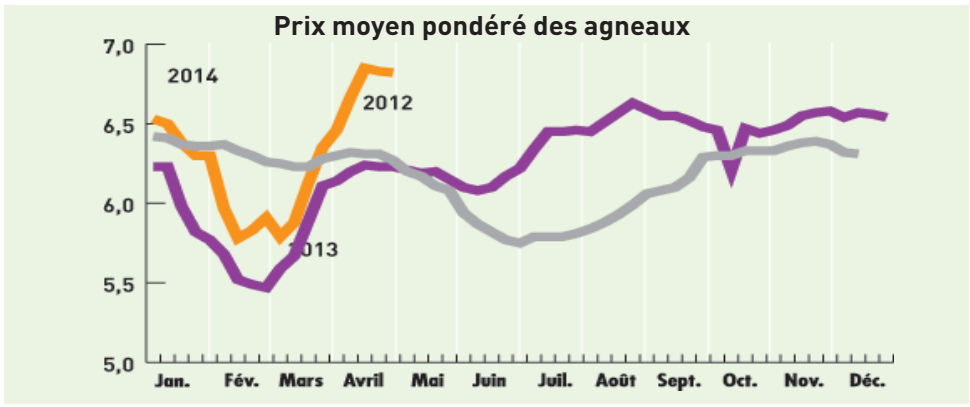
Prochain marché ovins le lundi 12 mai aux horaires suivants :

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 28/04/14 au 04/05/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,97 €**	**6,60 €**
Couvert	16-19 kg	**7,27 €**	**6,97 €**	**6,55 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,19 €**	**6,05 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 28/04/14 au 04/05/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,82 €	**7,44 €**	**2,28 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 28/04/2014 au 04/05/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	7,56 0,08	7,54	-	-	-	-	-
	R *Var.*	7,13 0,02	7,15 0,11	7,05 0,10	-	7,01 0,03	7,03 -0,04	-	-
	O *Var.*	6,16 -0,07	6,08 -0,07	6,00	-	6,66 -0,02	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	7,43 0,01	7,36 0,01	6,47 0,01	-	7,27	7,11 =	-
	R *Var.*	7,11 0,10	7,10 0,11	6,91 0,11	6,20 -0,10	6,97 -0,08	6,97 -0,09	6,77 -0,04	-
	O *Var.*	6,95 0,01	6,59 -0,11	6,42 -0,15	-	6,60 -0,05	6,55 -0,05	6,44 0,01	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	6,19	5,97	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	6,05 0,02	-	-

Zone Nord : Activité commerciale stable en agneaux, très peu d'offre en brebis. **Zone Sud :** Équilibre fragile entre l'offre etla demande.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 11 à 6
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
11-12/2014		**64 963**	**0,235**	-	-	**6**
13-14/2014		**112 560**	**0,234**	-	-	**6**
15-16/2014		**27 000**	**0,213**	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 23 avril 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,30 au kg vif

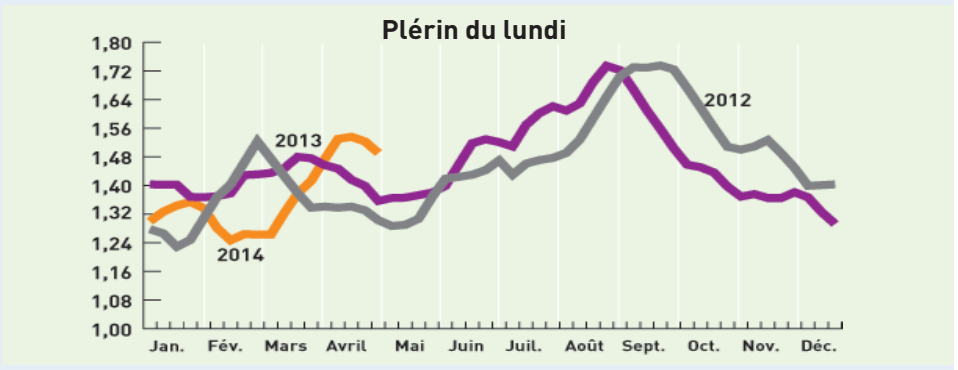
Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180€
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin 10 183 porcs présentés) — *Cotations du lundi 5 mai 2014*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,491 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 25/04 au 01/05/14*
1,76 €/kg/carcasse euros



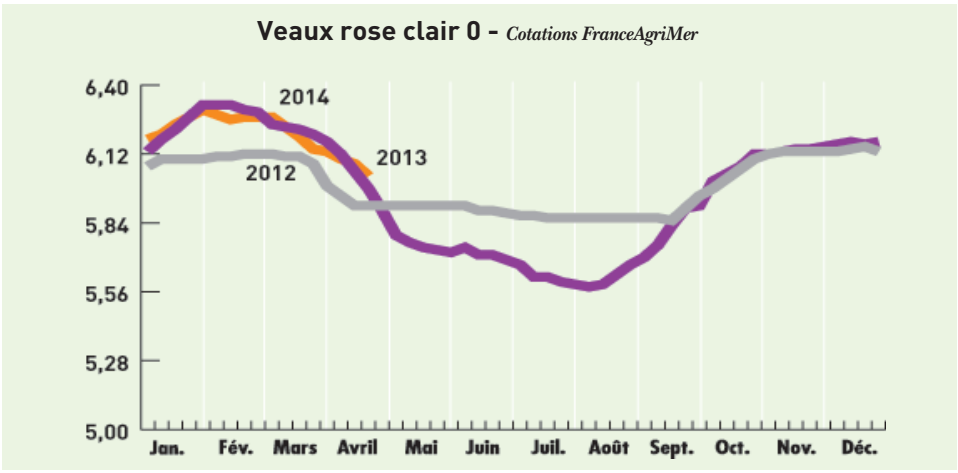
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 28/04/14 au 04/05/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,85 €**	**6,85 €**	-
O	-	**6,03 €**	**5,20 €**	**4,16 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 5/05/14 au 9/05/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**62**	**500-630 €**	**330-530 €**	**260-325 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-580 €**	**260-490 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**354**	-	-	**170-320 €**	**85-155 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**1058**	**255-350 €**	**230-490 €**	**110-210 €**	**75-175 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 28/04/14 au 04/05/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,32 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,14 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 24 avril 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	avril-juin	190	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	190	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	192	V C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%		inc.	C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg	avril-juin	156 à 157	T C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	avril-juin	160	V C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	avril-juin	156	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	avril-juin	140	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		avril-juin	172	V C
Aube/Yonne		avril-juin	169	N C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		avril-mai	260	V C
Côte d'Or		avril-mai	260	V C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		juil.-déc.	250	N C
Côte d'Or		juil.-déc.	250	N C

Matériel

Tracteur

19 - Vds Tracteur MC CORMICK 137 diesel, an 61, TBE, avec Herse Charrue Benne Giro, prix à déb.
✆ **06 08 30 76 82**

21 - VENDS tracteur NH M 135, 1997, 6 700 h, clim., TBE, pneu 20% usure, exo. de TVA, 19 000 euros (réf. 1904)
✆ **06 37 53 84 99**

42 - Vds tracteur Someca 450S 2 rm avec arceau avec chargeur poid tbe avec rotative 4a 4 000 euros à déb
✆ **06 26 65 27 25**

67 - Cherche Fendt 207 V ou 208 V sans cabine.
✆ **03 88 50 34 74 après 19 h 30**

71 - Vds c. cess. Claas Arion 630, 2.170 H, 140 CH, Rlt 75-14 RS + charg. fauch. Kuhn FC 280, and. Kuhn 410, TBE.
✆ **06 10 13 29 25**

Travail sol

58 - VENDS cover crop Jean de Bru 34 disques en X de 1997, BEG, 2 100 euros (réf. 1803)
✆ **06 37 69 42 94**

58 - Recherche déchaumeur dents 3M NSM avec rouleau préf Pottinger ou Kockering (180C)
✆ **06 79 71 62 23**

Récolte

21 - Cause cessation VEND presse JD 580 BM, pickup large (réf. 19VB2)
✆ **06 81 09 20 82**

25 - VDS faneuse 8 toupies Fella TH 900 année 2007 t.b.é. 6900 euros HT + andaineur double année 2007 Fella TS 1402 t.b.é. 32 ha foin/an 8100 euros HT.
✆ **06 07 68 77 88**

26 - Vds MB NH 1540 Mot deutz coupe 3m60 tournante a déb laisser message
✆ **06 84 63 30 50**

38 - Vds faucheuse conditionneuse Kuhn 243 à rouleau, TBE.
✆ **06 62 19 95 28**

38 - Vends pirouette 2 toupies, bon état
✆ **04 76 65 03 24 HR**

42 - Vds au plus offrant Round Baller JD 550 bon état renseignement
✆ **04 77 28 00 38 le soir**

42 - Vds faneuse Krone 2003 très bon état 6.70m 6 toupies
✆ **06 76 98 29 93**

42 - Vds andaineur Kuhn 280 très bon état 1ere main cause achat plus large
✆ **06 33 75 99 90**

54 - Vends andaineur KV 9043 TBE prix 2.500 €HT.
✆ **06 72 96 24 62**

58 - VENDS MB MF 520, 3.60 m. en bon état (réf. 190C)
✆ **03 86 25 37 89 HR**

71 - Vds faucheuse Kuhn GMD500, année 2000, TBE, courroies neuves.
✆ **06 78 11 12 07 ; 03 85 70 64 18 H.R.**

71 - Vds ensileuse Taarup 502 char 4M, andaineur, Kuhn GA 280, montebotte Le Dynamic + couloir épi maïs.
✆ **03 85 50 41 87 HR 13 h - 21 h**

71 - Vends presse Claas 250, ficelle HPS, année 2003, 7.000 bottes environ, bon état.
✆ **06 78 41 61 46**

Arbo-viti

38 - Cherche générateur gaz séchage noix type «SODMA-FEROULLAT» et cultivateur Huard en V
✆ **06 88 95 54 69**

Epandage

74 - Vends épandeur à fumier Saco pour transporteur 1,8m3 Bon état 2 500 €.
✆ **06 03 90 84 94**

Irrigation

42 - Vds tuyaux irrigation alu raccord Bauer 23 tuyaux diam 76 long 6m + 25 tuyaux diam 50 prix à débattre
✆ **04 77 22 57 99**

70 - Vds arroseur Irrifrance 350m + Groupe avec pompe 300m tuyaux.
✆ **06 88 57 49 23.**

Cave

69 - VDS certisseuse à capsules Gai à mettre sur table 380V TB état 350 euros à débattre
✆ **06 85 54 00 49**

Manutention

01 - Cse retraite vds valet de ferme Veidemann 3064 h révisé largeur 1m30 godet croco + dent fourche balle ronde hauteur 2m50 CU 400 kg tbé
✆ **04.74.24.30.46. hr**

Agri. divers

01 - Vds andaineurs 3m40 Kuhn et Krone 3,40 m - dérouleur grillage état neuf robot
✆ **06.23.03.13.05**

01 - Vds tracteur Ford 6600 mot HS + 2 RB 1 Class Marquand 66 + 1 JD 410 liage ficelle faire offre + divers mat. agricole
✆ **06.88.82.06.31**

01 - Vds épareuse Kuhn 4951P, 1000 H, rotor neuf bon état
✆ **06.74.18.58.43**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 190B)
✆ **06 29 81 80 05**

30 - Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, cover-crops 18- 20- 22- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds presse Welger rp12 : 1500 euros, caisse frigo : 1000 euros, mobil-home : 2000 euros, poste soudure : 150 euros.
✆ **04 76 32 90 66 06 58 94 00 62**

38 - Vd presse case F200 + pièces + groupeur + monte bottes 9 m + scie à ruban 380 v.
✆ **04 74 59 35 61**

38 - Vds cause retraite charrue trisocs semoir blé combiné 17 R 3 M élévateur paille 7 M
✆ **04 74 84 46 27 HR**

42 - Vds fauch Kuhn gmd 44 faneuse pottinger 47N vibro 2m50 Cultipaker 2m50 Vicon 300 L
✆ **06 84 03 18 70**

42 - Vds andaineur Stoll 415DS 4.15m essieu tridem état neuf 3000 euros semoir mais Nodet pneumasem2 état moyen 400 euros
✆ **06 20 80 10 88**



58 - VENDS MF 6245, 2 600 h, - MF 390, 7 900 h + fourche MX 80 3G + surl Bugnot, - MF 240, 300 h, 2 R + fourche, - distr. Vicon 800 l., - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - faucheuse 6 DS 240, - andaineur 353, - fansuese 6.80 m., - Vicon kver, - bétaillère 3 m., - pulvérisateur Berthoud 400 l. – mois. Bat. 087 MF, 2.50 m., matériel divers (réf. 18VB3)
✆ **03 86 22 22 19**

71 - Vends gyro-broyeur Girax 1,80 m, 85 CV, 1.000 euros. 1 pneu 520/85/38, 30% usure, 350 euros.
✆ **03 85 82 64 59 ; 06 88 36 83 55**

71 - Vds remorque Rolland 14 T 16 T Maître 5,5 T plateau four 7 m, bétaillère Bruneau 5,5 m, paill. Lucas.
✆ **03 85 79 26 52 H.R.**

71 - Vds 745XL IH, 1980, 4 x 4, avec cabine, fourche Mailleux MX.255 en 14 x 34 et 11 x 24, bon état, Soméca type Som 45, TP, 1961 en 16 x 9 x 30, révisé, bon état, épareuse Nicolas type 4250, couteaux et boitier neufs, débardeuse bois, chassis Robert 9,8, grue Atlas avec piano et vérins neufs, machine à bois, combiné Tournier type C260 triphasé, dégauchiseuse raboteuse et mortaiseuse.
✆ **06 12 52 15 47**

71 - A V rouleau Cultipacker Quivogne porté 3 m, an. 2011, 1.490 euros HT, faneuse Krone KW 6.40, 6,40 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agrotron 90 CV, 4 cyl., 4.660 H, clim., rotative Kuhn pendulaire 6 disques, 3.200 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V faneuses Kuhn 6,30 m, Deutz 5,20 m et 5,50 m + andaineurs Kuhn 4,10 m, à partir de 1.950 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

Elevage

38 - V. tank à lait 650 mélang. poud lait T 90L pomp vid 4 Po alf 3 po West pomp lait Melot foin B 15 kg BR 1,20 1 m trutest.
✆ **04 76 53 41 49**

68 - Vds Tank à lait mobile de 670 l, lavage automatique et salle de traite mobile 4 places avec lavage automatique
✆ **06 64 67 42 07**

69 - Vds tank à lait Japy 4 200 l, très bon état, mise en service en 2008.
✆ **04 74 26 00 15**

88 - Vends salle de traite TPA Gascoigne Melotte 1x8 année 2001 décrochage - Faucheuse Kuhn GMD 600 1 campagne - Tracteur Renault Pales 2R 60 cv chargeur 1200 H.
✆ **06 30 35 40 85**

Véhicule

Utilitaire

01 - vds bétaillère citroen berlingo HDI 75112008 modèle 2009 194 000 kms 1ère main CT vierge tbe certif étanchéité véhicule proche neuf, prix 6950 €
✆ **0687056394**

42 - Vds Fourgonnette Jumpy Citroen portes latérales année 96 courroie distrib refaite avec fact à l'appui 110 000 KM 4 pneus neufs, controle OK prix à débattre 2500 euros
✆ **06 87 77 09 88**

69 - Bétaillère Master 120 CV 2009, caisse alu neuve, 125000 kms, révisée garage T.Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Bétaillère Master 120 CV 2009, caisse alu neuve, 125000 kms, révisée garage T.Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

84 - Vds camion Mercédès 814 plateau ridelle bâché Contrôle OK, année 1987, 430 000 km, TBE de marche : 5 000 euros.
✆ **06 07 51 04 22**

Tourisme

21 - Vend Mégane II société 1970 00 km année 2006 Très belle B Lang HE Pneus 60%+4 pneus neufs. 2500 euros. (réf. 1902)
✆ **06 74 79 15 02**

38 - Vds Nissan Navara King cabine 126 000 km 03/2009 embrayage neuf et freins neufs
✆ **06 24 30 83 17**

42 - vds auto sans permis diesel Aixam 2007 - 34300 km - ouverture centralisée - Buffieres (71)
✆ **03 85 59 61 22**

42 - Vds 4 pneus état neuf Firestone 155 70 13 120 euros
✆ **04 78 44 50 97**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin prairie naturelle 250 BR 120x130 prix 85 euros/tonne + 60 BR 120x130 prix 60 euros/tonne
✆ **06.15.73.20.88**

21 - VENDS luzerne sur pied, région St Seine - paille blé MD. (réf. 1703)
✆ **06 17 06 24 93**

26 - Vds paille 2012 400 petites bottes stockées au sec à prendre sur place laisser message
✆ **06 84 63 30 50**

38 - Vends paille de 2013 bottes rondes environ 25 000 kg
✆ **04 74 58 68 13 port 06 15 51 09 87**

42 - Vds foin Pn Montagne 2013 Loire - St Bonnet le Chateau BR bonne qualité
✆ **06 88 73 18 88**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

71 - Vends foin, récolte 2013-2014, bonne qualité, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vends foin enrubannage 2013, sur Dracy-saint-Loup 71 Autun, analyse effectuée, livraison possible.
✆ **06 83 84 77 06**

71 - Vends foin bottes rondes, 2013, sous abri, auge 5 m 6 m, barrières 5 m, 10 passages.
✆ **03 85 75 53 24**

Bât. Pro.

26 - Cherche location entrepôt 120 m2 avec chambre froide 50m2 dans rayon 10 km env de valence
✆ **06 34 35 33 74**

Propriété

25 - VDS ferme rénovée de 1660 terrain 84 ares 300 m2, tuyé voûté 3 rotisseries, dalles anciennes 9 pièces direction Morteau 30 km de Besançon.
✆ **03 81 60 44 24**



39 - Groupement forestier (Jura, Chatelneuf, 2è plat) vds 4 parcelles forestières : 1,2ha, 2,7ha, 3,5ha, 6,5ha. Futaie jardinée résineuse ou mixte, domin épicéa, sapin, hêtre. Forte densité de peuplement, bonne accessibilité, desserte forestière. Inventaire par expert forestier. Descriptif et feuilles inventaire sur demande. Contact : Dominique RAGOT,
✆ **Tél. 06 79 98 62 59 ou mail : dom.ragot@wanadoo.fr**

54 - Achète bois, vergers, prés, terre même loués. Toutes surfaces, très bon prix. Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 LAXOU sous la référence 66507.

70 - AV - Région Champlitte. Maison de village 10 pièces - 200 m2. Gros oeuvre rénové. A finir. 500 m école, magasins. 40 000 euros à déb. (réf. 190A)
✆ **06 45 18 25 12**

71 - A côté de Louhans vends propriété agricole, bt couvert 900 m2, 21 ha 60 de terrain, 2 maisons mitoyennes dans la même cour de 95 m2 chacune, rénovées, 2 juments + petits matériels.
✆ **06 15 18 93 89 le soir 20 h**

Divers

01 - Vds faucheuse Class 3050 3 M Andaineur 3 M 5 Tandem billes 2 M Acacia pour piquets
✆ **0683324399**

01 - Cess activ Vds And FELLA 4,5 m tbe 2300€ - Aplat à grains 550€ - Fauch FELLA cond roul caoutc 2,7 m 2700€ - cell à grains+vis rep+res vent 300 Qt 700 € -2 vis à grains 6 m diam 100 500€ - karcher eau ch 450 € - vent Acemo cell. à grains 3 cv 370 € - salle de traite melotte decro 2x4 1800€ - godet desil mailleux 2,40m 2500€ - 20m2 tapis caoutch pour sdt 500€
✆ **0698800156**

26 - Vds 4 anons 12 mois gris Provence très dociles 150 euros + vends tanck a lait Japy 2400 L année 2005 6000 euros
✆ **04 75 03 05 02 HR**

38 - Vds buffet Henri 2 : 300 euros - Poêle à bois Invicta 1 : 380 euros.
✆ **06 26 76 02 96**

42 - Ch C15 50000 KM Vds Fauch Kuhn 4 as Monte botte 8m50 portail
✆ **04 77 75 95 89**

42 - Vds broutards charolais + foin 2013 petites bottes 1ere 2eme coupe + groupe electrogene diesel
✆ **06 12 91 44 75**

67 - Affaire à saisir : satellite Boisselet interceps coupe 320 de diamètre + 2 bras mécanique + 1 faisceau hydraulique servi 1 fois 2100 euros HT.
✆ **03 88 50 34 74**

Offre

Emploi

01 - Cuma Chaleins cherche chauffeur polyvalent pour CDD 4 mois (juillet à octobre) poste évolutif en CDI. Permis de conduire et expérience obligatoire. Transmettre CV + lettre : cuma.chaleins2@orange.fr
✆ **06.13.42.32.60**

21 - Exploitation céréalière CHERCHE chauffeur tracteur juillet - août 2014, permis VL (réf. 1705)
✆ **06 83 24 04 13**

69 - Producteur sapins de Noel Chaponost recherche à partir du 15/08 un ouvrier agricole entre 30 et 40 ans. CDD pos CDI permis indis Conduite tracteur
✆ **04 78 45 33 01**

71 - Recherche salarié agricole motivé, élevage charolais. Références exigées (stage, apprentissage, contrats).
✆ **03 85 88 35 80 H.R.**

89 - JH 19 ans CHERCHE emploi dans exploitation agricole polyculture élevage, CAPA 2 ans, expérience, permis B (réf. 1801)
✆ **06 38 63 24 94 - 03 86 32 55 64**

89 - RECHERCHE chauffeur pour moisson 2014, juillet - août de préférence sans logement (réf. 1903)
✆ **03 86 63 92 65 - 06 89 59 48 64**

Service

84 - Agricoservice propose ses sces pour ramassage ts fruits, légumes, emballage. Matériel fourni, agréé MSA.
✆ **06 41 67 65 64 Gil-06 52 28 70 34 Ben**

89 - ETA du 89 RECHERCHE battage céréales, maïs dans Yonne, Nièvre (réf. 1402)
✆ **03 86 44 41 98 - 06 77 16 11 72**

Demande

Emploi

01 - Etudiante licence bio vég. rech. emploi maraîchage ou autres pdt un mois été 25 kms autour Bérézia dispo courageuse (fille d'agri avec expérience)
✆ **04.74.50.54.45. ou 06.35.53.07.05**

71 - Jeune homme de 33 ans cherche emploi agricole. Sérieux, motivé et ponctuel. Libre de suite.
✆ **03 85 44 35 27 ; 06 40 06 98 57**

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 59 ans non fumeur recherche compagne 40 - 55 ans, intéressée pour reprendre la suite de l'exploitation. Laisser message
✆ **07 85 49 70 70**

87 - AGRI 27A CH F 27à32A pour vie à 2, peut aider à la ferme. Pas sérieux s'abstenir
✆ **06 22 51 25 46**

Animaux

Divers

21 - Recherche épis de maïs non hybride (maïs de pays) (1810)
✆ **06 99 17 97 55**

Bovin

01 - Vds vaches charolaises suitées IBR
✆ **06 89 95 14 00**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 18 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 160A)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Vds bons taureaux Ch 18 m élevage Corneloup Denis Avrilly.
✆ **06 79 78 91 95 ou 04 70 55 34 09**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 1 an et 2 ans. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB2)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - Eleveur Herd Book Limousin VENDS reproducteurs 20 mois, TGS (réf. 17VB2)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Vend taureau charolais 5 ans RVS facilite naissance ISEVR 118 et taureaux 15 mois EARL Tursin. B 21210 Villargoix (1812)
✆ **06 73 95 62 82**

21 - VENDS taureaux HBC 15 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 16VB1)
✆ 06 87 43 40 33 - 03 80 96 79 42 HR

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.150A)
✆ 03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74

21 - VENDS veaux charolais 16 mois ins. TGS, IA, Exotic SC, demi-frère Genesis, record vente, UCC Pouilly 2013, IA Viers. JF Moreau (réf. 17VB1)
✆ 06 84 12 12 35

21 - Cause cessation VENDS vaches charolaises pleines ou suitées, TGS. (réf. 19VB1)
✆ 06 81 09 20 82

38 - Prends bovin en pension de mai à novembre, parc avec eau, clôtures barbelés ou électrique
✆ 06 75 32 19 11

38 - Vds vaches + veaux charolais, génisses Charolaises 12 à 18 mois.
✆ 07 51 67 02 38 06 27 91 57 11

42 - Vds taureaux Holstein Rouge et Noir, Montbéliard - TBO - possibilité location et livraison
✆ 06 89 30 04 69

42 - Vds très bons taureaux charolais HBC 16/17 mois Vélage facile TBO Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ 04 77 64 53 33

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de 15 mois, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ 06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. Beauzon - Préporché (réf. 1410)
✆ 03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59

58 - Elevage HBC VEND 6 repro. 17 à 20 mois 7 à 850 kg, origines insémination testées : qualité maternelle, croissance facilité de vêlage. Bouche Fr. - Cercy la Tour (réf. 170B)
✆ 06 16 07 54 55

58 - VENDS reproducteurs charolais 18 mois HBC, origine ins., mère bien indexé. GAEC Hoareau (Bordet) Champvert (réf. 1808)
✆ 06 61 23 45 60 - 07 61 91 19 54

58 - VENDS reproducteurs LIMOUSINS 1 an, type viande, IBRA. (réf. 18VB1)
✆ 06 10 34 28 10

58 - VENDS confiance doux, TB taureau LIMOUSIN 5 ans, consanguinité. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1802)
✆ 06 78 97 54 52

58 - VENDS TB taureau 5 ans, origine Buteau 71 et taureau 5 ans VF IA, fils de Rouky, les 2 HBC, IND IBR (réf. 1807)
✆ 03 86 27 33 23

58 - Vends limousin 15 et 16 mois très calmes (1811)
✆ 03 86 84 76 92

58 - Vends 2 taureaux 3 et 4 ans et vaches suitées le tout HBC TGS IBRA, EARL Berger Stéphane (180B)
✆ 06 25 72 20 74 ou 06 03 61 72 87

58 - Vend Taureau charolais 4 ans HBC IBRA EARL Coudret Chaume 58350 Châteauneuf VDB.(1813)
✆ 06 99 35 67 34 ou 03 86 69 25 38

58 - VENDS bon taureau charolais HBC 2 ans, docile, bonne origine, IBR A. (réf. 1905)
✆ 06 99 32 12 15

58 - VENDS TB taureaux HBC 7 ans, 1 300 kg, or. Dessauny + 5 ans, or. Pinay, vêlage facile, prix rais. Coudray L. - Rouy (réf. 19VB3)
✆ 06 73 23 22 99

58 - VENDS taureau 4 ans. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 19VB4)
✆ 06 26 01 58 72

58 - Vends veaux reproducteurs HBC + génisses 2 ans. Gaec Deboux, Niault, 58110 Chougny.
✆ 06 26 01 58 72

69 - VDS mâle Salers 2 ans IA fils de Ringo 2 génisses Salers 20 mois IA filles de Précieux
✆ 06 78 14 56 05

69 - VDS TX15&24 mois + VACHES vélées le tout HBC TGS élevage Grange 69 Savigny
✆ 06 31 41 82 83

71 - VENDS 10 taureaux charolais repro. 1 et 2 ans HBC au pré. EARL Dufraigne 71190 La Tagnière (réf. 1507)
✆ 06 83 49 18 19

71 - Elevage HBC vend taureaux 2 ans repro., TGS, IBR A, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ 06 89 90 35 44 ou 06 07 31 03 42

71 - Elevage Pallot vend taureaux charolais 12 à 15 mois, TGS, livraison possible.
✆ 06 16 50 72 21

71 - Vds taureaux charolais 2 ans, produc. visible + génisses 2 ans + vaches, TGS, HBC. Debarnot Fr. Charolles.
✆ 06 14 82 52 05

71 - Vds taureaux charolais HBC de 1 à 2 ans, TGS, IBR A, choix de conformations origines et facilités de naissance. Chatillon JM, Mesvres.
✆ 06 15 93 22 70

71 - Vends veaux 1 an HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ 06 22 32 71 91

71 - Vds 1 très bon taureau 6 ans, origine Clame et 1 taureau 2 ans, origine Uccello. Delangle.
✆ 06 88 39 36 26

71 - Vds bons taureaux 2 et 3 ans, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Claud, Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

71 - Vds TB taureaux repro. charolais, 2 ans, hivernés au pré, IBR A.
✆ 03 85 24 24 96 ; 06 07 57 55 40

71 - Vds 1 taureau 30 mois et 2 ans, élevage HBC, TGS, très bonnes origines.
✆ 06 48 20 82 79

71 - Vds 2 bons taureaux 24 mois, bons veaux 15-16 mois, TGS, IBR A, liv. poss. EARL J.-P. Devillard, Dyo.
✆ 06 81 90 94 97

71 - Vds taureau 4 ans, taureaux 2 ans, veaux 15 mois. HBC. Laugerette M., région Charolles.
✆ 03 85 24 13 02 ; 06 82 59 43 20

71 - HBC vd 4 vaches suitées b. origine, bons taureaux 16 mois, TGS, IBR A. EARL Gaudet F., 71.
✆ 06 62 14 35 44

71 - Elevage charolais vd taureaux 4, 3 et 2 ans, produits visibles, vaches avec veaux, IBR A. Serge Vincent, Oudry.
✆ 06 77 16 24 11

88 - Vends un taureau Montbéliard BO ind.
✆ 06 22 66 61 21 ou 06 37 52 06 12

89 - Elevage HBC charolais VENDS taureaux 2 ans et 17 mois, - génisses 17 mois, - vaches gestantes, origine de champions, TGS, IBR A. Livraison possible. GAEC Cadoux B. et Fils (réf. 180A)
✆ 06 89 18 05 87

Caprin

01 - Recherche chèvres de réforme - brebis - agneaux toute l'année
✆ 0612615572 ou 0781453684

Ovin

26 - Vds bélier 3 ans Préalpes Mérinos **✆ 04 75 60 31 91**

26 - Vends Béliers Préalpes (2) Génotypes 2 ans et demi
✆ 04 75 27 50 27 ou 06 88 42 92 98

38 - Cause surnombre vends moutons et agneaux.
✆ 04 76 06 63 38 après 19 h

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Equin

07 - Vds âne de Provence mâle 6 mois Croix St André très gentil
✆ 04 75 36 70 59 ou 06 18 55 58 39

21 - VDS Poneys Shetlands très bien montés, faciles. Plusieurs âges, robes et tailles. (1901)
✆ 06 19 87 16 52

42 - Vds cse cess étalon comtois PP 11ans Agr HN très docile bonne origine
✆ 04 77 60 54 85 ou 06 83 49 24 80

Volaille-Lapin

38 - Poule réform plein air 3 euros la 11e gratuite samedi 17 mai, prévoir emballage.
✆ 06 37 48 24 06

Chien

26 - Vds Border collie de race, parents sur troupeau, agés de 5 mois mere 2GZL073 début travail
✆ 06 83 49 81 50

68 - Vds chiots Bouvier Bernois lof. 9 sem. très bonnes origines, mère lof. n° 4675/8339 à partir de 700 euros
✆ 06 45 70 70 31 Laurent

70 - Vends chiots Border Collie pure race parents non lof vaccinés pucés, mère 250269810334896.
✆ 06 74 90 51 25.



ESPACE Affaires

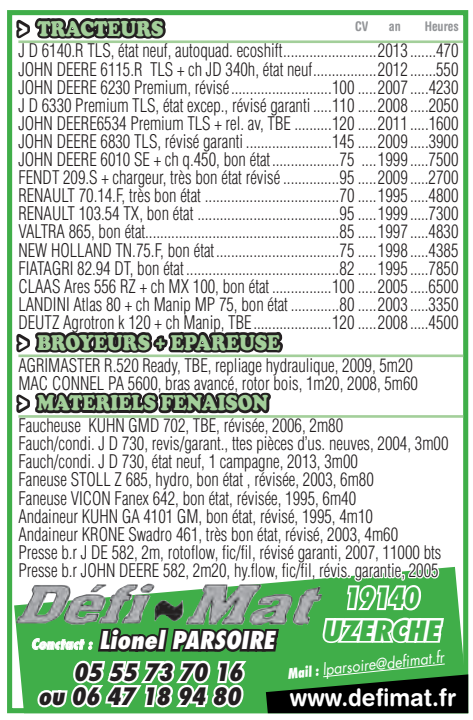
Toutes les annonces de matériels et de services













POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
RÉUSSIR HABITUEL

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

EARL BRET FRANCOIS ET COLETTE

Société civile
Au capital de 122 569 €
Siège social : 21290 Bure les Templiers
335 036 885 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 10/04/2014, la collectivité des associés a prorogé la durée de la société de 50 années à compter du 20 mars 2016.

Pour avis, la gérance

AL211912278

ETHAN WALL SAS

au capital de 10000 euros
Siège social : 14, rue Audra
21000 Dijon
793 162 173 RCS Dijon

L'AGE du 02/04/2014 a décidé de transférer le siège social de la société à 6 Place Auguste Dubois 21000 Dijon à compter du 01/05/2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention au RCS de Dijon.

AL211912326

PLF GESTION SARL

au capital de 12800 euros
Siège social : 19, rue de Cracovie
21850 Saint Apollinaire
410 363 121 RCS Dijon

Le 02/04/2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à 6, Place Auguste Dubois 21000 Dijon à compter du 01/05/2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention au RCS de Dijon.

AL211912327

CONVOCATION

ARCHIPEL SAS

Siège social
27, rue Buffon
21200 Beaune
523 606 119 R.C.S. Dijon

Les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le dimanche 8 juin 2014, à Sao Jorge Cinema Avenida da Liberdade n° 175, 1250-141 Lisbonne(Portugal), à partir de 14 heures afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte:

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport du Conseil d'administration sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- Quitus aux membres du Conseil d'administration ;
- Affectation du résultat ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes sociaux ;

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions donnant accès au capital de la Société;

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour le Président,
ATOL SA
Eric PLAT

AL211912337

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL DANE

Société à responsabilité limitée

En liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 03 impasse de la Saunoise
21110 Longecourt en Plaine
RCS Dijon 344 514 815
SIRET 344 514 815 00044

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Pierre d'Introne, demeurant à Longecourt en Plaine (Côte d'Or), 03 impasse de la Saunoise, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Longecourt en Plaine (Côte d'Or),03 impasse de la saunoise. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis le Liquidateur : Pierre d'Introne

AL211912332

SCI GAGNEREAUX JOUVENCE

Société Civile Immobilière
Au capital de 2.250 €
Siège social : Dijon Impasse Gagnereaux
R.C.S. Dijon 443 950 233

Suivant délibération du 28/04/2014 et après avoir entendu le rapport de M. Michel Bard, liquidateur, dt à Dijon(21000) 14 Rue du Midi, la collectivité des associés a décidée d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur et de constater la clôture de la liquidation de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

AL211912328

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL ROUILLY

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 19 rue de Dijon
21500 Montbard
RCS Dijon 788 754 893
SIRET 788 754 893 00022

Aux termes d'une décision en date du 28 avril 2014, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance : Monsieur Pascal Rouilly

AL211912329

TRANSFERT DE SIÈGE

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL MARTINS MARC

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 05 impasse des Crêts
21800 Crimolois

RCS Dijon 517 577 698
SIRET 517 577 698 00023

siège social :
ancienne mention : 17 rue de l'Industrie, 21000 Dijon
nouvelle mention : 05 impasse des Crêts, 21800 Crimolois
Pour avis :La gérance

AL211912296

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'une lettre de démission en date du 21 février 2014, la société Décor Heytens France au capital de 22 406 568 €, dont le siège social est situé à Villeneuve d'Ascq (59650) 1bis rue de Versailles, et immatriculée au RCS de Lille sous le n° 967 505 751, met fin au contrat de gérance mandat d'un fonds de commerce de biens et d'équipements de la maison consenti à Mademoiselle Pieron Sandrine immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 5752 570 515 pour le magasin HEYTENS DIJON sis 18 rue du Commerce 21800 Quétigny à compter du 30 avril 2014 .

AL211912322

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 avril 2014 à Villeneuve d'Ascq, la société la société Décor Heytens France au capital de 22 406 568 euros, dont le siège social est situé à Villeneuve d'Ascq (59650) 1 bis rue de Versailles, et immatriculée au RCS de Lille sous le n° 967 505 751, confie à Monsieur Stéphane Dedouche demeurant 9 Quai Gillet 69004 LYON pour une durée indéterminée à compter du 1er mai 2014, la gestion du magasin sous l'enseigne HEYTENS DIJON sis 18 Rue du Commerce 21800 Quétigny, en qualité de gérant mandataire conformément aux articles L146-1 du code de commerce, en tant qu'établissement secondaire de vente au détail de biens d'équipement de la maison.

AL211912323

Avis de gérance mandat

Aux termes d'un acte SSP en date des 1er octobre 2013 et 25 mars 2014, la société BABOU, SAS au capital de 15 M €, RCS Clermont-Fd 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison situé Centre Commercial Géant Casino, 21300 Chenôve, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com.à la société, SARL SP3G au capital de 7 500 €, RCS de Dijon n°491 556 445.

En vertu dudit contrat, la société SARL SP3G exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 1er octobre 2013, pour une durée déterminée de Douze (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.

AL211912324

CESSION

Suivant acte SSP en date du 25 avril 2014 enregistré au SIE de Dijon Nord le 30 avril 2014, bord. n°2014/759, Case n°4, la société, G.P. FINANCE

SA au capital de 37.000 Euros, siège social 25, rue Charles Brifaut à 21000 Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le N° 351 359 096, a cédé à la société, FEELEO 21

SARL au capital de 10.000 Euros, siège social 52, rue Urbain Leverrier à 25000 Besançon, immatriculée au RCS de Besançon sous le N° 799 089 925,

Son portefeuille de clientèle civile exploité 25, rue Charles Brifaut à 21000 Dijon. Cette vente a été consentie au prix de 329.647,00 Euros, avec entrée en jouissance au 25 avril 2014.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au siège de la clientèle civile cédée et la correspondance chez Maître Frédéric Levade, Avocat à la Cour, 3, rue de Logelbach à 75017 Paris

AL211912330

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ALOXE-CORTON: AOC Bourgogne - Maintien de l'exploitant en place

18 a 68 ca - Les boutieres: L-53

SAVIGNY-LES-BEAUNE: AOC Savigny 1er Cru - Maintien de l'exploitant en place 29 a 65 ca - Les peuillets: AV-63

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/05/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211912331

AGRO MARKE INTERNATIONAL A.M.I

Société anonyme
Au capital de 40 000 euros
Siège social : le Bourg
58270 Saint Jean Aux Amognes

Avis de modifications

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Jean aux Amognes (58270) du 20 Décembre2013, il a été constitué une société en France (initialement immatriculée au Luxembourg) présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société anonyme

Dénomination sociale : AGRO MARKET INTERNATIONAL - A.M.I

Siège social : le Bourg, 58270 Saint Jean aux Amognes

Objet social :la vente, le négoce, la centrale d'achat, la représentation de tous produits alimentaires et non alimentaires ainsi que la formation et le conseil.la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés françaises ou étrangères, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. L'acquisition par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement. Acquisition et mise en valeur de tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 40 000 euros

Cession d'actions et agrément : Agrément sauf en cas de succession, de liquidation du régime matrimonial ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant ou au profit d'une personne nommée administrateur

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

Administrateurs :Monsieur André Sediki, né le 1er juillet 1970 à Saint Maurice (94), demeurant 88 rue du Breuil à Epinay sur Orge (91)Madame Séverine Nelly Gauthier, née le 06 octobre1976 à Nevers (58) demeurant 88rue du Breuil à Epinay sur Orge (91)Monsieur Philippe, Jean, René LAFOND, né le 04 mai 1970 à Nevers (58), demeurant Semelin Dessus, à Billy sur Oise(58)Les administrateurs ont été nommés pour une durée de 6 exercices, soi t jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.Commissaires aux Comptes :La Société « FIDECI », Société par Actions Simplifiée, au capital de 60.000euros, dont les siège social est situé à Houilles (78800), 112 Boulevard Henri Barbusse, immatriculée sous le numéro 441 022 084 au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, La Société « GCL AUDIT ILE DE FRANCE »,Société à responsabilité limitée, au capital de 100,00 euros, dont les siège social est situé à Pontoise(95300), 20 rue Lavoisier, immatriculée sous le numéro 510 463 516 au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, Les Commissaires aux comptes ont été nommés pour une durée de 6exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.Aux termes d'une délibération en date du 20 Décembre 2013, les administrateurs ont désigné en qualité de :Président du Conseil d'Administration e t Directeur Général :Monsieur André Sediki, né le 1er juillet 1970 à Saint Maurice (94), demeurant 88 rue du Breuil à Epinay sur Orge (91)Il est nommé pour une durée de 6exercices, soit jusqu'à l'assemblée ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis Le Conseil d'Administration.

AL581912343

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 15/04/2014, le Tribunal de Commerce de Bourges a prononcé Prolongement de la période d'observation (RJ) de :

SARL ART'NCO
14, rue de Nevers
18320 Cours-les-barres
R.C.S.: 513 879 627
Ets secondaire
SARL ART'NCO
47, route de Bourges
58000 Challuy
Le Greffier.

AL581912354

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Francis LHERITIER et Nicolas CIRON
Notaires associés
6 avenue Saint-Just
58000 Nevers

Suivant acte reçu par Me Nicolas Ciron notaire associé à Nevers, le 30 avril 2014, Monsieur êric, Félix Vannier, retraité et Madame Maryse, Monique Boureau, employée administratif, demeurant ensemble à Nevers (58000) 32, rue des Ardenets. Mariés initialement sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Mery sur Cher (18100) le 26 avril 1975, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Nicolas Ciron, notaire associé à Nevers, 6 avenue Saint-Just.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis et insertion.

Me Nicolas Ciron.

AL581912351

CONVOCATION

SICAFOME

29 route de Châtillon,
58290 Moulins Engilbert

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le

Vendredi 06 Juin 2014
à 14 h 30
Salle polyvalente de Moulins Engilbert

Ordre du jour :

- rapport de gestion du conseil d'administration
- rapports de commissaire aux comptes
- approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2013
- affectation du résultat de l'exercice
- approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
- questions diverses

Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président,
Bernard GAUTHIER

AL581912346

DISSOLUTION LIQUIDATION

PJM AGENT SPORTIF

EURL au capital de 6700 €
iège social :
15 Rue des Saules,
58320 Pougues-les-Eaux
504 572 629 RCS de Nevers

L'AGE du 27/12/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2013, nommé en qualité de liquidateur M. MAIRESSE Pierre Jean, demeurant 15 Rue des Saules, 58320 Pougues-les-Eaux, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de Nevers

AL581912345

BRIND'LOUSTIC

Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 1.000 euros
Siège social :
09 Rue du Petit Marché
58500 CLAMECY
490 496 239 RCS NEVERS

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 30/04/14, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2014 et sa mise en liquidation. Il a été nommé Liquidateur Mme Sabrina Sarim dt 09 Rue du Petit Marché - Clamecy 58500, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôturede celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, 09 Rue du Petit Marché - Clamecy 58500, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers. Mention sera faite au RCS : Nevers.

AL581912347

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DE LA BROSSE

La Brosse - 58420 Guipy
Au capital de 154.049,73 euros
RCS Nevers - 347.517.435

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 30 mars 2014, il a été procédé à la réduction du capital social le ramenant à 117 705 euros

Pour avis, la gérance

AL581912344

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI TW

Société Civile Immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : Les Blenets
58310 Arquian
519 628 929 RCS Nevers

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2014, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 04/04/2014, de « Les Blenets », Arquian (Nièvre), à Cosne Cours Sur Loire (Nièvre) 19 rue Alphonse Baudin.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL581912333

BERTHE F OPTIQUE

SAS au capital de 10000,00 Euros
Siège social :
2 Place Guy Coquille
58000 Nevers
531914638 R.C.S. Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 avril 2014, il a été décidé de transférer le siège social de la société à Espace Nevers Colbert - Lot C8, 7 rue Etienne Litaud 58000 Nevers, à compter du 8 avril 2014.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le représentant légal,

AL581912349

AXIBAT

SARL au capital de 7000 €
Siège social :
6 ru de Lirenne, 25480 École-Valentin
789 505 989 RCS de Besançon

L'AGE du 22/01/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 3 rue du Pavillon, 58400 La Charité-sur-Loire, à compter du 02/05/2014

- Nommer en qualité de Gérant M. Gaba Éric, demeurant 3 rue du Pavillon, 58400 La Charité-sur-Loire, en remplacement de M. Malaizier Luc

Radiation au RCS de Besançon et réimmatriculation au RCS de Nevers.

AL581912352

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Le 29.4.2014, l'associé unique de la SAS JEANNIN ADVANCED CAR au capital de 65.000 €, siège social à Auxerre (89) 34/36, av. C. de Gaulle, 347 915 969 RCS Auxerre, a constaté la démission de son Président, a nommé pour le remplacer, pour une durée illimitée, un nouveau Président et un directeur général et a modifié l'adresse du siège social **Anciennes mentions publiées :** Président: M. Y. Jeannin 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre ; Siège social : Auxerre (89) 34/36, av. C. de Gaulle

Nouvelles Mentions : Président : SAS AMSI au capital de 150.000 €, siège social à Auxerre (89) 34, av. C. de Gaulle, 349 580 191 RCS Auxerre représentée par M. Y. Jeannin 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre ; Directeur général : M. Y. Jeannin 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre ; Siège social : Auxerre (89) 34, av. C. de Gaulle.

AL891912396

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 mai 2014, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : EARL DU VAL DES VIGNES.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 400 000 euros.

Siège social : 15 rue Rougemont, 89160 Chassignelles.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Apports en numéraire d'un montant de 400 000 euros.

Gérant : M. Rémy Hazouard demeurant à Chassignelles (Yonne), 15 rue Rougemont.

Cessions de parts : Les cessions de parts entre associés sont libres lorsque la société a deux associés. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le fondateur.

AL891912374

TESS

Travaux Electrique Soigné Sécurisé

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Villeneuve L'archevêque du 15 mai 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivants :

Forme Sociale : SARL

Dénomination Sociale : TESS

Siège Social : 9 route de sens 89190 Villeneuve L'archevêque

Objet Social : Tout travaux électriques Courant faible, Courant fort

Durée de la société : 99 ans

Capital : 10 000 euro

Gérance : Mr Lisboa José Carlos, 18 route de Bagneaux 89190 Villeneuve L'archevêque et Melle Mateus Nadége, 18 place de la liberté 89190 Villeneuve l'archevêque

Pour avis la gérance.

AL891912393

Constitution SSP à Migennes en date du 11-04-2014 de: FG2B. Forme: SAS. Capital: 10000 Euros. Siège: 28 rue olympe de gouges 'les latteux', 89400 Migennes. Durée: 99 ans. Présidence: Guillaume BARBIER, 103 avenue de montargis 45490 Corbeilles. Objet: Négoce, entretien et réparation tous types de véhicules terrestres. Tous services automobile. Vente et pose d'accessoires. Dépannage. Location de véhicule . Admission aux Assemblées: Chaque Actionnaire peut participer aux décisions collectives en personne ou représenté. Droit de vote: Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. RCS: Sens.

AL891912404

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 avril 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : EURL PJ.RAMEAU

Siège social : 4bis, rue des Cours, 89800 La Chapelle Vaupelteigne

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 5000 €

Objet social : Commercialisation, en tant qu'agent commercial, de bijoux et accessoires de mode en tous matériaux y compris en métaux précieux ou tous autres objets pouvant s'intégrer dans ces mêmes boutiques.

Gérant : Monsieur Paul-Jean Rameau, 4bis, rue des Cours, 89800 La Chapelle Vaupelteigne

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL891912407

Maître Romain LENDAIS,
Notaire à Villeneuve sur Yonne,
8 Quai du Commerce

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, Notaire à Villeneuve sur Yonne, 8 Quai du Commerce, le 30 avril 2014, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination: CLE DE SOL.

Siège social: Villeneuve sur Yonne (89500), 44, rue des Pavillons.

Durée de : 99 années

Capital social: Cent Euros (100,00 Eur).

Apports effectués en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premier gérant: Madame Stéphanie Geslin, demeurant à Villeneuve sur Yonne, 4, place de la République.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens

Pour avis

Le notaire.

AL891912424

En date du 2 mai 2014 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : V.AGRI

Forme juridique : SARL

Capital social : 1 000 €

Siège social : Ferme d'Asnières, 89350 Champignelles

Objet : Entreprise de travaux agricoles, paysages, travaux publics, négoce de produits agricoles divers, matériels et pièces détachées.

Gérants : Sanderet de Valonne Charles Eric demeurant ferme d'Asnières 89350 Champignelles

Durée : 99 ans

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Société de Auxerre.

AL891912425

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 4.4.2014 concernant la société AKS. Il fallait lire «Gérance : M. Akbal Harun, C/M. Simsek Ibrahim, 02, Rue Max Blondat 89000 Auxerre ».

AL891912405

DISSOLUTION LIQUIDATION

L'associé unique a décidé, le 29.11.2013, la dissolution anticipée de la société AGAC, SASU au capital de 2000€, 09 la Huronnerie, 89330 Verlin, 789 544 087 RCS Sens, désigné en qualité de liquidateur Mme Hermier Céline, 09 la Huronnerie, 89330 Verlin et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la société.

Mention au RCS de Sens.

AL891912398

AFP ATELIER DE FRAISAGE DE PRECISION

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège : 10 rue des Fondrières,
ZI Fontaine d'Azon, 89100 St Clément
399 744 705 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 28/02/2014, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

AL891912401

LE CABLÊ

E U R L au capital de 7 700 Euros
8, rue de la Commanderie
89300 Joigny
R.C.S. Sens B 433 037 595 (2000 B 53)

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 avril 2014, ce dernier a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

Le siège de liquidation est fixé à Joigny (89300) 8 rue de la Commanderie, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Monsieur Christophe Jeandot demeurant à Joigny (89300) 10 rue des Vignes Saint Jacques, a été nommé liquidateur et dispose des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Mention sera faite au R.C.S. de Sens.

Pour avis : Le Liquidateur,

AL891912427

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014 prononçant la liquidation¬†judiciaire de **Monsieur Jérôme TURQUIN** 4 Chemin de Berulle 89570 Sormery (couverture, zinguerie, charpente, isolation, maçonnerie). RCS Auxerre, 797802386. CIP 3559. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891912408

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014 prononçant la liquidation¬†judiciaire de la **Sàrl LM TRANSPORT** 8 Grande Rue 89400 Cheny (Livraison de tous colis). RCS Auxerre 534643564. CIP 3557. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891912409

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Madame Dulce Cristina Guyenot** née Macedo 10 rue du Commandant Charpy 89400 Ormoy (Café, restaurant). RCS Auxerre 752497172. CIP 3558. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891912410

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **LA MANCHARDE** 4 la Mancharde 89520 Saints en Puisaye (Bar, restaurant). RCS Auxerre 795176668. CIP 3531. Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL891912411

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014 arrêtant le plan de sauvegarde au profit de la **Sàrl AUXERRE RESTAURATION & TOURISME** 84 rue de Paris 89000 Auxerre (Restauration, traiteur). RCS Auxerre 332077809. CIP 3464. Commissaire au plan : la Selas Segard Carboni 16 rue de L'horloge 89000 Auxerre.

AL891912412

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014 arrêtant le plan de redressement au profit de **Monsieur Driss MEZGUELDI** 77 avenue Delacroix C Com ZUP Ste-Geneviève 89000 Auxerre (officine de pharmacie). RCS Auxerre 444957500. CIP 3394. Commissaire au plan : la Selas Segard-Carboni 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL891912413

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Tayeb HAJJI** 25-29 rue du Temple Le Carré du Temple 89000 Auxerre. RCS Auxerre 477930515. CIP 3212

AL891912414

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl ENTREPRISE MOREAU** 43-45 avenue Grévin 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 409897972. CIP 3338.

AL891912415

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **l'Eurl LE RELAIS CRAINOIS** 7 place de l Eglise 89480 Crain. RCS Auxerre 534329685. CIP 3358

AL891912416

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl TRANSCOURSES** 4 rue des Caillottes Z I la Plaine des Isles 89470 Moneteau. RCS Auxerre 420771586. CIP 3048.

AL891912417

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de **Monsieur Bernard Quadrati** 18 rue des Houches 89240 Lindry. RCS Auxerre 333010395. CIP 3154

AL891912418

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/05/2014 arrêtant le plan de cession de **Monsieur Loïc André Jean François Joseph BIZOT** 5 rue des Compagnons 89290 Champs sur Yonne (pose de plaques de plâtre, peinture bâtiment, menuiserie, revêtements sols et murs, isolation, maçonnerie) RCS Auxerre 498854272 CIP 3485 au profit de la Sàrl en cours de formation **ALPHA RENOVATION HABITAT** Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la Selas Segard Carboni 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL891912420

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/05/2014 faisant droit à la tierce opposition, rétractant son jugement d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire du 17/03/2014 au profit de la **Sàrl CORSAIRES ET PIRATES** 74 Grande Rue 89000 Saint-Georges-sur-Baulche (Exploitation d'un parc à thèmes). RCS Auxerre 531953727, CIP 3544, et prononçant la clôture de la procédure.

AL891912421

TRANSFERT DE SIÈGE

SAVE LOGISTIQUE SARL

au capital de 7800 euros,
5 route de Donnemarie
77520 Vimpelles
439 089 384 RCS Provins

L'AGE du 30/04/2014 a transféré le siège social à 25 rue de Paris 89250 Mont-St-Sulpice à compter du 01/05/2014. Gérant: M. Schnell Eric, 25 rue de Paris 89250 Mont-St-Sulpice.

Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL891912402

NOMINATION

3JBAT

SAS au capital de 150 000 €
Siège social : 5, Impasse Sennepie
89100 Saint-Clément
379 208 176 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 31/03/2014,

- M. Mathieu Lages, demeurant à Saint-Martin-sur-Oreuse (89260), 34 Grande Rue, a été nommé Directeur Général, en remplacement de M. José Lages, démissionnaire ;

- la société « GMBA ESSONNE », SARL au capital de 25 000 €, dont le siège social est sis à ORSAY (91400), 6 boulevard Dubreuil, immatriculée au RCS d'Evry sous le n° 402 685 747, a été nommée Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de M. Michel Gire.

AL891912269

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SFOC

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : ZI du Moutois Rue Georges Clemenceau
89400 Migennes
RCS Sens 483 465 589

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2013, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Christian Sauvagère de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Teresa Fernandès, demeurant 33 rue du 4 septembre 89400 Migennes, pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2014.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le nom de Monsieur Christian Sauvagère a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Madame Teresa Fernandès.

Pour avis

La Gérance

AL891912403

SEUTET DELIRY & AVOCATS
LA SYNERGIE EN DROIT DES AFFAIRES

La location-gérance du fonds de commerce de disco mobile, animation, organisation de soirées et prestations de services techniques y attachées ; achat, vente, location de matériel hi-fi, de sonorisation, d'éclairage et de mobilier de réception sis et exploité Les Guettes - Fontette - 89450 Saint Père, consentie par acte sous seing privé en date à Dijon du 28/01/2014, par la SARL LASER-SOUND EVENEMENTIEL, SARL au capital de 80.000 €, ayant son siège social Les Guettes - Fontette - 89450 Saint Père, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° B 753 105 584, propriétaire dudit fonds, au profit de la Société NIGHT AND DAY, SARL au capital de 10.000 €, ayant son siège social 10 route de Paris - 89200 Avallon, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° B 799 972 070, a pris fin à la date du 30 avril 2014.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par la société Segard Carboni sise 16 rue de l'horloge - 89000 Auxerre, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

AL891912422

Science et recherche

Le soufre, une «*vieille recette*» toujours d'actualité

L'European sulfur symposium s'est tenu à Nice, le 10 avril. Au menu : un point sur la connaissance de l'oïdium, ses moyens de traitement et échange d'expériences.



Myriam Tricoci

Chercheurs et agriculteurs européens ont fait le point sur les connaissances et l'utilisation du soufre lors du «European sulfur symposium».

Ils étaient environ 200 participants, le 10 avril, dans un grand hôtel de la Promenade des Anglais, à Nice. Français, Italiens, Espagnols, Australiens. Les professionnels de l'agriculture et les chercheurs avaient répondu nombreux à l'appel de la société UPL, organisatrice de l'*«European sulfur symposium»*. Au programme : un tour d'horizon complet sur le soufre et ses diverses applications en agriculture. La journée a débuté par l'intervention de Carmen Mattsson, directrice générale de la section *«soufre»* du groupe Total. Le groupe Total car, pour mémoire, le soufre est principalement un sous-produit de l'industrie du pétrole et du gaz. D'ailleurs, en France, les principales zones de production sont situées en Aquitaine dans le bassin de Lac et à proximité des raffineries de l'étang de Berre, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Elle traçait un vaste tableau de la profonde évolution du marché du soufre initiée dans les années 2008/2009. Il évolue d'une part avec les pratiques des utilisateurs (l'agriculture redécouvre ce produit, notamment par le biais de l'agriculture biologique) et d'autre part avec l'érosion des sources d'approvisionnement en Europe.

La réglementation

Venaient ensuite les problèmes réglementaires liés au soufre. En effet, jusqu'en 2009, le soufre n'était pas inscrit sur comme substance active soumise à des LMR (Limites Maximales de Résidus). Actuellement, ce sont les producteurs de produits soufrés qui doivent effectuer les démarches pour obtenir une homologation. Aujourd'hui, de nouvelles évaluations sont en cours pour des autorisations de mise en marché (AMM) par préparation incluant des préconisations de dose.

Une utilisation en progression

Selon Thierry Girantet, responsable de l'homologation soufre d'UPL France, *«un nouveau dossier sera soumis aux autorités en juin 2017 dans le cadre du processus AIR pour permettre la réinscription de la substance active soufre en août 2019»*. Ce qui permettra de donner des indications de dosage et une évaluation des risques pour les opérateurs, l'environnement et les consommateurs.
Aujourd'hui, au-delà de l'agriculture biologique, le soufre retrouve une place dans l'arsenal de fongicides, que ce soit en viticulture, en arboriculture ou en maraîchage. Il est efficace pour lutter contre d'autres organismes pathogènes de ces cultures, mais aussi pour les céréales, les pommes de terre ou encore les betteraves sucrières.
Pour citer un exemple, depuis 2009, 4 à 5 millions d'hectares de vignes ont été traités contre l'oïdium chaque année. En 2013, le recours à des solutions anti-oïdium a augmenté de 4% par rapport à 2012 (5 200 000 hectares traités).
Selon une étude Adhoc pour UPL Ltd réalisée en décembre 2013, 91% des viticulteurs ont eu recours au soufre lors de la campagne 2013. 71% de ces utilisateurs l'ont utilisé pour son efficacité sur l'oïdium et 15% pour son effet sur les acariens responsables de l'érinose et de l'acariose. Une autre raison concerne *«son caractère naturel et son intérêt en tant qu'alternative aux fongicides de synthèse»*.

Des applications multiples

Le soufre, au-delà de son action fongicide, peut être utilisé comme engrais. L'expérience des producteurs de pomme de terres du Royaume-Uni est, à cet effet, exemplaire. Selon Eric Anderson, de la Scottish Agronomy Ltd, *«depuis une dizaine d'années, les producteurs écossais de pommes de terre épandent du soufre comme engrais. En effet, les mesures anti-pollution européennes ont réduit les émissions atmosphériques de soufre de 50 à 83 % ces 20 dernières années. Les cultures se sont donc retrouvées avec un déficit de soufre. Et l'application de soufre est maintenant une pratique courante, même dans les cultures conventionnelles. Elle permet d'équilibrer l'apport azoté et de jouer sur les concentrations de glucose dans les tubercules»*.

Des recherches toujours en cours

Des chercheurs et des agriculteurs européens ont aussi longuement échangé sur les expériences des divers pays pour trouver les meilleures solutions de lutte contre l'oïdium dans un contexte de réduction des phytosanitaires. C'est le cas pour les attaques d'oïdium sur melon qui peuvent être importantes en été. Les stations Invenio de Douville (24) et Sainte-Livrade-sur-Lot (47) ont mené des essais pour la réhomologation du fluidosoufre. Selon Jean-Jacques Pommier, responsable du pôle Invenio : *«cet essai a permis de confirmer que le soufre reste une molécule clé intéressante à introduire dans des stratégies de protection vis-à-vis de l'oïdium. L'application en poudrage en plein champ est, néanmoins, plus délicate, puisqu'elle doit être utilisée en l'absence de vent»*.
Il reste encore beaucoup à apprendre sur le développement de ce champignon très difficile à détecter à un stade précoce et à identifier sans analyses génétiques. Son développement est complexe et dépend de nombreux facteurs (température, humidité, vigueur de la plante). Il faut donc être particulièrement attentif, notamment au stade 2/4 feuilles et bien regarder sous les feuilles où les premières spores se nichent.

MYRIAM TRICOCI

▶ Entreprise

UPL, un acteur mondial


Myriam Tricoci

Les principaux dirigeants d'UPL Limited étaient présents à Nice lors du symposium européen sur le soufre.

Le groupe UPL Limited est une société indienne spécialiste des semences et de la protection des cultures. Elle affiche un chiffre d'affaires 2012/2013 de 2 milliards de dollars au niveau mondial. Elle compte 20 sites industriels dans le monde (Inde, Argentine, Vietnam, Brésil, Chili) dont 3 en France. Elle y a d'ailleurs une filiale française (ex-Cérexagri). La société est présente dans une centaine de pays et emploie 4 500 personnes. Ses gammes de produits vont de la semence aux traitements post-récolte en passant par la protection des cultures. L'importance du soufre en agriculture n'est plus à démontrer *«c'est un fongicide multi-site comportant peu de risque de résistance sur lequel on a 50 ans de recul. UPL commercialise des produits à base de soufre et de cuivre dans plus de 50 pays. Des produits validés par les réglementations américaine et européenne pour l'agriculture biologique»*. Jay Schroff, le PDG d'UPL monde, présent à Nice, lui aussi, rappelait qu'UPL est le plus gros investisseur indien en France. *«Nous sommes arrivé en France en 2006 avec le rachat de Cérexagri. Nous ne savions pas à quoi nous attendre en travaillant en France. Mais nous avons été très agréablement surpris par la compétitivité des équipes. Le business, ici, est très intéressant et nous avons fait de la France notre plate-forme pour notre développement européen en agriculture durable et biologique»*. M. T.



ALIMENTATION Entre message nutritionnel pour diminuer la consommation de gras et danger des « acides gras saturés » : tout n'est pas simple dans l'alimentation.

« Bon gras » ou « mauvaise graisse », une équation complexe

La mortalité française due aux maladies cardiovasculaires est de 27,5 %. C'est, selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) la deuxième cause de mortalité après le cancer (30 %). Ces maladies s'expliquent par divers facteurs de risque : âge, sexe, antécédents familiaux sur lesquels on ne peut pas agir. Et sur d'autres sur lesquels on peut avoir une prise : tabagisme, hypertension artérielle, excès de cholestérol et de triglycéride, obésité, sédentarité.

C'est pourquoi, depuis des décennies, on met en garde la population contre la consommation excessive de graisse. Et que ces recommandations sont, souvent, mal interprétées.

Selon le Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelles (CERIN), les spécialistes reviennent sur leurs positions concernant les acides gras saturés : « *Dans les revues scientifiques internationales, des experts de plus en plus nombreux prennent la défense des acides gras saturés, longtemps accusés de faire le lit des maladies cardiovasculaires. Ils dénoncent le danger de les remplacer par des glucides ou des acides gras polyinsaturés* ».



MYRIAM TRICOCI
Il ne faut pas diaboliser le gras dans l'alimentation. Il est indispensable à l'organisme.

Indispensable

A l'heure des yaourts à 0 % de matière grasse et des produits allégés par millier, il ne faut pas oublier que la graisse est indispensable à l'organisme. Elle fournit de l'énergie, protège les organes vitaux et sert d'isolant thermique.

De plus, selon les dernières études scientifiques, rien ne prouve que les régimes pauvres en lipides soient bons pour la santé. « *Il n'existe pas de preuve d'un effet positif ou négatif de la diminution de la consommation de lipides. Ni pour les accidents cardiovasculaires, ni pour les accidents vasculaires cérébraux, ni pour les cancers* », selon l'étude Women's Health Initiative (WHI - réalisée sur 48 835 femmes américaines). « *Même après infarctus du myocarde, diminuer les lipides n'a pas d'effet vis-à-vis des récidives ou de la mortalité.* »

Rajiv Chowdhury, épidémiologiste cardiovasculaire de l'université de Cambridge (Royaume-Uni), s'est livré à une revue systématique des études portant à la fois sur la consommation de lipides, sur les taux sanguins circulants de lipides et sur le risque cardiovasculaire. Plus de 600 000 participants ont fourni des données. Selon lui, « *que l'on prenne en compte la consommation alimentaire ou le taux de lipides sanguins, rien ne permet d'associer les acides gras saturés et le risque cardiovasculaire. Une synthèse des études portant sur près de 348 000 personnes montre qu'ils n'augmentent pas l'incidence des maladies cardiovasculaires* ».

De tout il faut user…

Alors, que faire pour être en pleine forme ? Suivre le conseil des grands-mères : « *de tout il faut user et ne pas abuser* ». En France, dès 2010, l'AFSSA a sonné la fin de la chasse au gras. Les nouveaux apports nutritionnels conseillés en lipides ont réévalué à la hausse la part des lipides dans l'alimentation : jusqu'à 40 % - et en tout cas pas moins de 35 % - de l'apport énergétique quotidien. Les allégations de produits « *luttant contre le cholestérol* », riches en oméga 3, 6 ou 9, sont un leurre.

Il suffit de garder à l'esprit que c'est la variété qui est source d'équilibre.

MYRIAM TRICOCI

LES ACIDES GRAS

Selon l'European Food Information Council (EUFIC, conseil européen de l'information alimentaire, en français), les graisses sont nécessaires. En Europe, les sources de graisse animale sont la viande et les produits de viande, les œufs et les produits laitiers comme le fromage, le lait et la crème, mais aussi le beurre. Les sources végétales sont les huiles tirées de graines (colza, tournesol, maïs), de fruits (olive, avocat, pépins de raisin), d'oléagineux (noix, arachide, amande).

Plus de 90 % des graisses alimentaires et des graisses de l'organisme sont présentes sous la forme de triglycérides, le restant étant composé du cholestérol, des cires et des phospholipides. Tous les triglycérides sont construits sur une structure en forme de fourchette comportant un glycérol (la base) et 3 « dents », les acides gras. ceux-ci sont classés selon le nombre de doubles liaisons qu'ils possèdent. Les acides gras saturés n'en comportent pas, alors que les acides gras monoinsaturés en comportent une et les acides gras polyinsaturés, plus d'une.

coin cuisine

Maquereau à l'escabèche (4 personnes)

Ingrédients

- 4 pièces de maquereaux,
- 100 g de vinaigre blanc,
- 1/2 oignon rouge,
- 1 gousse d'ail,
- 30 g de vinaigre de xérès,
- 1 carotte orange,
- 1 carotte jaune,
- 1 carotte violette,
- 1 bâton de citronnelle,
- 20 g de sucre,
- 1 botte de cebette.

Préparation

Disposer les maquereaux à plat dans un bac.

Peler et laver les différents ingrédients.

Faire bouillir tous les ingrédients aromatiques (vinaigre blanc, oignon, ail, vinaigre de xérès, citronnelle, sucre) dans une casserole.

Verser le mélange sur les maquereaux.

Laisser mariner 1 heure.

Dresser l'assiette en disposant délicatement les carottes, découpées en forme de cercles multicolores, autour du maquereau.

Accompagner le plat du jus de cuisson et d'un peu d'huile d'olive. Décorer la cebette. On peut agrémenter avec des chips.

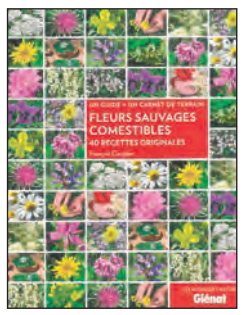

DR

Cette recette est proposée par Juan Arbelaez, jeune chef colombien qui a emménagé à Paris il y a 7 ans. Participant à l'une des éditions de Top Chef, il a depuis ouvert son propre restaurant, la « Plantxa », à Boulogne - Billancourt (Hauts-de-Seine) dans un cadre street-art.

vient de paraître

Fleurs sauvages comestibles

« Fleurs sauvages comestibles » est un guide écrit par François Couplan paru aux éditions Glénat dans la collection « Les Mosaïques Nature » (http://nature.glenatlivres.com/livre/collections/les-mosaiques-nature.htm).



10,10 euros

C'est une tendance en cuisine. Alors pourquoi ne pas récolter soi-même les fleurs sauvages qui pourront agrémenter, colorer et parfumer les petits plats préparés à la maison ? Ce guide propose 40 fleurs sauvages comestibles et autant de recettes qui les utilisent, de l'absinthe à la violette odorante en passant par le chardon-marie ou le robinier faux-acacia.

Particulièrement bien conçu, l'ouvrage donne, dans la deuxième partie, un tableau des fleurs toxiques afin d'éviter les erreurs, ainsi qu'un calendrier de récolte des fleurs sauvages comestibles. Un carnet de terrain permet de noter toutes les observations faites au fur et à mesure de la découverte des fleurs. Enfin, quelques pages rappellent que cette cueillette est un acte délicat, qu'elle doit se faire à des moments bien précis et que des précautions sont à prendre pour bien conserver les fleurs sauvages comestibles cueillies.

THIERRY MICHEL

Dans la même collection vient de sortir « Fleurs de Corse ».

ALIMENTATION Le célèbre bâtonnet orange a la faveur des consommateurs français qui le connaissent pourtant mal. Explications.

Le surimi, noble produit

La France est le premier pays consommateur de surimi en Europe et le troisième au monde derrière le Japon et les Etats-Unis. En 2013, les Français en ont consommé 57 402 tonnes, soit 2,7 kg par an et par foyer, représentant un chiffre d'affaires d'environ 310 millions. En 20 ans, la consommation a été multipliée par 5,6. En 2013, les quatre fabricants français ont produit 50 925 tonnes de surimi, soit 90 % du surimi consommé en France. La production est majoritairement constituée de surimi frais, à 98,3 %, pour seulement 1,7 % de produit surgelé. « *Après un pic de consommation en 2011 en raison de l'engouement pour les régimes Dukan, les achats de surimi ont connu un repli de 6,3 % en volume en 2013 par rapport à 2012* », explique Pierre Commère, délégué général du groupe surimi de l'ETF (Les Entreprises de traiteur frais). La bonne nouvelle pour les consommateurs est que le prix moyen d'achat est resté quasiment stable à 6,50 euros le kilo, soit seulement + 0,1 % en 2013 par rapport à 2012.

Les Français raffolent du surimi, pourtant ils le connaissent mal. Certaines croyances perdurent. Ainsi, un sondage CSA montre que seuls 7 % des Français savent que l'on fabrique le surimi à partir des parties nobles du poisson, c'est-à-dire les filets uniquement,



ADISUR/PH. ASSET

Trois Français sur quatre consomment du surimi et 98 % des enfants qui en mangent en raffolent.

tandis que 71 % pensent encore que ce dernier est composé de restes de poisson (46 %) ou de poissons entiers (25 %). Autre erreur grossière : 28 % des Français estiment que le surimi est principalement composé de chair de crabe. En réalité ce produit d'origine japonaise est réalisé avec de la chair de poisson blanc : colin d'Alaska, merlan bleu de l'Atlantique Nord-Est, merlu blanc du Pacifique, brème de mer essentiellement.

Filets de poisson cuits

Les filets de poisson (la norme AFNOR NF V45-068 stipule que le surimi doit comporter au minimum 30 % de chair de poisson) sont mélangés à du blanc d'œuf, de la fécule de pomme de terre ou amidon de blé et de l'huile de colza. Selon les marques, des arômes sont ajoutés et une touche d'extrait de paprika donne la couleur orangée du bâtonnet de surimi. Car en France, les consommateurs ont un faible pour la présentation en bâtonnets (83 %), viennent ensuite le mini bâtonnet avec sauce (26 %), en râpé ou en miettes (19 %). La consommation sous forme de tranches (9 %) ou de bâtonnets fourrés au fromage (9 %) se développe progressivement. La grande majorité des Français le consomment frais dans une salade (91 %), en entrée (88 %) ou accompagné de sauce (83 %). Beaucoup le savourent aussi seul, sans ingrédient additionnel (70 %) et 50 % le consomme parfois en grignotage dans la journée. Car les qualités nutritionnelles du surimi sont sans équivoque. « *Il est riche en protéines, source d'oméga 3 et de vitamine B 12, il est pauvre en sucres et apporte une quantité très raisonnable de matières grasses et d'énergie. Il peut être consommé par tous, du jeune enfant à la personne âgée et dans le cadre des régimes hypocaloriques et hypocholestérolémiants* », résume le docteur Laurence Plumey, médecin nutritionniste, qui entend bien tordre le cou à un préjugé encore aujourd'hui très répandu. Non, le surimi n'est pas du poisson cru. Les filets de poisson ont été cuits et les bâtonnets sont ensuite pasteurisés. Le surimi peut donc être consommé par les femmes enceintes.

Le bâtonnet orange a encore de beaux jours devant lui puisque 3 Français sur 5 affirment avoir l'intention de maintenir leur consommation de cette recette ancestrale japonaise.

VALERIE GODEMENT

COUPE DE FRANCE

■ **Les fabricants français de surimi et l'Atelier des chefs organisent la première Coupe de France de surimi. Ce concours inter-régional invite 9 équipes de cuisiniers amateurs à se livrer des joutes culinaires dans 9 villes de France (Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse, Strasbourg, Nantes et Rennes) en imaginant des recettes inspirées de la gastronomie de leur région, autour du surimi. Trois impératifs : réaliser un apéritif, une entrée et un plat avec, au moins, une recette froide et une recette chaude. Les lauréats seront désignés par le grand public et un jury d'experts. L'intégralité de ce concours est à suivre sur le site lovesurimi.com.**

coin cuisine

Tartine de morceaux de foie gras aux pâquerettes mignonnettes

Ingrédients pour 6 invités :

- 6 pains ronds du boulanger,
- Entre 350 et 500 grammes de foie gras entier (selon les appétits),
- Une barquette de pâquerettes comestibles (rayons spécialisés et marchés et producteurs bio),
- 1 plaque de magret fumé pré tranché,
- 3 tomates jaunes ou rouges,
- 12 asperges vertes,
- De la salade mesclun,
- Des baies de poivre rose,
- De la fleur de sel.



PH. ASSET/CIFOG/ADOCOM

Réalisation :

Faire cuire quelques minutes seulement les asperges dans de l'eau salée. Pendant ce temps découper en petits carrés les tomates, puis couper le dessus des petits pains ronds.

Retirer un peu de mie pour créer une cavité qui sera remplie avec la salade mesclun et les pointes des asperges bien égouttées.

Ensuite, y disperser des morceaux de Foie Gras découpés en long ou bien en carré.

Couper en fines ou larges lamelles le Magret fumé qui sera disposé harmonieusement au-dessus de la tartine.

Décorer avec les petites pâquerettes.

Saler et poivrer très légèrement.

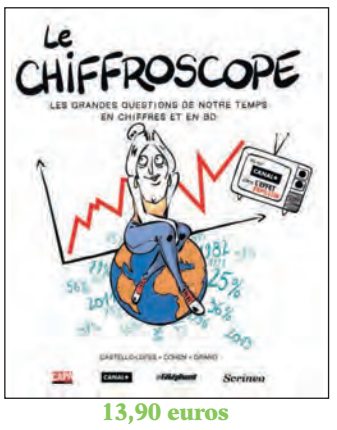
Information :

Les fleurs comestibles sont non seulement délicieuses mais elles apportent aussi de la couleur et de l'originalité aux plats qu'elles accompagnent. On peut réaliser des tartines de foie gras avec des pétales de rose et des fruits rouges ou encore avec des capucines (ces dernières apportent un côté subtilement épicé).

vient de paraître

Le chiffroscope

« Le chiffroscope » est un ouvrage en chiffres et en BD écrit par David Castello-Lopes et illustré par Léonard Cohen paru aux éditions Scrinéo. (www.scrineo.fr).



13,90 euros

Le chiffroscope, ceci dit sans doute quelque chose à ceux qui suivraient l'émission du même nom dans L'Effet Papillon sur Canal +. Aujourd'hui, d'un dessin animé de 2 minutes, cela devient une BD sur les grandes questions de notre temps, en chiffres et en BD. Les éditions Scrinéo/L'Éléphant, soutenues par Capa et Canal +, ont choisi de traiter dix thèmes dans un ouvrage de 84 pages qui veut faire rire tout en contribuant à apprendre sur des questions qui concernent toute la planète comme la violence, l'obésité, la démocratie, la discrimination des homosexuels, argent et bonheur, lecture et écriture pour tous, les inégalités, l'athéisme, l'eau douce ou encore l'égalité homme/femme. Adoptant délibérément un ton léger, cet album donne à réfléchir, sourire en coin, même si certaines problématiques sont sans doute plus complexes à régler que cela n'apparaît.

THIERRY MICHEL

▶ Sudoku

1			4			7		
6								8
	5			8	3	1		
		5	9			6	8	3
8	9	7			4	2		
		6	2	1			9	
9								6
		2			6			7

Résultat du précédent numéro

5	2	3	6	9	8	4	7	1
4	1	8	2	7	5	3	9	6
7	9	6	1	3	4	2	8	5
6	4	7	8	1	9	5	2	3
3	5	1	7	2	6	9	4	8
9	8	2	5	4	3	1	6	7
1	6	5	9	8	2	7	3	4
8	3	9	4	5	7	6	1	2
2	7	4	3	6	1	8	5	9

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU Votre abonnement 2014



1 > Version **Papier**



2 > Version **Numérique**



3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax
Mobile _____ (Signature)
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 10 mai 2014 au 16 mai 2014

Samedi 10

TF1
20.55 The Voice «La finale». Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Florent Pagny, Jenifer, Mika et Garou.
23.25 The Voice, la suite. Divertissement.

France 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement présenté par Patrick Sébastien.
23.05 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
21.00 Le concours Eurovision de la chanson. Divertissement présenté par Natasha St-Pier et Cyril Féraud, avec Twin Twin.
00.45 Appassionata «Dialogues des carmélites». Opéra de Francis Poulenc, d'après Georges Bernanos.

Arte



20.45 L'aventure humaine : «De l'Orient à l'Occident (1 et 2/7)».
22.45 Sex & Music (2/4) «De dominées à dominantes». Documentaire.
23.35 Tracks. Magazine.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⓾.

Canal +
21.00 Football «Ligue 1 : Multiplex».

Dimanche 11

TF1
20.55 Largo Winch. Aventures (2008) de Jérôme Salle, avec Tomer Sisley, Kristin Scott Thomas (1h45) ⓾.
23.05 Esprits criminels. Série ⓬.

France 2
20.45 Mon petit doigt m'a dit ★★. Comédie (2004) de Pascal Thomas, d'après Agatha Christie, avec Catherine Frot, André Dussollier, Geneviève Bujold, Laurent Terzieff (1h43). (voir Sélection)
22.35 Faites entrer l'accusé «La voix de Laurent». Magazine présenté par Frédérique Lantieri ⓬.

France 3
20.45 Inspecteur Barnaby : «Du sang sur les éperons», «La musique en héritage». Série avec John Nettles ⓾.
00.15 À chacun son dû. Drame en VO (1967) de Elio Petri, avec Irene Papas, Gian Maria Volonte, Gabriele Ferzetti (1h30).

Arte
20.45 Philadelphia. Drame (1993) de Jonathan Demme, avec Tom Hanks, Denzel Washington, Jason Robards, Marie Steenburgen (2h).
22.45 La mort du travailleur. Documentaire.

M6
20.50 Capital «Allocs, sécu, retraites : le régime français est-il condamné ?». Magazine de Thomas Sotto.
23.00 Enquête exclusive «Moscou : Au cœur de tous les extrêmes».

Canal +
21.00 Football «Les trophées UNFP».

Lundi 12

TF1
20.55 Taxi Brooklyn. Série avec Chyler Leigh, Ally Walker ⓾.
22.50 New York, unité spéciale ⓬.
01.55 Au Field de la nuit, avec C. Orban, Patrice Guennifey, Thierry Lentz, Amaury Lefébure, Dan Frank, Pauline Burlet et César Domboy.

France 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre. Série avec Angie Harmon, Sasha Alexander ⓬.
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.25 Allemagne année zéro. Drame en NB (1947) de Roberto Rossellini, avec Edmund Meschke (1h11).

France 3
20.45 La France sous les bombes alliées ★★★. Documentaire (1h30). (voir Sélection)
22.15 Résistants/collabos, une lutte à mort. Documentaire ⓾.

Arte
Soirée Jane Campion
20.50 Un ange à ma table. Biographie en VO (1990) de Jane Campion, d'après l'œuvre de Janet Frame, avec Alexia Keogh, Karen Ferguson (2h31).
23.25 Holy Smoke. Comédie dramatique en VO (1999) de Jane Campion, avec Kate Winslet (1h40).

M6
20.50 Cauchemar en cuisine : «Amiens», «Marseille», «Corte». Magazine présenté par Philippe Etchebest.

Canal +
20.55 Vikings (1 et 2/10). Série avec Travis Fimmel, Donal Logue ⓬.

Mardi 13

TF1
20.55 Unforgettable : «Les grands explorateurs», «Justice expéditive», «Voix de femme». Série avec Jane Curtin, Poppy Montgomery ⓾.
23.25 La brigade «La part cachée».

France 2
20.45 Un jour, une histoire «Charlie Chaplin, la légende du siècle». Magazine présenté par Laurent Delahousse, avec Michael Chaplin, Costa Gavras, Milos Forman, Michel Hazanavicius, Albert Dupontel, Gad Elmaleh, etc.
22.20 Le dictateur. Comédie dramatique en NB (1940) de et avec Charlie Chaplin, et avec Jack Oakie, Reginald Gardiner, Henry Daniell, Paulette Goddard (2h07).

France 3
20.45 Coût de chance ★★. Téléfilm avec Yves Rénier, Julie-Anne Roth, Christiane Millet, Romann Berrux, Lilly-Rose Debos. (voir Sélection)
23.40 Les carnets de Julie «Le Cotentin en Normandie». Magazine.

Arte
20.50 14, des armes et des mots (6, 7 et 8/8). Documentaire-fiction.
23.30 Jeune, chômeur, et après ? Documentaire.

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine présenté par Stéphane Plaza.

Canal +
20.55 The Bling Ring. Comédie (2013) de Sofia Coppola, avec Emma Watson, Claire Julien (1h27) ⓬.

Mercredi 14

TF1
20.55 Grey's Anatomy : «Vive la mariée !», «Main dans la main», «Coupes claires». Série avec Ellen Pompeo, Eric Dane, P. Dempsey ⓾.
23.25 Revenge. Série.

France 2
20.45 Ça va passer... mais quand ? ★★. Téléfilm avec Stéphane Freiss, Julie Gayet, Mélusine Mayance (1h37). (voir Sélection)
22.25 La parenthèse inattendue, avec Dominique Besnehard, Michèle Torr, Jeremy Ferrari.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Routes de France, routes des vacances». Magazine.
22.45 Les chansons d'abord, avec Jeanne Mas, Philippe Lavil, Julie Zenatti, David Carreira, Collectif Métissé.

Arte
20.50 L'Apollonide, souvenir de la maison close. Drame (2011) de Bertrand Bonello, avec Hafsia Herzi, Céline Sallette, Jasmine Trinca (2h) ⓬.
22.55 Yves Saint Laurent «Le dernier défilé». Documentaire.
23.45 Ha Ha Ha. Drame en VO (2010) de Hong Sang-soo, avec Kim Sang-kyung, Moon So-ri (1h51).

M6
20.50 Pékin express «Dans la région reculée du Nagaland».

Canal +
20.55 Gatsby le magnifique. Drame (2013) de Baz Luhrmann, d'après F. Scott Fitzgerald, avec Leonardo DiCaprio (2h17) ⓾.

Jeudi 15

TF1
20.55 Falco. Série avec Sagamore Stévenin, Clément Manuel ⓾.
23.50 New York, section criminelle. Série ⓬.

France 2
20.45 Le roman de l'euro. Magazine présenté par David Pujadas, avec Michel Rocard, François Fillon, Dominique Strauss-Kahn, etc.
22.25 Débat «L'euro et maintenant ?».
23.40 Alcaline, le mag. Magazine avec Jean-Louis Aubert.

France 3
20.45 The Artist ★★★. Drame muet et en NB (2011) de Michel Hazanavicius, avec Jean Dujardin, Bérénice Bejo (1h37). (voir Sélection)
23.40 Habemus papam ★★. Comédie (2011) de et avec Nanni Moretti, et avec Michel Piccoli, Jerzy Stuhr (1h41). (voir Sélection)

Arte
20.50 Real Humans (1 et 2/10). Série en VO avec Lisette Pagler.
22.50 There Will be Blood. Drame (2007) de Paul Thomas Anderson, avec Daniel Day Lewis (2h32) ⓬.

M6
20.50 Il faut sauver le soldat Ryan. Drame de guerre (1998) de Steven Spielberg, avec Tom Hanks, Tom Sizemore, Edward Burns (2h50) ⓬.
23.45 La guerre en couleur «Le Jour J, 6 juin 1944». Documentaire ⓾.

Canal +
20.55 Scandal (7 et 8/18). Série avec Kerry Washington ⓾.

Vendredi 16

TF1
20.55 The Best, le meilleur artiste. Divertissement présenté par Estelle Denis et Christophe Beaugrand, avec Alessandra Martines, Arturo Brachetti, Sébastien Stella et Cynthia Akanga.
23.05 Qui veut épouser mon fils ? Divertissement.

France 2
20.50 Candice Renoir : «Le silence est d'or», «Qui ne dit mot consent». Série avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Mhamed Arezki (1h49).
22.40 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Thalassa «Requin : Ami ou ennemi». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.20 Jackie sans Kennedy. Documentaire.

Arte
20.50 Le gardien du rideau de fer. Téléfilm avec Benno Fürmann, Annika Kuhl, Lotte Flack (1h27).
22.20 Naturopolis «Et si Paris se mettait au vert...». Documentaire.
23.10 En haut de l'affiche. Documentaire.
00.10 Court-circuit «Spécial Cannes». Magazine.

M6
20.50 Bones : «Échec et mat», «Tiré par les cheveux», «Karaté Kid», «Citizen 14», «Le poids d'une promesse». Série avec Emily Deschanel ⓾.

Canal +
20.45 Rugby «Top 14 : 1/2 finale».

SÉLECTION



The Artist - À Hollywood, dans les années 20, George Valentin brille au firmament des stars. Un jour, alors qu'il assiste à une avant-première, la foule le bouscule, et Peppy Miller se retrouve à ses côtés. Sans hésiter, elle l'embrasse devant les photographes ravis. Après l'immense succès des «OSS 117», Michel Hazavanicius a décidé d'avoir toutes les audaces et de tourner un film muet et en noir et blanc. Et quand on parle des débuts du cinéma, le mieux est d'aller dans la Mecque du cinéma pour tourner dans les studios mythiques de Hollywood. Le résultat est un petit bijou d'émotion (car il s'agit d'un drame), porté par une interprétation tout en nuances. Car, loin de faire un pastiche de films muets, le cinéaste signe un magnifique hommage au cinéma et aux comédiens, avec de nombreux clins d'œil cinématographiques aux œuvres qui ont hanté la jeunesse du cinéaste. Avec une superbe photo et une mise en scène élégante, Michel Hazanavicius raconte une jolie histoire d'amour, d'un amour qui défie le temps. Jean Dujardin, à la fois Douglas Fairbanks et Errol Flynn, est épatant, tandis que Bérénice Bejo illumine de sa grâce cette œuvre délicate. Leur danse de claquettes est superbe. ***Jeudi 15, sur France 3, à 20h45.***

Mon petit doigt m'a dit - Après des années passées avec son époux, à travailler pour les services secrets, Prudence a peur de s'ennuyer. En adaptant les aventures de ces agents secrets «so british», Pascal Thomas en a restitué l'esprit, tout en transposant l'action en France, dans la région magnifique du lac du Bourget. Avec la complicité de Catherine Frot et d'André Dussollier, qui semblent beaucoup s'amuser, le cinéaste a réussi un divertissement léger et plein de fantaisie et de poésie. Mais le rythme n'est pas toujours au rendez-vous. C'est dommage, car ces personnages sont très sympathiques. ***Dimanche 11, sur France 2, à 20h45.***

La France sous les bombes alliées - On n'en parle pas, mais la France a connu, pendant la dernière guerre, des bombardements affreux, faisant plus de 60 000 morts et détruisant de nombreuses villes. Ce passionnant documentaire, étayé d'émouvants témoignages de particuliers ayant vécu sous ces bombardements et d'images d'archives impressionnantes, décrypte les raisons, en particulier, techniques, de ces raids meurtriers. L'utilité de ces bombardements est aujourd'hui contestée. On comprend pourquoi, d'autant plus qu'il s'agissait, la plupart du temps, d'une guerre aérienne expérimentale. ***Lundi 12, sur France 3, à 20h45.***

Coût de chance - Veuve, Claire élève difficilement ses enfants. Un jour, un couple de retraités aisés lui vient en aide. Malgré des outrances, cette histoire pose bien le problème de l'excès de sollicitude, tout comme celui des enfants en mal de grands-parents. Grâce à une interprétation de qualité, on suit avec intérêt cette excellente mère de famille en grande détresse financière, qui se laisse endormir, avant de trouver la force de réagir. Instructif ! ***Mardi 13, sur France 3, à 20h45.***

Ça va passer... mais quand ? - Patrick et Sophie sont débordés par la crise d'adolescence de leur fille Paola. Malgré un début un peu excessif, on est rapidement pris par cette histoire... qui risque de rappeler bien des choses aux téléspectateurs. La crise de l'adolescence est vue du côté des parents avec humour et une grande justesse de ton. Si la jeune héroïne est odieuse, ses parents sont touchants dans leur désarroi face à cette crise. Stéphane Freiss et Julie Gayet les interprètent avec conviction. La scène finale est hilarante. ***Mercredi 14, sur France 2, à 20h45.***

Habemus papam - Au moment de bénir la foule, le nouveau pape hésite et demande un moment de réflexion. Dans cette comédie douce-amère, Nanni Moretti parle de la dépression qui peut gagner tout homme de pouvoir. Sans tomber dans la caricature, le cinéaste entraîne le téléspectateur dans les coulisses du Vatican. Mais la seconde partie est un peu décevante. C'est bien dommage, car cette satire de la psychanalyse (et non de la religion ni de l'Église) ne manque pas de drôlerie. Mais on sent que le cinéaste n'a pas bien compris ce que les catholiques appellent la grâce de Dieu, qui permet de suppléer les défaillances humaines. ***Jeudi 15, sur France 3, à 23h40.***

22e édition de l'opération « De ferme en ferme » : un moment privilégié d'échanges et de rencontres entre producteurs et consommateurs.

Découvrir les fermes

Le succès ne se dément pas. L'opération de « ferme en ferme » qui se déroulera dans plus d'une vingtaine départements en France, le week-end du 26 et 27 avril, connaît toujours autant de succès. « De ferme en ferme » est une opération collective de fermes ouvertes initiée en 1993 par des agriculteurs du Nord de la Drôme pour faire connaître les métiers et les savoir-faire de l'agriculture dans un esprit de rencontre et de partage. « *L'opération a pour but, en deux journées, de montrer qu'il existe une autre manière de faire l'agriculture et d'en vivre, de faire des produits de qualité. Cette année, ce sera la 22e édition de cette opération qui est devenue au fil des années très grand public. Après plus de 20 ans de présence, il existe toujours un regain d'intérêt des visiteurs pour aller dans les fermes et pour les agriculteurs de montrer leurs savoir-faire, leurs choix de faire des produits de qualité.* »


P.L. BERGER

Il existe toujours un regain d'intérêt pour aller dans les fermes et pour les agriculteurs de montrer leur savoir-faire.

METTRE EN AVANT L'AGRICULTURE DURABLE

« *Dans cette opération, on met en avant l'agriculture durable. Tous les agriculteurs participant sont engagés dans une démarche de durabilité sociale, environnementale et économique. Ils ont des positions à défendre. Pour les visiteurs, l'intérêt est double : il est pédagogique et économique. Ils viennent dans les fermes pour acheter des produits certes, mais aussi, pour découvrir les process de fabrication, l'élaboration jusqu'au produit fini. Après les multiples affaires de crises sanitaires, on veut aujourd'hui comprendre, savoir et avoir le sentiment que ce que l'on achète est sain pour la santé. Le besoin de connaître la traçabilité d'un produit est entré dans les mœurs du grand public.* » explique Alexandre Vigot coordinateur des Civam Rhône-Alpes et coordinateur national de Ferme en Ferme. Fermiers pâtissiers, fermiers cuisiniers, paysans nougatiers, éleveurs d'autruches, d'escargots, maraîchers produisant des légumes biologiques et des variétés anciennes, éleveurs de chèvres angoras, vignerons… les agriculteurs de l'opération « de ferme en ferme » présentent une diversité de leurs activités qui intéressent les petits comme les adultes. Dans le Vaucluse, 28 agriculteurs vous ouvriront leurs portes de 10 heures à 18 heures samedi 26 et dimanche 27. Là, comme ailleurs l'ensemble des pratiques agricoles locales y sont représentées : viticulture, oléiculture, maraîchage, arboriculture, apiculture, élevage… les visites guidées et les dégustations sont gratuites : « *Les agriculteurs vauclusiens s'engagent dans des pratiques durables, respectueuses de l'environnement. L'opération contribue au développement des circuits courts pour l'approvisionnement alimentaire. L'an dernier, plus de 2000 visiteurs se sont rendus sur les exploitations agricoles du département* », souligne un producteur du Vaucluse. Il y a aussi des surprises, au détour d'un circuit aménagé. Au pied du Mont Ventoux, au Mas de Gouredon, à Caromb, Isabelle Chazelle livrera sa ferme aux contes et dégustations autour du paysage arboricole en agriculture biologique. Des démonstrations de taille d'oliviers avec une présentation des matériels de récolte à 16 heures se dérouleront au domaine de Canfier, une oliveraie du parc du Luberon située sur la route de l'Isle sur la Sorgue à Robion.

MARAICHER ET FOURNISSEUR DE PALACES PARISIENS

Dans la Drôme, Cyril Vignon, co-président de la fédération départementale des Civam, âgé d'une trentaine d'années, a fait le choix de produire des légumes anciens, originaux biologiques et de couleur. Ce jeune maraîcher, installé à Loriol sur Drôme, possède une exploitation de 4 ha de maraîchage en plein champ et 3000 m² sous serres non chauffées et 1,5 ha d'arbres fruitiers (cerisiers, poiriers, abricotiers). Il a décidé de réhabiliter les légumes anciens : carottes blanches, jaunes, violettes, navets blancs, courgettes blanches et les mini-légumes. Il fait de la vente directe à la ferme et développe la restauration régionale et haut de gamme. Certains maraîchers le qualifient de « maraîcher 5 étoiles » pour la simple et bonne raison qu'il vend aujourd'hui une grande partie de sa production de mini-légumes aux grands restaurateurs français. Il est le fournisseur de la seule femme cuisinière 3 étoiles, Anne Sophie Pic à Valence, des palaces gastronomiques parisiens tels que le Georges V, le Bristol et Le Meurice sur Paris. « *Je veux réhabiliter les légumes anciens et de couleur autant pour satisfaire une demande forte venant de la restauration haut de gamme que des particuliers toujours en recherche de variétés oubliées. La restauration de luxe aime les mini-légumes de mon exploitation. La forme esthétique et le goût très particulier de ces légumes sont très appréciés.* »
Si Cyril Vignon a décroché les étoiles, d'autres producteurs attendent beaucoup de cette opération « de ferme en ferme », dont l'idée principale est de créer une dynamique de circuit court. D'ailleurs, les visites des exploitations sont organisées sous forme de circuits de plusieurs dizaines de kilomètres. « *L'intérêt d'un circuit d'une dizaine de kilomètres environ, avec 5 à 10 fermes à visiter, permet de faciliter et d'organiser les échanges. Les circuits peuvent être repris tout au long de l'année. La formule plaît. On sait, par expérience, qu'il y a un effet sur le long terme, un retour des visiteurs sur les exploitations. De ferme en ferme aide à créer du lien sur un territoire donné* » conclut Alexandre Vigot.

PIERRE-LOUIS BERGER

Grand public

L'opération « De ferme en ferme » vise avant tout à faire venir des citoyens et du grand public afin de découvrir la réalisté quotidienne d'une ferme et de ses agriculteurs.


P.L. BERGER

UN PANIER MOYEN DE 4 EUROS PAR VISITEUR

On estime le panier moyen à 4 euros/visiteur/ferme. C'est ce qui ressort d'une étude en 2013 de la FDCIVAM Drôme. Une autre étude du même organisme évalue à 3000 euros/exploitation les bénéfices de cette opération sur le week-end pour une exploitation participante. La moyenne des visites est variable d'une exploitation à l'autre, cela peut se situer dans une fourchette de 1000 à 6000 visites/exploitation sur un week-end. **P. L. B**


P.L. BERGER

EN CHIFFRES

Plus de 300 000 visiteurs

En 2013, malgré une météo plutôt mauvaise, plus de 300 000 visiteurs sont allés à la rencontre des fermes, beaucoup pour la première fois. 23 départements se sont mobilisés autour de ces opérations portes ouvertes. La moyenne des visites par ferme est autour de 500 visites dans un week-end. Les visiteurs sont souvent des voisins habitant dans le canton, les villages voisins ou dans le département.
Pour beaucoup, c'est une redécouverte.
En Rhône-Alpes, 400 fermes seront ouvertes pour cette 22e édition.
Plus de 250 000 personnes sont attendues.
Pour la troisième année consécutive, le Groupement Régional des CIVAM (centres d'initiatives pour Valoriser l'agriculture et le Milieu Rural) en PACA participe à l'opération. L'an dernier, dans le Vaucluse plus de 2000 visiteurs se sont rendus sur les exploitations agricoles du département. Contact : www.defermeenferme.com **P. L. B**

